

# DES COUPS, PAS DE K.-O.

Six candidats de la région se sont affrontés dans un débat organisé par les chambres de commerce, *Le Quotidien* et Radio-Canada **PAGES 2 ET 3**

**+ ST-HILAIRE**

*Martel feinte et marque*

**PAGE 12**

PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



**Desbiens veut un parc d'attractions**

Hôtel, manèges, jeux d'eau... et le plus gros orignal au monde

**PAGE 4**



PHOTO 123RF

**100 emplois de plus d'ici trois ans**

CGI souligne le 35<sup>e</sup> anniversaire du bureau de Chicoutimi

**PAGE 11**

**Artemi Kniazev près d'un retour au jeu**

Le défenseur russe piaffe d'impatience

**PAGE 35**

**L'USINE DE  
CANETTES  
S'ÉLOIGNE**

**PAGES 8 ET 9**



PHOTO 123RF

Fier de soutenir  
l'information régionale

**#lequotidiencontinue**

SYNDICAT DU  
PERSONNEL ENSEIGNANT  
DU CÉGEP DE JONQUIÈRE



DÉBAT DES CHAMBRES DE COMMERCE AVEC LE QUOTIDIEN ET RADIO-CANADA

# La personnalité, plus que les idées



Laura Lévesque

llevesque@lequotidien.com

Si le débat tenu mercredi à l'hôtel Le Montagnais n'a pas révélé de nouvelles idées, il a permis d'en savoir davantage sur la personnalité des candidats ou, du moins, leur façon de réagir sous pression. La néo-démocrate Karine Trudel, le bloquiste Mario Simard, le conservateur Richard Martel, le libéral Richard Hébert, la verte Linda Youde et le populaire Jimmy Voyer ont été mandatés par leur parti, représentant ainsi toutes les circonscriptions du Saguenay-Lac-Saint-Jean à cet exercice

démocratique organisé par les chambres de commerce de la région, *Le Quotidien* et Radio-Canada.

Les questions entourant les grands projets ont accaparé le temps des débats, et ce, même si la plupart des candidats étaient en faveur, à l'exception de la candidate verte. Celle-ci a également tenu un discours contraire sur l'enjeu de la pénurie de main-d'œuvre. La simplification du programme de travailleurs étrangers et des incitatifs financiers pour les retraités de retour au travail sont des mesures acceptées par presque tous les partis. Linda Youde a plutôt justifié la pénurie de main-d'œuvre à un manque d'emploi stimulant et payant en région plutôt qu'à un problème démographique.

Photos Rocket Lavoie

## SHOWMAN

Richard Martel était sans conteste l'homme à abattre et il a volé le «show». Pas étonnant avec le temps de parole qu'il a obtenu. Les questions et les attaques lui étaient principalement adressées. Le député sortant a choisi la voie de la simplicité dans ce débat à six. Des réponses simples, des lignes-chocs. «Tu veux le faire fermer le fjord?», a-t-il affirmé à plusieurs reprises à son adversaire bloquiste Mario Simard, tentant de démontrer qu'il était contre les grands projets dans la région. Le candidat conservateur s'est montré très familier avec les autres candidats, en utilisant le tutoiement.

Richard Martel a fait tomber à plat plusieurs attaques, dont celle de Jimmy Voyer qui lui reprochait de ne pas défendre dans les médias les vétérans, alors qu'il est le responsable adjoint de la Défense au Parti conservateur. C'est souvent le conservateur Pierre Paul-Hus qui est mandaté pour en parler, a mis en lumière le candidat populaire.

«Il est à Montréal, c'est aussi simple que ça. Mais élis-moi et la prochaine fois j'irai», a répondu M. Martel, en parlant des entrevues télé.

Il a produit le même effet à la question

du libéral Richard Hébert qui voulait obtenir la garantie des conservateurs sur l'avenir de la ferme expérimentale de Normandin. «Les conservateurs, dans leur dernier mandat, on fait fermer une ferme laboratoire. Allez-vous fermer la ferme de Normandin?», a demandé M. Hébert.

«Non», a lancé candidement Richard Martel, sans dire un mot de plus.



## CLASSIQUE

La représentante verte, Linda Youde, est demeurée conforme dans sa façon de débattre. Elle n'a pas levé le ton ou dépassé son temps de réponse, contrairement à d'autres candidats. Elle a rappelé que son parti n'était pas un nouveau parti. «Ça fait 40 ans que le Parti vert existe», a-t-elle rappelé. Sans artifices, la candidate s'est toutefois démarquée dans son discours de fermeture. Seul moment où elle a pu transmettre efficacement ses convictions.

«Les jeunes nous demandent d'écouter la science qui nous oblige à agir maintenant. Les entendez-vous?»

«Il faut dire non à GNL et Gazoduc, non aux projets qui mettent en péril notre environnement. Il faut dire oui à une économie de transition durable, à l'économie du savoir avec l'UQAC, le cégep, la gratuité scolaire. (...) Votez vert pour dire à nos enfants que nous avons compris

que l'urgence climatique n'est pas un dossier comme les autres. C'est la priorité de l'humanité. Nous pourrions dire que le Saguenay-Lac-Saint-Jean est un leader et qu'il n'a pas eu peur de relever le défi de l'urgence climatique.»



## PRUDENT

Le député libéral sortant dans Lac-Saint-Jean a joué la prudence. Il faut dire qu'il n'a pas eu à défendre bec et ongle son bilan. Les principales attaques étaient à l'endroit de Richard Martel. M. Hébert n'a pas fait grand bruit, mais n'a assurément pas perdu de plumes. Il est d'ailleurs l'un des seuls qui a pris soin de s'adresser précisément à ses électeurs.

«En seulement 20 mois, on a injecté 53 millions\$ dans mon comté. Imaginez avec un mandat de quatre ans toutes les grandes choses qu'on pourrait faire ensemble. Voter pour moi, c'est voter pour un défenseur des agriculteurs et des entrepreneurs du Lac-Saint-Jean. C'est voter pour un amoureux du Lac-Saint-Jean qui a des racines profondément ancrées et qui a la région tatouée sur le cœur. Une région qui fait de moi l'homme que je suis aujourd'hui. Je veux continuer de me battre pour vous.

Parce qu'avec la force du Lac derrière soi, tout est possible. Ensemble, continuons d'avancer pour le Lac-Saint-Jean.»





## ATTAQUANT

Mario Simard n'a pas lâché d'une semelle Richard Martel et a lancé quelques flèches à Karine Trudel et Richard Hébert. Acerbe dans ses attaques, allant jusqu'à dire que les candidats n'ont pas de vision pour la région, il a été ramené à l'ordre à quelques reprises par Marie-Karlynn Laflamme, la modératrice du débat. Le Bloc, en effet, est l'un des seuls partis à avoir déposé une plateforme régionale.

« J'aimerais que les députés cessent de défendre l'intérêt de l'Alberta au lieu du Québec. Cessent de défendre l'intérêt de l'Ontario au lieu de celle du Lac. »

« On a un projet de loi sur l'utilisation du bois qu'on compte mener à la chambre. Un projet de loi qui a été discuté en chambre. Mais tous les partis ici présents ont préféré défendre l'industrie de la poutre d'acier plutôt que l'industrie forestière. J'espère que dans la prochaine législature, il y aura assez de députés du Bloc pour faire passer ce projet de loi et donner un peu d'air à notre région. »



## FANTASSIN

Jimmy Voyer a joué le bon soldat en défendant les positions, parfois controversées, de son parti. Certains candidats nuancent leurs discours en fonction de l'audience. Mais pas M. Voyer,

qui demeure fidèle aux propositions du Parti populaire. Il a d'ailleurs fait sourciller la candidate verte lorsqu'il a répondu à sa question au sujet de l'environnement.

« On rejette le concept d'urgence climatique. Ce n'est pas vrai que la terre va arrêter de tourner dans 10 ou 12 ans », a-t-il mentionné.

Au sujet de sa vision du développement économique, Jimmy Voyer a aussi tenu un discours différent des autres candidats.

« Ce n'est pas moi qui ai de la vision, ce sont les entrepreneurs. Nous, on milite pour le libre marché. Le rôle du gouvernement est d'établir les règles pour que les entreprises opèrent selon un même cadre. »



## LOYALE

Karine Trudel n'a pas changé de stratégie. Comme son slogan, « Votre voix », elle s'est portée à la défense des travailleurs et travailleuses, prenant toujours le soin de nommer les deux genres. Calme, elle n'a pas haussé le ton. Les reproches à son endroit ont été peu nombreux. Mis à part le bloquiste Mario Simard qui a tenté de la coincer en lui demandant ce qu'elle avait amené concrètement à sa circonscription au cours des quatre dernières années. Visiblement déçu de sa réponse, il a insisté en lui coupant la parole. Signe de sa droiture, Karine Trudel lui a exigé le respect de son droit de parole.

la région d'une économie du 20<sup>e</sup> siècle pour aller au 21<sup>e</sup> siècle? On parle beaucoup de grands projets. Mais comment intégrer notre économie avec les changements climatiques, tout en ayant à cœur les travailleuses et travailleurs de notre région? », a-t-elle résumé.

« Pouvez-vous me laisser répondre? Peut-être que la réponse ne vous fera pas plaisir, mais c'est ma liberté d'expression et je vais répondre à ma façon », a-t-elle lancé à son rival.

C'est celle qui s'est également montrée la plus polie en tentant d'inclure tous les candidats et partis dans la solution des enjeux de la région.

« La question qu'on doit se poser, et c'est tout le monde ensemble qu'on va réussir, c'est comment on peut sortir



Clarks



STYLE | CONFORT | QUALITÉ



CHAUSSURES  
RODRIGUE LE BOTTIER

280, RUE RACINE EST, CHICOUTIMI  
418 543-8538

SUIVEZ-NOUS SUR

# Un parc d'attractions et le plus gros orignal du monde

Le maire de Desbiens, Nicolas Martel, voit encore grand

ANNIE-CLAUDE BRISSON  
acbrisson@lequotidien.com

La ville de Desbiens tente une fois de plus de se démarquer en dévoilant les détails entourant un parc d'attractions qui devrait comprendre la plus grande statue d'orignal de la planète. Le projet, qui plaira aux petites familles et plus spécifiquement aux enfants de 3 à 12 ans, est estimé à 500 000 \$.

La construction de la première phase, qui inclura une dizaine de manèges et de jeux d'eau, devrait avoir lieu au printemps prochain. Un hôtel de luxe opéré par un promoteur privé pourrait même s'y ajouter.

Le développement destiné à une clientèle familiale se dessinera à proximité du lac Saint-Jean, soit à la sortie de la municipalité en direction de Chambord.



Nicolas Martel, maire de Desbiens—  
ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

Le maire de la petite municipalité du Lac-Saint-Jean, Nicolas Martel, explique que la région sera mise en valeur dans ce parc d'attractions, notamment par le choix des couleurs propre au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les emblèmes que sont le bleuet ainsi que la ouananiche devraient également y figurer.

Nicolas Martel avoue avoir

planché, depuis quelques années, sur ce projet. Il est grand temps, selon lui, qu'une telle idée aboutisse au Lac-Saint-Jean.

«Je pense à mes enfants. Si je passe par la 169 et que je vois le parc d'attractions, c'est clair qu'on devra arrêter», explique M. Martel.

## PLUS GROS ORIGNAL DU MONDE

L'élu, qui ne fait jamais les choses comme les autres, emploiera la même ligne directrice pour cette réalisation. Après la plus grosse tourtière au monde, la plus grosse tobe à feu et le Mondial du pédalo, Desbiens accueillera le plus gros orignal du monde.

Le monument devrait se retrouver au centre du parc d'attractions. Aux dires du représentant du conseil municipal, la statue a, elle aussi, le potentiel de devenir un emblème. Celui-ci s'attend à ce que les visiteurs prennent la pose devant l'immense construction.

«C'est un clin d'œil qu'on tient à faire, parce que la vraie place de chasse au monde, c'est au Lac», ajoute Nicolas Martel.

Pour décrocher le titre de la plus grande statue d'orignal au monde, la construction devra atteindre plus de 10,36 mètres.

Pour la petite histoire, depuis des années, les villes de Moose Jaw, en Saskatchewan, et de Stor-Elvdal, en Norvège, se déchirent le titre. D'ailleurs, Mac l'original canadien a repris son titre, mardi, alors que de nouveaux bois ont été installés au sommet de la statue.

Le maire de Desbiens, Nicolas Martel, voit en ce projet de gigantesque orignal un moyen de rendre hommage à la communauté de Mashteuiatsh. Celui-ci rappelle la symbolique entourant l'animal ainsi que la présence du poste de

traite, par le passé, sur le territoire de Desbiens.

Nicolas Martel n'a que de bons mots devant le projet qui, selon lui, devrait attirer des touristes et se placer en complémentarité aux attraits touristiques existants.

«On espère que le gouvernement provincial va appuyer le projet. Encore plus quand je pense au fait que les Québécois ont financé une réserve de gorilles avec le Fonds vert. On a un projet porteur pour le milieu, on espère que les gouvernements l'appuieront», conclut-il.

## UN BÂTIMENT RAVAGÉ PAR LES FLAMMES



Un incendie a détruit un bâtiment agricole du chemin de la Grande ligne, à Saint-Nazaire, mercredi après-midi. L'ampleur du brasier, qui a débuté vers 15 h 30, a obligé l'intervention d'une quinzaine de pompiers provenant des casernes de Saint-Nazaire, de Labrecque, de L'Ascension-de-Notre-Seigneur et d'Alma. Heureusement, personne n'a été blessé et aucun animal ne se trouvait à l'intérieur. La propagation des flammes n'a pas causé de dommages supplémentaires à l'exception d'un petit garage situé à proximité. Les pompiers étaient encore au travail, mercredi, en fin de soirée. Une pelle mécanique retirait la paille de ce qui restait du bâtiment agricole afin de permettre aux pompiers de l'éteindre. La cause de l'incendie est toujours inconnue. Une enquête devrait permettre de la déterminer.

ANNIE-CLAUDE BRISSON—PHOTO COURTOISIE, MÉLINA GAGNON

## NOUS JOINDRE

**Vous avez une nouvelle ou une opinion?**

redaction@lequotidien.com

TWITTER  
twitter.com/  
lequotidien\_cyb

FACEBOOK  
facebook.com/  
LeQuotidienProgres

**RÉDACTION**  
Saguenay 418 690-8800  
Alma 418 668-0920  
Télécopieur 418 690-8805

**ABONNEMENTS**  
418 545-4664  
Lundi au vendredi:  
7h00 - 16h30  
Samedi  
7h00 - 12h  
**Sans frais**  
1 (800) 866-3658

**PUBLICITÉ**  
418 545-4474  
Télécopieur: 690-8824  
Lundi au vendredi  
8h30 à 16h30

**PETITES ANNONCES**  
418 549-4444  
Télécopieur 418 690-8360  
Lundi au vendredi  
8h30 à 16h30

## SOMMAIRE

arts	20
bandes dessinées	25
détente	24
décès	27
économie & bourse	23
horoscope	25
météo	26
petites annonces	26
télévision	25
sports	29

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)

Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Le Quotidien est imprimé aux presses de TC Transcontinental de Québec. Merci de recycler ce journal.

## LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

**SENSÉ**, adjectif

**Définition** – Qui fait preuve de bon sens, qui a du bon sens.

**Cooccurrences** – gens sensés, personne sensée, parole sensée, propos sensés, réponse sensée, discours sensé, argument sensé...

**Homophone** – censé : qui est supposé, considéré comme.

Soignez votre langue

**Antidote 10**

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS  
DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS

leSoleil

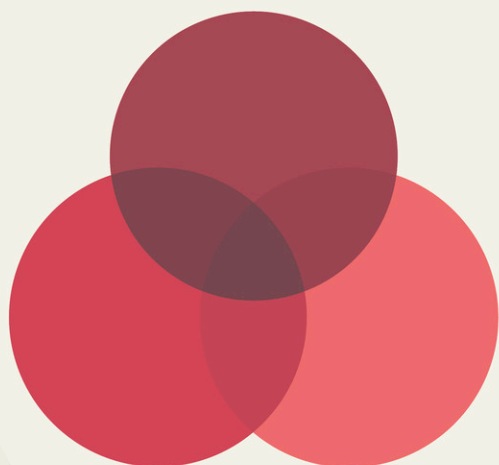
leDroit

leNouvelliste

laTribune

leQuotidien  
leProgres

laVoixdel'Est



# Je coopère pour Le Quotidien

CAMPAGNE DE  
CONTRIBUTION  
VOLONTAIRE POUR  
LE DÉMARRAGE DE  
LA COOPÉRATIVE  
DE MON JOURNAL

POUR CONTRIBUER

- › [coopmonjournal.com](http://coopmonjournal.com)
- › Louis Tremblay **418 820-6124**
- › Julien Renaud **418 540-4560**
- › Chèque à l'ordre du  
Collectif des employés GCM  
**1999, rue des Harfangs  
Chicoutimi G7H 8A9**

## SI LE SYNDIC NE RETIENT PAS NOTRE PROJET DE REPRISE

Notre proposition reposera sur des bases solides avec le soutien des communautés locales et un plan d'affaires viable. Toutefois, si après analyse des offres de reprise (dans l'éventualité où il y en aurait d'autres), le syndic ne retenait pas la nôtre, toutes les sommes recueillies seront retournées aux contributeurs.

## PORT DE SAGUENAY

## Cri du coeur contre QcRail



**GUILLAUME ROY**  
groy@lequotidien.com

**QcRail laisse planer un doute sur les projets industriels du Saguenay-Lac-Saint-Jean, estiment les administrateurs de Port de Saguenay, qui étaient de passage à Dolbeau-Mistassini, cette semaine, l'un des points de départ de la voie ferrée projetée.**

« Le projet de QcRail vient jeter un doute sur notre plan de transport régional », a soutenu Carl Laberge, le directeur général de Port de Saguenay, lors d'une présentation réalisée à l'hôtel de ville de Dolbeau-Mistassini, mardi. Bien que le but de la présentation était de parler des occasions de développement régional qu'offre le port, le projet de QcRail a occupé une bonne partie de la présentation.

Ce dernier note que les opposants au projet d'Arianne Phosphate pourraient demander d'attendre de voir si le projet de QcRail va de l'avant pour éviter de construire d'autres infrastructures sur la rive nord du Saguenay. « On ne veut pas qu'une des seules mines de notre région créée des retombées dans une autre région », soutient Carl Laberge, qui soutient que le projet vient semer un doute dans l'esprit des gens pour le projet de Métaux BlackRock et même pour le projet de GNL Québec.



Carl Laberge, directeur général de Port de Saguenay, et Stéphane Bédard, président, lors d'une présentation faite à l'hôtel de ville de Dolbeau-Mistassini. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GUILLAUME ROY

« J'appelle ça un "bypass" et je ne vois pas comment on peut gagner à court ou à long terme avec un rail comme ça qui vient faire un découpage de la région vers la Côte-Nord, a-t-il ajouté. Il n'y a pas d'avantage stratégique, parce qu'on a déjà une planification stratégique de transport, qui est plus efficace et moins cher et qui apporte plus de bénéfices pour notre région. »

Pour l'instant, le projet de QcRail, mené par ID Manic, un organisme de développement économique de Baie-Comeau, a reçu 15 millions de dollars, partagé à parts égales entre la Société du Plan Nord et le gouvernement fédéral, pour financer une étude technico-économique. Le projet de chemin de fer, évalué à près de deux milliards de dollars, relierait Dolbeau et Baie-Comeau pour y

faire transiter des marchandises, notamment des produits agricoles et forestiers, sur les marchés internationaux. Cet investissement permettrait de profiter davantage des ententes commerciales conclues, notamment avec l'Europe, selon les promoteurs.

Selon Carl Laberge, l'étude de trafic parle de 800 wagons par jour, dont une bonne partie de grains. « Ça fait 10 ans que je travaille dans un port et je n'ai jamais entendu parler d'une problématique au niveau du grain dans l'Est, dit-il. Et si jamais il y a un besoin pour sortir des produits céréaliers ou agricoles, c'est facile pour nous de construire des terminaux au port de Grande-Anse. »

Selon une source gouvernementale qui préfère garder l'anonymat, le trajet de QcRail

pourrait permettre de gagner jusqu'à trois jours pour atteindre les marchés, car le trafic ferroviaire est très intense. « L'enjeu n'est pas portuaire, mais ferroviaire, et on en est seulement à l'étude de potentiel technico-économique », a souligné le fonctionnaire qui croit que Port de Saguenay ne devrait pas s'inquiéter outre mesure de ce projet, car il faudra attendre encore plusieurs années avant de terminer toutes les études nécessaires, sans compter le financement du projet. « Quand la Côte-Nord se développe, le Saguenay en profite et à l'échelle du monde, c'est la même région de l'Est-du-Québec », ajoute-t-il. Même si le projet de QcRail ne va pas de l'avant, rien ne garantit que les projets de Port de Saguenay se réaliseront pour autant.

#### FLUIDITÉ FERROVIAIRE

Carl Laberge estime qu'il faut miser sur le plan de développement régional. « Pour limiter les impacts environnementaux, il faut amener les produits sur le bateau le plus rapidement possible », a-t-il mentionné, en soulignant que la distance entre Chambord et Baie-Comeau est de 460 km alors que 95 km séparent la municipalité du port de Grande-Anse. Ce dernier admet que des travaux doivent être faits pour améliorer la fluidité ferroviaire entre Dolbeau-Mistassini et Saguenay, car trois entreprises se partagent les rails. Le chemin ferroviaire Roberval-Saguenay, qui appartient à Rio Tinto, pose un problème particulier, car « des contraintes limitent

la capacité à desservir simultanément plusieurs clients sans impact sur ses opérations et la communauté », peut-on lire dans le rapport du groupe de travail sur le transport régional réalisé à la suite du Sommet économique régional de 2015.

Pour Stéphane Bédard, président de Port de Saguenay, le projet de QcRail propose une solution à un problème inexistant. « J'ai l'impression qu'on est en train de se faire organiser parce qu'on n'a pas de problème de transport », a-t-il mentionné. Tout comme la région l'a fait avec le bois d'œuvre, elle doit imposer la transformation régionale du minerai pour se développer. Les installations industrialo-portuaires ouvrent des opportunités qui permettront de créer plus de 1000 emplois, dit-il, un outil important pour attirer des gens dans la région, et ainsi lutter contre la baisse de la population régionale.

#### PONT TRACEL

Pascal Cloutier, le maire de Dolbeau-Mistassini, a pour sa part mentionné que sa priorité demeure de construire le pont trachel, dans un premier temps, afin de construire un parc industriel régional par la suite. Ce site permettra d'accueillir les camions hors-norme pour ensuite les acheminer par train. « Notre meilleure option, c'est de travailler avec Port de Saguenay pour favoriser le développement économique régional », a-t-il dit, tout en souhaitant une meilleure fluidité du transport ferroviaire pour rejoindre le Saguenay.

WORLD PRESS PHOTO



Photo de l'année, World Press Photo, 2019 © John Moore, Getty Images

ZOOM  
PHOTO

FESTIVAL  
SAGUENAY

DU 16 OCTOBRE  
AU 10 NOVEMBRE

MEETING  
INTERNATIONAL DE  
PHOTOJOURNALISME  
INTERNATIONAL  
MEETING OF  
PHOTOJOURNALISM

23  
EXPOSITIONS

DONT WORLD PRESS PHOTO  
À LA PULPERIE DE CHICOUTIMI

Passeports [zoomphotofestival.ca](http://zoomphotofestival.ca)

## RIVIÈRE SAGUENAY

# Refuge acoustique ou outil de développement économique ?

**GUILLAUME ROY**

[groy@lequotidien.com](mailto:groy@lequotidien.com)

Alors qu'une fenêtre d'opportunité laisse présager des investissements qui pourraient atteindre 16 milliards de dollars dans la région grâce aux installations de Port de Saguenay, la protection du béluga pourrait remettre en cause l'augmentation du trafic sur le Saguenay.

Accessible 365 jours par an, avec un chenal de 14 mètres à marée basse, le port de Grande-Anse est en mesure d'accueillir d'énormes navires de 100 000 tonnes. « Pour l'instant, on ne les voit pas, parce qu'il n'y a pas de client qui en a besoin », a mentionné Carl Laberge, directeur général de Port de Saguenay, lors d'une présentation faite à Dolbeau-Mistassini, mardi. Avec les projets sur la table à dessin, les administrateurs du port salivent à l'idée de voir les retombées économiques

découler partout dans la région.

Le port de Grande-Anse est principalement un importateur de produits. On y importe notamment du sel de déglacage en provenance des Îles-de-la-Madeleine, du brai liquide pour les usines d'aluminium, du cargo général et du charbon pour des entreprises comme Elkem Métal. Du côté des exportations, Granules LG exporte des granules de bois vers l'Italie et Granules 777 en fera de même sous peu à destination du Royaume-Uni. Bien que marginal par rapport aux décennies passées, on y exporte aussi de la pâte de bois produite à Saint-Félicien.

Ces échanges représentent environ 60 navires par an. En ajoutant les 130 navires qui accostent aux installations de Rio Tinto, les 60 bateaux de croisières qui accostent à Bagotville, ça représente un trafic d'environ 250 bateaux par an, explique Carl Laberge.

« Dans les années 1980, on recevait

environ 500 navires par an aux quais de Saguenay, soit environ le même nombre de navires qu'il y aura si tous les projets en cours se réalisent », dit-il.

Par exemple, le projet de Granules 777 ajoutera sept bateaux par an, Métaux BlackRock 25 par an, Ariane Phosphate 60 par an, et GNL Québec représentera un volume de 160 navires par an, pour un total de 252 navires supplémentaires sur le Saguenay.

Cette augmentation ferait en sorte que 1,5 navire par jour transiterait sur le Saguenay en moyenne, alors que 25 bateaux par jour circulent dans le chenal du fleuve Saint-Laurent, où se trouvent également les bélugas. De plus, les décomptes dénombrent entre trois et 52 bélugas qui sont dans le Saguenay. « Le trafic est faible et même avec l'ajout de tous les projets à l'étude, il va demeurer faible, estime Carl Laberge. Comme il n'y a pas beaucoup de bateaux et pas beaucoup de

bélugas, on pense que la cohabitation est possible. »

## REFUGE ACOUSTIQUE

Robert Michaud, le directeur scientifique du Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM), confirme que le Saguenay est considéré comme un des deux seuls refuges acoustiques du béluga, avec le secteur de Cacouna. « Les femelles et les jeunes passent beaucoup de temps dans le Saguenay et on mène des études pour savoir si le même groupe demeure dans le Saguenay ou si différents bélugas le visitent de temps à autre », souligne l'expert. Ces études permettront de savoir quels individus subiront les impacts du développement du trafic maritime.

Il faut regarder les projets d'augmentation du trafic maritime dans son ensemble, car tous les ports du Québec ont des projets d'expansion, ajoute Robert Michaud.

« Avant d'autoriser un ou l'autre de ces projets, il faut regarder la question d'une façon globale », lance l'homme qui appelle à la prudence et à la patience, pour clarifier le tout avec des informations scientifiques.

De plus, un premier plan d'action pour réduire l'impact du bruit dans l'habitat du béluga a été proposé par Pêche et Océans Canada en août dernier. La préservation des refuges acoustiques pourrait être une des solutions, mais il est encore trop tôt pour donner des conclusions, car l'ensemble des scénarios doit être évalué, estime Robert Michaud.

Différentes mesures d'atténuation, telles de nouvelles technologies, des secteurs à éviter ou la réduction de la vitesse sont envisagés par les experts et par l'industrie pour mitiger les impacts sur l'espèce en péril.

Ce dernier rappelle toutefois que le dernier recensement évaluait une baisse de la population de 1 à 1,5% par an. Depuis 2016, l'espèce est désormais considérée comme étant en voie de disparition, alors qu'elle était jadis considérée comme menacée. L'augmentation de la mortalité des nouveau-nés et des femelles enceintes est particulièrement alarmante. Le bruit, les contaminants et le manque de nourriture sont les principales causes soupçonnées. « La seule cause sur laquelle on peut agir rapidement, c'est le bruit », conclut l'expert.



Solide avec un biscuit.



PROJET DE 80 MILLIONS \$

# L'usine de canettes s'éloigne de la région



— PHOTO TIRÉE D'INTERNET

**LAURA LÉVESQUE**  
llevesque@lequotidien.com

**Le projet d'usine de canettes, mené notamment par des promoteurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean, n'est pas mort. Mais la production risque de s'installer près de Montréal.**

Cette usine tant attendue, qui avait le potentiel de devenir le porte-étendard d'une région verte, est toujours bien d'actualité. Et tout porte à croire, pour le moment, qu'un grand centre sera l'hôte de ce projet estimé à quelque 80 millions \$, a appris *Le Quotidien*. Les investisseurs et les clients seraient plus près de Montréal que du Saguenay.

Les promoteurs saguenéens, l'instigateur Gazon Savard et STAS (Société des technologies de l'aluminium du Saguenay), font encore partie du projet, mais leurs représentants préfèrent attendre avant de parler publiquement de l'avancement du projet. Joint cette semaine, le directeur général de la Société de la Vallée de l'aluminium (SVA), Christian Fillion,

se montre quant à lui toujours optimiste face au site saguenéen.

« Le projet est bien vivant. Nous accompagnons les gens dans ce projet qui, pour nous, est encore prévu dans la région. Nous sommes à l'étape de sécuriser la liste de clients », répond M. Fillion.

*Le Quotidien* a cependant reçu un autre son de cloche de la part de

plusieurs personnes près du dossier. Les gens prêts à investir dans ce projet seraient plus près des grands centres et comme pour plusieurs usines de transformation, les experts conseillent de l'installer à proximité des marchés.

Le projet, rappelons-le, a pris naissance avec Langis Savard, de Gazon Savard, qui souhaitait commercialiser l'eau de source de Laterrière. Il voulait installer du même coup une usine de fabrication de canettes dans le secteur. Un projet qui a fait, et fait toujours, rêver la région et les microbrasseurs qui doivent se procurer leurs canettes aux États-Unis. Ces derniers n'ont d'autres choix que d'acheter en grandes quantités, car le fournisseur américain l'exige. Récemment, la menace protectionniste américaine a aussi rappelé la pertinence d'une usine québécoise. Certains brasseurs de la province ont eu du mal à s'approvisionner pendant l'imposition des tarifs douaniers par Donald Trump. Des tarifs qui ont finalement été levés peu de temps après.

L'avantage de cette future usine est d'offrir une canette produite à partir d'énergie verte. L'hydroélectricité et l'aluminium sont l'affaire de la région, mais ça ne serait pas suffisant pour convaincre tous les investisseurs, qui préfèrent localiser l'usine vers la masse. En effet, le transport de la canette est moins efficace que transporter les lingots d'aluminium.

« On entend souvent cet argument, mais il existe des solutions pour le transport », laisse entendre M. Fillion, pour qui l'usine doit demeurer dans la région.

Est-ce que les gouvernements pourraient prendre position sur le dossier et favoriser l'implantation d'une telle usine en région ? Certains intervenants le souhaitent, car Québec, via ses bras économiques, sera sans doute interpellé à participer financièrement à ce projet. Au même titre que le gouvernement Couillard avec les Serres Toundra à l'époque.

**DOLCEZZA**  
AUTOMNE 2019

EN BOUTIQUE  
MAINTENANT

CHOIX  
QUALITÉ  
SERVICE

[www.levercheres.com](http://www.levercheres.com)

Le symbole de la mode au Saguenay

BOUTIQUE  
*LeVercheres*

460 Des Saguenéens, Chicoutimi, 418-549-0011

**M. Gérald  
AUBIN**  
Avocat

Avocat senior réputé, reconnu pour sa solide expérience et son approche amicale.

Sa pratique s'applique surtout aux dossiers d'assurance, ainsi qu'à la notion de responsabilité qui incombe en cas d'accident; motoneige, VTT, sport, chute et autres.

M. Aubin est là pour vous conseiller gratuitement et vous aider à obtenir ensuite un \*règlement rapide et avantageux.

\* La formule commission s'appliquera.

Pour rejoindre M. Aubin :  
**418-549-8077** ou  
**galantgamin@outlook.com**

## UNE OPPORTUNITÉ À SAISIR

# L'aluminium et le bois pour remplacer le plastique

LAURA LÉVESQUE  
llevesque@lequotidien.com

**La quasi-majorité des partis fédéraux propose d'interdire le plastique à usage unique au pays. Exit les pailles, les bouteilles d'eau, les contenants de nourriture dans le frigo de l'épicerie, les couvercles de café. Et si le Saguenay-Lac-Saint-Jean, berceau de l'aluminium et du bois, en sortait doublement gagnant? Des canettes d'eau et des assiettes fabriquées de résidus de bois pourraient prendre plus de place sur les tablettes.**

« Il y a véritablement un momentum intéressant pour la région. Parce qu'il y aura des options de rechange qui seront créées. Il faut

explorer les produits fabriqués à base de bois. On voit que le bambou est une solution privilégiée ailleurs dans le monde. Il existe des brosses à dents en bambou. Il y a donc un intérêt à explorer les produits à base bois, que ce soit des ustensiles ou différents contenants », estime Olivier Riffon, professeur en écoconseil à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC).

Pour ce qui est de l'aluminium, la valeur écologique, surtout celle fabriquée dans la région à partir de l'hydroélectricité, n'est plus à prouver. Il s'agit du matériau de l'avenir face au plastique et au verre. La canette est sans contester le contenant du 21<sup>e</sup> siècle.

« Le verre se réutilise bien, mais recycler le verre, c'est plus problématique. Ça contamine, ça

blesse. Les canettes d'aluminium, d'un autre côté, peuvent se recycler quasi à l'infini sans perdre leurs propriétés. Et le procédé de fabrication peut être sans émission, ce qui représente des gains énormes », pointe M. Riffon, en parlant d'Élysis, une entreprise formée par Alcoa et Rio Tinto qui vise à fabriquer de l'aluminium sans émettre de gaz à effet de serre.

Ce dernier demeure toutefois prudent sur les produits de rechange au plastique, notamment en bois. Plus de recherches doivent être menées pour s'assurer des propriétés écologiques des nouveaux produits.

« C'est sûr qu'il y a là un créneau à explorer, mais des études plus poussées doivent être menées », insiste M. Riffon.



Selon Olivier Riffon, professeur en éco-conseil à l'UQAC, il faut explorer les produits fabriqués à base de bois. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Est-ce que la région serait en mesure de fabriquer de tels produits? Pas tout de suite, selon le porte-parole de Produits forestiers résolus, Karl Blackburn.

La raison est simple. Il n'y a pas suffisamment de résidus qui résultent de la coupe de bois actuellement.

« On entend parfois qu'il y a des résidus en trop. Mais ce n'est pas le cas. Tout est utilisé; donc il n'y en a pas suffisamment », explique M. Blackburn.

Il faut donc augmenter la coupe

d'arbres avant de se lancer dans le développement de nouveaux produits. C'est d'ailleurs le souhait du gouvernement du Québec, qui a annoncé la semaine dernière une hausse du volume de bois récolté pour les prochaines années. Une mesure pour lutter contre les changements climatiques. Il a été prouvé, précisons-le, qu'une forêt en mauvaise santé (ou avec des arbres morts) dégageait plus de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère, alors qu'une forêt en croissance en capte davantage.

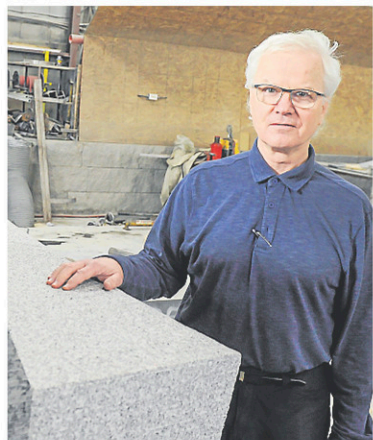


**Solide  
avec  
un beigne.**



LES ACTIVITÉS SE POURSUIVENT

# Granicor a traversé la crise



**DENIS VILLENEUVE**  
dvilleneuve@lequotidien.com

Après avoir traversé la crise financière qui l'a obligée à se placer sous la protection de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, l'entreprise Granicor, de Saint-Gédéon, poursuit ses activités dans l'exploitation de carrières et la transformation de granit en produits d'aménagement paysager, parements de mur, etc.

Selon le président de l'entreprise créée en 1922, Alain Robitaille, la proposition faite aux 250 créanciers de l'entreprise a été acceptée,

de sorte que la réorganisation de l'entreprise peut se poursuivre à la suite de la fermeture de l'usine de Saint-Augustin-de-Desmaures. « Nous sommes en train de nous organiser pour redevenir rentables rapidement. On est repartis en bâtissant », affirme M. Robitaille.

Ce dernier a tenu à souligner la collaboration des créanciers et des employés de l'entreprise qui ont eu à subir une période d'incertitude. Cette situation a fait en sorte que certains ont quitté. Granicor est donc en recrutement de travailleurs manuels capables d'opérer des équipements de taille relativement complexes. « Il nous

faut des travailleurs capables de fabriquer de belles choses et capables d'apprendre », affirme M. Robitaille.

Selon lui, les mois à venir devraient permettre de connaître une embellie puisque le carnet de commandes est bien rempli.

L'objectif est de trouver les façons d'exécuter les contrats, et ce, de façon efficace. « On pousse fort pour mousser les ventes. Pour les clients, c'est un peu moins tentant de se commettre, mais le message qu'on veut passer est qu'on est sortis de nos problèmes. »

M. Robitaille se donne comme objectif de faire grimper le chiffre d'affaires autour de 10 à 12 millions \$ avec l'opération d'une seule usine en procédant à certains investissements susceptibles d'abaisser les frais fixes.

Le président de Granicor, Alain Robitaille.—PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS



Granicor est actuellement à la recherche de main-d'œuvre puisque certains employés ont quitté en raison de la situation financière des derniers mois.—PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

VOTEZ POUR UN CANDIDAT PRÈS DE VOUS!  
**PLUS.**  
POUR LE *Saguenay.*  
**DÈS MAINTENANT!**

**PLUS. POUR**  
*Vous.*  
**DÈS MAINTENANT.**

**CONSERVATEUR**

AUTORISÉ PAR L'AGENT OFFICIEL DE RICHARD MARTEL

**FRANK LYMAN<sup>®</sup> DESIGN**

**SPÉCIAL ACTION DE GRÂCE**

**JEUDI, VENDREDI, SAMEDI SEULEMENT**

**10%**  
sur toute la marchandise en magasin

**Boutique *Bian'K***  
Vêtements pour dames

Pour du style, de l'élégance et du confort

**418 543-2044**

1120, boul. Talbot Chicoutimi (voisin du Montagnais)

## BUREAU CHICOUTIMIEN DE CGI

## 100 emplois d'ici trois ans

DENIS VILLENEUVE

dvilleeneuve@lequotidien.com

**CGI, la multinationale des technologies de l'information et du management, dont le bureau chicoutimien a été créé il y a 35 ans par le Shipshois Serge Godin, prévoit créer une centaine d'emplois supplémentaires d'ici trois ans à son centre d'exploitation de Chicoutimi, ce qui portera le nombre de travailleurs à 800.**

L'annonce a été faite, mercredi, par Michael Godin, vice-président principal CGI, et Guylaine Tremblay, vice-présidente responsable du centre CGI, alors qu'a eu lieu un dîner sous le chapiteau destiné à souligner le 35<sup>e</sup> anniversaire du centre d'affaires chicoutimien.

L'activité a été l'occasion pour la mairesse Josée Néron et le directeur général de Promotion Saguenay, Patrick Bérubé, d'annoncer une aide financière de 500 000 \$ non remboursable en prévision du réaménagement des espaces

supplémentaires. Présentement, CGI occupe quatre étages du Pavillon Sagamie et les investissements permettront d'aménager une cinquantaine d'espaces à bureaux. Un autre projet d'aménagement est en préparation, a laissé entendre M<sup>me</sup> Tremblay.

Les efforts de recrutement qui seront entamés avec Promotion Saguenay visent à combler des postes en technologies, dans le développement de logiciels, d'analystes, d'administrateurs de bases de données et de chargés de projet.

« Le recrutement de main-d'œuvre demeure toujours un défi, mais on diversifie les sources de recrutement en fonction de nos besoins. CGI possède un pouvoir attractif. On a des gens qui ont quitté la région et qui reviennent », mentionne M<sup>me</sup> Tremblay.

M. Godin a mentionné que l'entreprise, qui compte 7500 employés au Québec et 77 500 dans le monde, dessert à partir de Chicoutimi une centaine de clients parmi lesquels on retrouve



Guylaine Tremblay, vice-présidente responsable du centre CGI à Chicoutimi, Josée Néron, mairesse de Saguenay, Michael Godin, vice-président principal CGI, et Patrick Bérubé, directeur général de Promotion Saguenay, ont souligné le 35<sup>e</sup> anniversaire du centre d'affaires chicoutimien en annonçant la création d'une centaine d'emplois d'ici trois ans.—PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

des multinationales comme Total, Decathlon, Michelin, etc., ainsi que des clients nationaux.

M. Bérubé a mentionné que lorsque CGI a appelé Promotion

Saguenay pour l'informer de la phase d'expansion à venir, on lui a fait comprendre que l'entreprise a été sollicitée par d'autres villes pour faciliter sa venue, d'où l'aide

financière apportée ainsi que l'accompagnement au recrutement de main-d'œuvre lors d'une participation à un salon qui aura lieu à Paris prochainement.



Solide  
lait frappé.



# éditorial

Président et éditeur **CLAUDE GAGNON**  
cgagnon@lesoleil.com

Directeur général **DENIS BOUCHARD**  
dbouchard@lequotidien.com

Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE**  
mst-hilaire@lequotidien.com

## Martel feinte et marque

**MARC ST-HILAIRE**  
ÉDITORIAL

mst-hilaire@lequotidien.com



Le candidat conservateur Richard Martel ne pouvait espérer une meilleure tribune pour mettre à profit ses talents d'orateur populaire; de bagarreur à la réplique cinglante. Il était sur sa patinoire et tous, à tour de rôle, ont choisi de lui pousser la rondelle en espérant qu'il manque une passe ou mieux, qu'il marque dans son propre filet. Mais ce scénario ne s'est pas produit. Il n'a eu qu'à appliquer les jeux de base pour se démarquer de ses adversaires et prendre toute la place dans le cadre du débat de mercredi, organisé conjointement par les chambres de commerce du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Radio-Canada et *Le Quotidien*.

Voilà le premier constat qui ressort de l'exercice, auquel participaient six candidats des partis fédéraux invités: le député sortant de Chicoutimi-Le Fjord, ses homologues de Jonquière et de Lac-Saint-Jean, Karine Trudel (Nouveau Parti démocratique) et Richard Hébert (Parti libéral du Canada) respectivement, le candidat du Parti populaire, Jimmy Voyer, la représentante du Parti vert, Lynda Youde, et le candidat du Bloc québécois, Mario Simard.

Avec six danseurs sur la même scène, il y avait pourtant lieu de croire à une mêlée générale plutôt qu'un tir groupé à l'endroit de Richard Martel. Il faut croire que l'objectif était de le faire sortir de ses gonds, notamment sur la question du projet de corridor énergétique articulé par son parti. Or, le résultat de cette stratégie a nui aux autres acteurs, qui ont vu la plupart de leurs attaques esquivées par l'ancien entraîneur de hockey.

C'est dommage. Pas parce que Richard Martel s'est accaparé l'essentiel de l'attention, mais parce que tous sans exception se sont présentés à ce débat avec une maîtrise manifeste de leur contenu.

Karine Trudel, par exemple, a réussi à répéter suffisamment de fois les mots travailleurs et travailleuses pour bien faire comprendre qu'il s'agit là de sa première priorité, qui est également une valeur indissociable de son parti. Elle a aussi démontré sa proximité avec les électeurs, référant maintes fois à des gens et à des PME

de sa circonscription, notamment dans le dossier des transferts d'entreprises familiales. Bref, sans être flamboyante, elle a su capitaliser sur l'espace qui lui a été consenti.

Ce fut moins évident pour le libéral Richard Hébert. Certes ce dernier était visiblement en pleine maîtrise de ses dossiers. Par contre, le député sortant de Lac-Saint-Jean n'a presque jamais été interpellé par ses adversaires, même s'il fait partie du gouvernement Trudeau. Également, lorsqu'il a eu l'occasion de se mettre en évidence, il a opté pour la prudence en répétant les faits saillants de son parti plutôt que de risquer une attaque à l'endroit de ses opposants. En résumé, Richard Hébert a quitté la scène sans écorchure évidente, mais sans l'éclat qui aurait pu profiter aux libéraux de la région.

Quant à Mario Simard, il est difficile d'analyser sa participation sous un seul angle. Le candidat du Bloc québécois a définitivement été le plus agressif du débat, tirant à boulets rouges sur le conservateur Richard Martel, mais pour chaque assaut, il a encaissé une ou deux gifles bien senties. Il avait pourtant bien amorcé le débat en présentant la base d'une plateforme régionale axée sur le développement de l'énergie verte, une idée fort intéressante. Mais à trop vouloir déstabiliser son adversaire conservateur, il s'est souvent retrouvé en déséquilibre, en plus de faire ombrage au contenu qu'il aurait eu avantage à livrer. Le bloquiste aurait eu intérêt à prendre exemple sur Karine Trudel et attendre les occasions propices pour décocher ses flèches, surtout avec une cible aussi imprévisible que Richard Martel.

Les deux autres candidats, Lynda Youde (Parti vert) et Jimmy Voyer (Parti populaire), ont enfin paru effacés pendant la majeure partie du débat, malgré quelques moments dignes de mention. Nous retiendrons en ce sens le discours de M<sup>me</sup> Youde à la toute fin de l'exercice, qui était empreint de sincérité, ainsi que l'intervention de M. Voyer auprès du libéral Richard Hébert, concernant les subventions accordées par le gouvernement Trudeau aux géants du pétrole.

POUR ALMA LES PRIORITÉS SONT: GAZ NATUREL, FORÊT...



PHOTO  
DU JOUR

Des touristes se promènent dans le jardin de Srinagar, dans le Cachemire. Les autorités de cet État sous contrôle indien ont autorisé les touristes à revenir dans la région deux mois après leur avoir ordonné de partir pour des raisons de sécurité et de répression par les Indiens. — PHOTO AP, MUKHTAR KHAN

# Pourquoi je m'engage

L'auteur de cette lettre d'opinion est Gilbert Lavoie, ancien chroniqueur au sein de Groupe Capitaux Médias

À la retraite depuis 11 mois, ce serait facile de regarder passer le train sans y monter parce que la destination est incertaine, ou de prétexter que ce n'est plus mon problème. Mais on ne peut pas avoir été journaliste pendant plus de 40 ans sans avoir à cœur l'avenir de nos journaux et la qualité de l'information au Québec.

Vous l'avez deviné, je parle ici des journaux de Groupe Capitaux Médias qui viennent de lancer une campagne de financement populaire visant à

appuyer la mise sur pied d'un projet de coopératives. Un projet qui permettra la relance de ces journaux dans un nouveau modèle d'affaires, avec l'appui de leurs communautés respectives.

Je réponds « oui » sans hésitation à l'appel de ces anciens camarades qui n'ont pas jeté la serviette, qui ont trimé dur, au cours des dernières semaines, pour élaborer ce projet. Je m'engage donc, comme beaucoup d'autres, je l'espère, à leur apporter ma contribution financière.

Dans un autre contexte, j'aurais conservé l'anonymat dans ma démarche.

sommes bien peu de choses. Mais collectivement, on peut faire de bien grandes choses.

*Peu importe le montant: 20\$, 50\$, 100\$, 500\$ ou plus, c'est notre effort collectif qui fera la différence. Individuellement, nous sommes bien peu de choses. Mais collectivement, on peut faire de bien grandes choses.*

Si je le fais publiquement, c'est dans l'espoir d'inciter le plus grand nombre possible de personnes à apporter également leur contribution. Peu importe le montant: 20\$, 50\$, 100\$, 500\$ ou plus, c'est notre effort collectif qui fera la différence. Individuellement, nous

La présence d'un journal, dans une communauté, c'est beaucoup plus que la couverture de l'hôtel de ville, des faits divers, du Palais de Justice, ou la découverte de petits et grands scandales.

La présence d'un journal,

c'est aussi la lumière sur les activités culturelles ou sportives qui font la richesse de notre société, qui façonnent notre identité. C'est la découverte de nouveaux talents, dans le monde des affaires, les milieux pédagogiques, le sport et j'en passe. Pour y parvenir, il faut des journalistes sur le terrain.

Leur nombre est directement proportionnel à notre capacité collective de se connaître, d'identifier nos forces et nos faiblesses, et de progresser collectivement.

Voilà pourquoi je m'engage individuellement, sans prétention, en espérant vous avoir convaincu de mettre, vous aussi, l'épaulé à la roue.



## CARREFOUR DES LECTEURS

### Une vraie réforme

Le gouvernement de François Legault a mis de l'avant son projet de loi pour le changement de mode de scrutin. Le mode de scrutin uninominal à un tour que nous avons en ce moment possède en effet quelques failles. Parmi celles-ci, la distorsion des voix et des sièges est probablement l'une des plus notables. En effet, le gouvernement Legault, par exemple, avec ses 74 sièges représentant 59,2 % de ceux-ci, n'a eu que 37,42 % des voix. À l'inverse, le PQ et QS, avec 10 sièges chacun, n'obtiennent que 8 % de la Chambre. Pourtant, respectivement, ils ont eu 17,06 % et 16,10 % du vote populaire.

Quelque chose cloche, non ? C'est entre autres pour cette raison qu'en mai 2018, une entente historique a eu lieu. Signé par la main du premier ministre actuel et celles des chefs/coporte-paroles des autres partis politiques du Québec (sauf le PLQ). Et nous voilà le lundi 30 septembre où le gouvernement Legault nous sort un drôle de lapin. Celui d'un mode de scrutin favorisant sa formation politique.

Il faut comprendre que le changement de mode de scrutin prévu avait pour but de diminuer la distorsion expliquée plus haut et ainsi, rendre plus démocratique le processus électoral afin que

chaque voix compte. Cependant, ce n'est pas le cas avec cette réforme. On y remarque plusieurs éléments qui ont pour but de ne pas prendre en considération les voix de tous les Québécois. Par exemple, le seuil de 10 % demandé pour l'obtention de siège de région met sous sourdine plusieurs milliers de voix. De plus, normalement, le concept proportionnel a pour objectif de compenser les partis qui n'auraient pas gagné de circonscription, d'en obtenir grâce au vote populaire. Toutefois, la réforme du gouvernement inverse le processus en permettant aux partis qui gagnent le plus de sièges d'en obtenir davantage.

Le changement de mode de scrutin est également censé mettre fin au bipartisme (alternance entre deux partis au pouvoir) ne représentant plus les réalités du Québec pour faire place au multipartisme (où plusieurs partis politiques représentent un poids suffisant en chambre et collaborent dans l'application du pouvoir politique). Pourtant, cette réforme ne crée pas un tel changement. En fait, la réforme du gouvernement semble vouloir créer un nouveau bipartisme, celui opposant la CAQ au PLQ et où le PQ et QS vont se retrouver avec des miettes encore plus petites qu'aux dernières élections.

Puis, question de rajouter une couche sur un gâteau qui est de

moins en moins appétissant, le gouvernement explique qu'il soumettra cette réforme à un référendum pour la prochaine campagne électorale. Cette décision semble assez mauvaise, et ce, pour plusieurs raisons. D'abord, il est assuré que la campagne électorale rendra invisible la question de la réforme.

Une campagne sur la réforme durant une campagne électorale ne fait aucun sens, ni pour les partis politiques ni pour les médias, qui ne peuvent disperser leur ressource sur deux campagnes simultanées, et ni pour les citoyens qui devront s'informer davantage. Cela risque non seulement de rendre la campagne de la réforme défailante, mais également de rendre le citoyen hostile ou indifférent à ce référendum, alors qu'il s'agit d'un enjeu de société.

En somme, cette réforme du mode de scrutin semble aller à l'inverse du chemin qu'il est censé emprunter. En effet, ce mode de scrutin sert à diminuer les distorsions entre les sièges et les voix. La réforme ne diminue que partiellement cette variable. Cette réforme est censée viser à donner plus de pouvoir aux voix des citoyens durant l'élection alors que certains ne seront même pas entendus. Finalement, soumettre cette question à un référendum le jour de l'élection provinciale est davantage vue comme un plan de sabotage de

la part du gouvernement que comme une réelle intention de réforme.

Je demande donc au gouvernement Legault de revoir la réforme qu'il propose. Le gouvernement Legault cherche l'acceptabilité sociale, un nationalisme fort et la présence d'un gouvernement fort au sein de nos frontières. Une réforme adéquate du mode de scrutin peut donner toutes ces variables, tout en permettant à la CAQ de rester au pouvoir en tant que leader d'un nouvel ordre politique au Québec et cela peut être un avantage à long terme.

**Sébastien Roy, étudiant**  
Science politique  
Montréal

### Un espace pour les lecteurs

**En réaction à l'éditorial de Marc St-Hilaire intitulé « Ce journal qui est le nôtre », publié le 9 octobre.**

Il aurait pu aussi se nommer « On est jamais si bien servi que par soi-même ».

Si une coop peut marcher en agriculture, en foresterie, en institution bancaire, pourquoi pas en information journalistique. Un bon moyen pour rendre l'information plus indépendante des pouvoirs de l'argent. Vous avez bien sûr tout mon appui.

J'ai particulièrement apprécié, vous vous en doutez bien,

le passage de votre texte sur la place à faire aux lecteurs d'opinion qui désirent s'exprimer. Bien qu'il serait de mauvaise foi de dire que le journal a été pingre en ce domaine, en faire encore plus sera à l'honneur du *Quotidien*, parce que l'expression du citoyen lambda dans un journal montre sa vitalité ; montre qu'interaction n'est pas un mot creux.

Enfin, la réflexion, bien que nécessaire avant d'écrire une lettre aux lecteurs, si elle entraîne la controverse, c'est bien, pourvu que la civilité soit respectée. À vous de distinguer l'ivraie du bon grain et de procéder avec votre discernement habituel. À cet effet, à titre de chroniqueur, lui, Sébastien Lévesque le fait très bien. Son heureux mélange de réflexion et de « suscitements » de la controverse donne une saveur particulière aux débats qu'il incite à tenir.

**Marcel Lapointe**  
Jonquière

### Écrivez-nous

Écrivez-nous à  
redaction@lequotidien.com

Pour être publié dans le journal, votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.

## ALLIÉS POUR INNOVER



# DESJARDINS ENTREPRISES

## Un complice pour une croissance réussie

**En route vers la croissance, plusieurs entreprises québécoises se retrouvent aujourd'hui devant de nombreux choix stratégiques. Accroissement de la production, modernisation, développement de nouveaux produits, mise en marché à l'échelle internationale, acquisition. Peu importe la stratégie de développement retenue, il est important de s'adjoindre un allié expérimenté et fiable pour se faire accompagner vers la rentabilité et le succès.**

### CRÉER LA PROXIMITÉ

« Quand un entrepreneur envisage sa croissance, le plus important pour lui est de trouver l'accompagnement pour pouvoir aller de l'avant. Le lien de confiance, c'est la clé, » affirme Mathieu Légaré, directeur principal chez Desjardins Entreprises. « Le directeur de compte est présent dès le début des réflexions afin d'appuyer l'entrepreneur et de l'aider à concrétiser son rêve de croissance. Si le projet est réaliste, nous allons, dans la mesure du possible, tout mettre en place pour diminuer la pression et apporter le soutien et les ressources nécessaires pour permettre à l'entrepreneur d'atteindre ses objectifs. »

### LA CROISSANCE EN CINQ TEMPS

#### ÉTAPE 1

#### S'ENTOURER DES BONNES PERSONNES

Le conseil de Mathieu ? Informer son directeur de compte de ses ambitions dès les premiers balbutiements d'un projet. « En fait, dès que l'idée commence à germer, le mieux est d'aller chercher l'expertise et les compéten-

ces qui valideront rapidement si l'idée est porteuse de croissance ou pas. » Puisque le temps c'est de l'argent, pas de temps à perdre. « Chez Desjardins Entreprises, nous jumelons des directeurs de compte aux clients en fonction de leur domaine d'activités. Ceci a pour effet de rassurer l'entrepreneur quand il réalise que nous parlons le même langage. »

#### ÉTAPE 2

#### LAISSER PARLER LE PASSÉ

Si le passé est garant de l'avenir, regardons d'abord d'où l'on vient. « L'historique de l'entreprise nous en dira beaucoup sur la capacité d'un entrepreneur à pouvoir gérer la croissance envisagée. L'étape première consiste donc à voir ce qui se cache derrière les chiffres. » Ainsi, les bons coups passés d'une entreprise en disent long sur sa capacité à conserver l'équilibre, même dans les moments les plus difficiles. « Pour être près de son financier et établir un lien de confiance, il faut toutefois être transparent. Et cela, ça fonctionne dans les deux sens. »

#### ÉTAPE 3

#### VALIDER LA VISION

L'entrepreneur doit avoir une vision de son développement qui soit réaliste et basée sur un solide plan d'affaires. « Les capacités de l'entrepreneur, ainsi que la confiance que nous avons envers lui pèsent souvent aussi lourd dans la balance que son plan d'affaires. » Un entrepreneur convaincu doit savoir être convaincant. « J'ai vu des entreprises très performantes qui ont été mises à l'épreuve par des repreneurs – pourtant de la même famille – qui avaient une toute autre vision. » Le plan d'affaires était pourtant le même. « En analysant le plan de croissance d'une entreprise, nous souhaitons que son dirigeant réalise dès le départ dans quoi il s'embarque. Voilà pourquoi on le *challenge* autant. Au final, on travaille pour lui, l'idée étant de s'assurer de la pérennité de son entreprise. »

#### ÉTAPE 4

#### ÉVALUER LE RISQUE

Le projet est réaliste ou pas ? Chez Desjardins, nous travaillons

en équipe avec les professionnels qui entourent nos entrepreneurs afin de les aider à réduire leur risque et à prendre les meilleures décisions. Les prévisions budgétaires sont analysées à la loupe. « Pour l'humain qui se trouve devant nous avec son rêve, le risque doit être calculé et pouvoir être pris en toute connaissance de cause. »

Bien que les entrepreneurs envisageant la croissance arrivent généralement bien outillés à leur institution financière (plan d'affaires, études de marché, analyse de compétition, etc.), le risque financier d'un projet ne peut être pris à la légère, d'un côté comme de l'autre.

« Chez Desjardins Entreprises, nous avons la chance de travailler avec des partenaires qui ont une expertise incontestée dans certains domaines plus pointus comme les nouvelles technologies par exemple. Nous sommes de plus la seule institution financière qui compte un gestionnaire de fonds spécialisé en capital de croissance et en capital de risque. »



L'étape première consiste à voir ce qui se cache derrière les chiffres.

Mathieu Légaré



## ÉTAPE 5

### TROUVER LE BON FINANCEMENT

Pour Mathieu Légaré, il n'y a pas une seule structure de financement optimale. « La même structure sera la bonne pour une PME et pourra être extrêmement inappropriée pour une autre. » Pour choisir le financement adéquat, une bonne connaissance de l'entrepreneur est essentielle. « On peut être du type à vouloir payer rapidement ses obligations financières, ou vouloir étaler celles-ci sur une période la plus longue possible. »

« L'objectif, c'est de trouver le financement qui empêchera l'entrepreneur de penser à nous à longueur de journée,

ce qui, selon nous, ralentirait sa course. » Pour ça, il faut connaître son client et poser les bonnes questions. « Notre responsabilité est d'arriver à offrir les options de financement en fonction de besoins précis, avec possibilité de remboursement à court, moyen ou long terme. » Le conseil de Mathieu ? « Il est toujours mieux de financer selon la durée de vie utile d'un bien. » Outre le financement sur mesure, il est aussi possible d'orienter les entreprises vers des subventions disponibles ou des programmes avantageux pour assurer leur croissance.

### LES PIÈGES À ÉVITER ?

› Repousser ses projets de croissance à plus tard : une personne qui n'investit pas au bon moment se met à

risque car ses concurrents, eux, continuent d'avancer.

- › Ne jamais prendre de recul et le temps nécessaire pour réfléchir à son futur.
- › Mettre de côté les consultants en pensant que ça coûte trop cher. Donnez-vous les moyens d'être bien entouré. Évitez l'isolement : à plusieurs, on avance plus vite.

Pour Mathieu Légaré, une croissance réussie passe par un bon accompagnement. « Notre but est de devenir assez complice avec l'entrepreneur pour qu'il ait envie de célébrer ses succès avec nous. »

Recherche et rédaction,  
Diane Laberge

### LA CLÉ DU SUCCÈS :

Ne jamais négliger le fonds de roulement !

Pour Mathieu Légaré, « Maximiser ses liquidités, c'est se donner le maximum d'air pour respirer. » En croissance, on n'a jamais trop d'argent dans son fonds de roulement.

[desjardins.com/entrepreneurs](https://desjardins.com/entrepreneurs)



## Boot camp entrepreneurial

Desjardins Entreprises, en partenariat avec l'École d'Entrepreneurship de Beauce, offre la possibilité à certains entrepreneurs de participer au boot camp entrepreneurial. Il s'agit d'une formation de deux jours permettant de découvrir des façons plus performantes de voir et de faire les choses, tout ça en compagnie de gens d'affaires qui partagent les mêmes préoccupations.

DANS UN DÉPANNEUR

# Un jeune de 18 ans accusé de vol qualifié

ANNE-MARIE GRAVEL  
amgravel@lequotidien.com

Le Chicoutimien Henrik Coulombe a été accusé de vol qualifié à la pointe d'un couteau pour un événement survenu dans la nuit de mardi à mercredi dans un dépanneur de Chicoutimi. Son présumé complice, un individu de 21 ans, n'a pas encore été accusé et a été relâché par les policiers de Saguenay.

Les patrouilleurs du Service de police de Saguenay ont été appelés à se rendre au dépanneur Couche-Tard de la rue des Champs-Élysées à 2h53. Un homme venait d'y

commettre un vol à la pointe d'un couteau de cuisine. L'individu est parvenu à s'enfuir avec des billets de loterie et le contenu du tiroir-caisse.

Les policiers ont ratissé le secteur pendant environ une heure. Ils ont vérifié un véhicule à bord duquel prenaient place deux hommes.

Un policier a remarqué un vêtement correspondant à la description obtenue grâce à la caméra vidéo du commerce à l'arrière du véhicule.

Les deux hommes de 21 et 18 ans ont été arrêtés vers 4 h mercredi matin.

## COMPARUTION

En fin d'après-midi mercredi, Coulombe, qui a eu 18 ans en

août dernier, a comparu devant le juge Richard P. Daoust, de la Cour du Québec. Pour le moment, le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) n'a déposé qu'une accusation de vol qualifié contre Coulombe, mais a fait valoir que l'enquête se poursuit et que de nouvelles accusations pourraient être déposées.

« Mon client est détenu jusqu'à vendredi. Nous tenterons alors d'obtenir une remise en liberté pour mon client et essayer de lui trouver une thérapie », a mentionné M<sup>e</sup> François Dionne, qui défend les intérêts du présumé cambrioleur. AVEC STÉPHANE BÉGIN



Les patrouilleurs du Service de police de Saguenay ont été appelés à se rendre au dépanneur Couche-Tard de la rue des Champs-Élysées à 2h53. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

SERVICE À L'AUTO

# Il se fait dépasser et fonce dans la voiture

SB — Un individu devra faire un don de 250 \$ et effectuer 40 heures de travaux communautaires pour s'être énervé dans la file du service à l'auto d'un commerce de restauration rapide de Saguenay.

Le client de M<sup>e</sup> Julien Boulianne a plaidé coupable, mercredi, au Palais de justice de Chicoutimi, à une accusation de méfait, lui qui était à l'origine accusé de méfait et de conduite dangereuse, ce qui aurait pu lui faire perdre son

permis de conduire pour une période de 12 mois.

« Mon client se trouve dans la file pour passer sa commande. Il voit un premier automobiliste passer devant lui. Il n'est pas content. Et quelques secondes après, un second conducteur fait de même, ce qu'il n'apprécie pas », a raconté M<sup>e</sup> Boulianne au juge Richard P. Daoust, de la Cour du Québec.

La suite des choses devient un peu plus négative. Frustré de la situation,

l'individu embraie sa voiture sur la renverse, se remet en position pour avancer et fonce dans le véhicule situé devant lui et qui venait de lui couper le chemin vers sa commande de hamburger. Les parties ont soumis une suggestion commune au juge Daoust, ce qui n'a pas empêché le magistrat de souligner que l'individu aurait dû prendre 90 secondes supplémentaires pour obtenir son repas.

« Oui et ça m'aurait coûté beaucoup moins cher », a précisé l'accusé.

COMLOT ET INTRODUCTION PAR EFFRACTION

# La réhabilitation lui évite la prison

STÉPHANE BÉGIN  
sbegins@lequotidien.com

La Jonquiéroise Sara-Jeanne Landry-Maltais aurait pu se retrouver à l'ombre pour avoir fourni les clefs du restaurant Burger King de Chicoutimi à des « amis » afin qu'ils y commettent un cambriolage. Comme la femme a fait les efforts nécessaires pour se réhabiliter, elle réalisera plutôt des travaux communautaires.

En mars 2018, la femme de 35 ans a vécu une période creuse qui a duré moins d'une semaine, mais qui a été intense. En l'espace de cinq jours, elle a menacé son ex-conjoint, commis des voies de fait sur une personne de son entourage et a participé à un complot et à une introduction par effraction dans un commerce.

À l'époque, la cliente de M<sup>e</sup> Charles Cantin consommait de la métamphétamine et n'était pas dans son assiette. Au surplus, elle n'avait pas les meilleures fréquentations en ville.

Le soir du 17 mars, peu de temps après avoir remis sa démission au Burger King du boulevard Talbot, elle a remis les clefs du commerce à David Gilbert, Jean-Philippe Gagnon et Philippe Fortin-Racine. Elle leur a indiqué où se trouvait l'argent une fois que le commerce avait fermé ses portes.

Les quatre mousquetaires se sont alors exécutés. Ils sont entrés et ont réussi à mettre la main sur le butin, une somme assez dérisoire, mais qui n'a pu être précisée.

Landry-Maltais n'a pas pénétré dans le commerce, mais comme elle a participé au crime, elle a été accusée de complot et d'introduction par effraction.

L'accusée a plaidé coupable en juillet et le juge Michel Boudreault, de la Cour du Québec, a demandé la confection d'un rapport présentiel.

Celui-ci a été remis au tribunal récemment et il s'est avéré très positif. Landry-Maltais a démontré une réhabilitation solide.

« Je regrette tout ce que j'ai fait. J'ai déjà eu ma sentence, car la Direction de la protection de la jeunesse m'a enlevé mes trois enfants. Si je n'avais pas fait tout ça, ça ne serait pas arrivé. J'ai mal choisi mes fréquentations et j'avais des problèmes de consommation à ce moment. Mais ça n'explique pas tout ce que j'ai fait. J'avais aussi de la difficulté avec la gestion de mes émotions et j'étais

« Je regrette tout ce que j'ai fait. J'ai déjà eu ma sentence, car la Direction de la protection de la jeunesse m'a enlevé mes trois enfants. Si je n'avais pas fait tout ça, ça ne serait pas arrivé. »

— Sara-Jeanne Landry-Maltais

malheureuse », a indiqué l'accusée.

« Je ne vois plus les trois personnes (coaccusés). J'aime mieux être seule chez moi que d'être avec de mauvaises personnes », a-t-elle ajouté, précisant qu'elle ne voulait plus consommer de drogue, elle qui a déjà été abstinentes durant sept années.

M<sup>e</sup> Charles Cantin, en défense, et M<sup>e</sup> Mélanie Paré, du bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), ont soumis une suggestion commune au tribunal, évitant la détention ferme de l'accusée.

« Le rapport présentiel est positif. Je dois être conséquente, car lorsqu'un rapport est négatif, nous nous en servons au tribunal. Lorsque c'est positif, ça doit être la même chose », a mentionné M<sup>e</sup> Paré.

De son côté, le criminaliste a ajouté que sa cliente avait passé huit jours en détention préventive et que les travaux communautaires lui serviraient aussi de leçon.

« Vous êtes une femme intelligente et votre place n'est pas au tribunal. Vous devez mettre les efforts pour vos enfants, car ils ont besoin de vous », a conclu le juge.

Parmi les autres accusés dans cette affaire, David Gilbert devrait avoir droit à un procès devant juge et jury à compter du 4 novembre pour ces événements, mais surtout pour un vol qualifié dans un dépanneur de Jonquière survenu quelques jours auparavant.

Gagnon a été condamné à deux ans de pénitencier pour l'introduction par effraction au Burger King et le vol qualifié du dépanneur. Quant à Fortin-Racine, le tribunal lui avait imposé 240 heures de travaux communautaires, en tenant compte de la détention préventive de 10 mois et de la réussite d'une thérapie de neuf mois, lui aussi pour le Burger King et le vol qualifié.

KILOMÈTRE 188 DE LA ROUTE 175

# Perturbations jusqu'en 2020



**STÉPHANE BÉGIN**  
sbegin@lequotidien.com

**Les automobilistes habitués à traverser la Réserve faunique des Laurentides devront prendre leur mal en patience, au kilomètre 188, car ils devront attendre au moins jusqu'au début de l'été 2020 avant que la circulation ne revienne à la normale.**

Au cours des derniers jours, des citoyens se sont interrogés sur l'inaction des dernières semaines sur le chantier de la route 175. Ils ont communiqué avec *Le Quotidien* afin de savoir ce qui se passe, surtout qu'ils ont remarqué qu'une voie de contournement a été mise en place à la hauteur du ponceau.

Le ministère du Transport du Québec (MTQ) confirme la situation et l'explique par le mauvais état de la structure.

« En octobre 2018, lors de vérifications de la part des employés du ministère, ceux-ci ont remarqué des fissures sur le ponceau. Il a alors été décidé de fermer une voie, le temps de bien évaluer la situation

Les travaux ont lieu au kilomètre 188.—  
PHOTOS LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

et de s'assurer que le ponceau pouvait être sécuritaire », précise Émilie Lord, porte-parole au ministère des Transports du Québec (MTQ).

« Mais la situation ne s'est pas améliorée. Les fissures étaient de plus en plus présentes et nous avons pris la décision de refaire le ponceau. Et en attendant, nous avons pris la décision de fermer complètement le ponceau des deux côtés de la route », ajoute la responsable des communications.

Les automobilistes qui circulent sur la route 175 n'ont pas vraiment d'attente dans le secteur même si la circulation ne se fait pas sur deux voies de chaque côté, et ce, sur une

distance de moins d'un kilomètre.

Au cours des derniers mois, le MTQ est allé en appel d'offres une première fois et une seule entreprise s'est montrée intéressée par le contrat. Le MTQ a décidé de ne pas aller de l'avant pour le moment.

« Nous allons relancer les appels d'offres. Par contre, les travaux ne pourront se faire immédiatement. Nous faisons face à une situation particulière avec le cours d'eau qui se trouve sous le pont. Des poissons passent par là et, selon les spécialistes, afin de ne pas nuire à l'espèce et à sa reproduction, les travaux ne peuvent se faire qu'entre le 1<sup>er</sup> juin et le 15 septembre. Les travaux ne pourront donc se réaliser avant la fin du printemps 2020 », indique M<sup>me</sup> Lord.

Il faut savoir que le ponceau du kilomètre 188 a été construit en 1947 et qu'il avait atteint la limite de sa durée de vie utile.

DÈS JEUDI

## La pyramide des Ha! Ha! sera illuminée

**DENIS VILLENEUVE**  
dvilleeneuve@lequotidien.com

La Fête des couleurs, en fin de semaine, dans le Bas-Saguenay, sera l'occasion de mettre en lumière, à compter de jeudi, la pyramide des

Ha! Ha! dans le secteur Saint-Alexis, à La Baie.

Dès la tombée du jour, le monument commémoratif des inondations du Saguenay de 1996, imaginé par l'artiste Jean-Jules Soucy, sera teinté de vert, d'ambre, de bleu et de rouge, couleurs qui pourront être

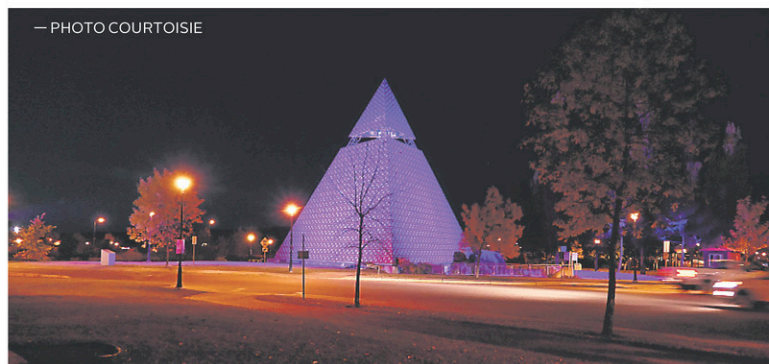
sélectionnées en fonction de divers événements populaires.

L'initiateur du projet, le conseiller Martin Harvey, a mentionné que le projet de mise en lumière sur les trois faces de la pyramide vise à valoriser davantage ce secteur qui avait été lourdement touché, lors des pluies diluviennes du 19 juillet 1996.

M. Harvey croit que l'illumination de la pyramide sera susceptible d'attirer davantage les touristes qui sont de passage à La Baie ainsi que les croisiéristes.

Rappelons que le projet artistique de la pyramide des Ha! Ha! est recouvert de 3000 panneaux de signalisation « cédez le passage » – cédez pour « s'aider » – fixés sur une structure d'aluminium. Elle mesure 21 mètres et constitue un attrait dans le secteur de la baie des Ha! Ha!. Selon M. Harvey, l'œuvre d'art, depuis son inauguration, est demeurée une œuvre inachevée, d'où l'idée de procéder à sa mise en lumière. L'artiste Jean-Jules Soucy a d'ailleurs été consulté avant de procéder à l'investissement du système de lumière au coût de 50 000 \$.

M. Laberge ne cache pas qu'il caresse d'autres projets pour le secteur et verrait d'un bon œil que le pont surplombant la rivière Ha! Ha! fasse l'objet d'une illumination. La transformation du presbytère Saint-Alexis figure également dans les plans de revitalisation.



— PHOTO COURTOISIE

## On cultive.



nutrinor nutrinor nutrinor nutrinor nutrinor  
nutrinor nutrinor nutrinor nutrinor nutrinor  
nutrinor nutrinor nutrinor nutrinor nutrinor  
nutrinor nutrinor nutrinor nutrinor nutrinor

  
**nutrinor**  
COOPÉRATIVE

*Pour la vie*

LA COOP - GRAINS - PRODUCTION AVICOLE - PRODUCTION PORCINE



## Des bars et microbrasseries encouragent leurs clients à aller voter

Avec le slogan « Si t'as l'âge de boire, t'as l'âge de voter », un groupe de 23 bars et microbrasseries du Québec veut encourager les citoyens à exercer leur droit de vote, le 21 octobre prochain. Ils ont même décidé de rebaptiser l'une de leurs bières « Moi, j'vote ».

Des brasseurs et tenanciers de partout au Québec ont lancé cette campagne,

mercredi. Leur démarche circule d'ailleurs abondamment sur les réseaux sociaux.

Selon le communiqué publié par le groupe, celui-ci veut « mettre la démocratie de l'avant durant les deux prochaines semaines ». Les membres insistent sur le fait qu'ils n'ont pas l'intention d'appuyer un parti en particulier, mais qu'ils « souhaitent inciter leurs clients à s'informer, à discuter

de politique et à sortir voter ».

L'initiative vise précisément à « combattre le cynisme envers la politique et le faible taux de participation des jeunes », peut-on lire dans le message publié par le groupe.

Sur la page Facebook « Moi J'vote - Une bière pour ton vote », on retrouve également une liste d'établissements qui

diffuseront le tout dernier débat des chefs en français, qui aura lieu jeudi.

Des entreprises de Montréal, Rivière-Ouelle, Yamachiche, Saint-Jérôme, Saint-Jean-sur-Richelieu, Trois-Pistoles, Saint-Casimir, Saint-Tite, Sutton, La Tuque, Pohénégamook, Québec et Saint-Jean-Port-Joli font partie du groupe. **PRESSE CANADIENNE**

# Le Bloc québécois attaqué

LINA DIB

Presse canadienne

**À 12 jours du scrutin du 21 octobre, le Bloc québécois est la cible d'attaques plus insistantes de la part des libéraux et des conservateurs.**

Justin Trudeau décrit la formation québécoise comme impuissante tandis que Andrew Scheer la dit obsédée par la souveraineté.

Yves-François Blanchet, chef du Bloc, s'en amuse.

« Il y a, dans cette stratégie hautement prévisible des autres partis, une admission et une crainte que le Québec donne pas mal de sièges au Bloc québécois », a analysé M. Blanchet lors d'un point de presse à Gatineau, mercredi.

« Le Bloc ne peut pas mener un plan pancanadien contre les changements climatiques », avait dit plus tôt, à Markham en Ontario, un chef libéral qui en appelait aux intérêts environnementaux des Québécois qui, d'après lui, sont « encore plus que beaucoup d'autres Canadiens » préoccupés par l'environnement.

Le chef conservateur, lui, en appelait aux préoccupations financières des Québécois.

« Notre priorité, c'est de rendre la vie plus abordable et laisser plus d'argent dans les poches des Québécois et Québécoises. La priorité de M. Blanchet, c'est de travailler avec le Parti québécois pour la souveraineté », a affirmé Andrew Scheer lors d'un arrêt à la frontière canado-américaine.

« Les Québécois et Québécoises ont fait un choix l'an dernier. (Ils ont) choisi un nouveau gouvernement. Et maintenant, c'est le temps pour (un) nouveau gouvernement au niveau fédéral qui va renforcer la nation québécoise », a plaidé M. Scheer.

Faisant bande à part, le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), Jagmeet Singh, a choisi de ne rien dire du Bloc québécois dans son discours devant le congrès du Syndicat canadien de



« Impuissante » ou « obsédée », le chef du Bloc québécois Yves-François Blanchet s'amuse des attaques contre sa formation. — PHOTO PC, GRAHAM HUGHES

la fonction publique (SCFP), à Montréal.

M. Singh a surtout attaqué le chef libéral, puis le Parti conservateur, et même les verts d'Elizabeth May. Mais pas un mot sur le Bloc québécois qui, pourtant, risque de lui arracher des comtés qui avaient voté pour le NPD en 2015.

### PROMESSES VERTES

Aussi de passage à Montréal, le leader du Parti vert a promis, si son parti obtient la balance du pouvoir, d'utiliser ce pouvoir pour obtenir plus de protection de la culture.

Elizabeth May voudra ainsi imposer les revenus des géants du Web et les forcer à récolter la TPS – « sans attendre ».

M<sup>me</sup> May a aussi souligné que

son parti augmenterait le financement de Radio-Canada à hauteur de la somme par habitant remise à la BBC, le diffuseur d'État au Royaume-Uni. Car les francophones hors Québec méritent des services de nouvelles de qualité, a-t-elle notamment fait valoir, sur l'esplanade de la Place des arts à Montréal.

### PROMESSES CONSERVATRICES

Le chef conservateur a choisi le chemin Roxham comme décor pour promettre à Québec « de recevoir avec intérêt » ses demandes d'un plus grand contrôle sur la sélection des nouveaux arrivants sur son territoire.

« J'appuie (...) la volonté du

premier ministre Legault d'exercer plus d'autonomie dans la sélection et les conditions d'accueil de ceux et celles qui veulent immigrer au Québec », a déclaré Andrew Scheer mercredi matin, à quelques pas de la frontière américaine.

Il n'a toutefois pas parlé explicitement du test de connaissance des valeurs que veut imposer le gouvernement Legault ni du désir du gouvernement caquiste de contrôler le nombre de réfugiés et le nombre d'immigrants qui viennent rejoindre leurs familles.

M. Scheer s'est engagé, s'il est élu, à embaucher 250 officiers de plus pour patrouiller la frontière. Et sans en préciser le nombre, il a dit qu'il déploierait à la frontière, « vers les points chauds des

migrants illégaux », des juges de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié. Ces juges traiteraient ainsi plus rapidement les demandes des migrants.

### PROMESSES LIBÉRALES

Mercredi matin, Justin Trudeau avait une date à mettre sur l'une de ses promesses électorales.

**« Il y a, dans cette stratégie hautement prévisible des autres partis, une admission et une crainte que le Québec donne pas mal de sièges au Bloc québécois. »**

— Yves-François Blanchet

« La première chose qu'on fera en tant que gouvernement, c'est de baisser encore une fois les impôts des Canadiens et en plus d'accorder une baisse d'impôts à ceux qui en ont le plus besoin, un gouvernement libéral réélu réduira vos factures de cellulaires de 25 pour cent d'ici deux ans », a-t-il déclaré.

### LOI QUÉBÉCOISE SUR LA LAÏCITÉ, ENCORE

À Québec, pour la seconde journée consécutive, le premier ministre François Legault s'en est pris au chef libéral au sujet de la Loi sur la laïcité.

M. Legault a tenté de justifier pourquoi il épargnait les autres chefs des partis fédéraux et ne commentait que les sorties de M. Trudeau sur ce sujet.

« Moi, je ne peux pas tolérer qu'un chef vienne dire, se vanter, d'être le seul à être prêt à contester la volonté populaire au Québec. Je ne pense pas que c'est comparable avec ce qui a été dit par les autres chefs au débat », a déclaré M. Legault.



Comme c'est le cas depuis la dissolution du Parlement, le Parti libéral de Justin Trudeau et le Parti conservateur d'Andrew Scheer sont toujours au coude à coude. Le hic, c'est que les deux formations en tête ont toutes les deux perdu trois points selon les intentions de vote compilées par Léger pour le compte de *La Presse canadienne*. — PHOTO PC, SEAN KILPATRICK



« À 31 pour cent chacun, ça démontre que Justin Trudeau jusqu'à présent n'a pas été capable de convaincre les progressistes de venir à lui parce qu'il ne fait pas de gains depuis le début de la campagne; et du côté des conservateurs c'est comme si personne au centre de l'échiquier politique ne pense s'en aller vers la droite. Comme si lui non plus n'arrivait pas à convaincre personne. »

— Christian Bourque, vice-président exécutif de Léger

## SONDAGE LÉGER

# Vers un gouvernement minoritaire

UGO GIGUÈRE  
*Presse canadienne*

**Il reste douze jours avant le scrutin fédéral du 21 octobre et, selon les résultats d'un nouveau sondage Léger, publié au 29<sup>e</sup> jour de la campagne, le Canada se dirige « plus que jamais » vers un gouvernement minoritaire.**

Comme c'est le cas depuis la dissolution du Parlement, le Parti libéral du Canada (PLC) et le Parti conservateur du Canada (PCC) sont toujours au coude à coude. Le hic, c'est que les deux formations en tête ont toutes les deux perdu trois points, selon les intentions de vote compilées par Léger pour le compte de *La Presse canadienne*.

Selon le vice-président exécutif de Léger, Christian Bourque, les 31 pour cent d'appuis récoltés par les libéraux et les conservateurs rendent très improbable l'élection d'un gouvernement majoritaire. Il rappelle que lorsque les conservateurs ont formé des gouvernements minoritaires, en 1979 et en 2006, ils avaient récolté autour de 36 pour cent des voix.

« On dirait que cette part-là de 35-36 pour cent va être difficile à atteindre. Donc, c'est sûr que le scénario d'un gouvernement minoritaire, peu importe la couleur, se confirme de plus en plus », prévoit-il.

L'une des principales raisons évoquées par le sondeur pour expliquer la difficulté des grands partis à mobiliser l'électorat serait l'incapacité des chefs à inspirer la population.

« Ils sont peut-être plus un risque pour leur parti qu'un atout, s'interroge Christian Bourque. Il semble qu'après le premier débat en français et le débat en anglais, ce que les Canadiens nous disent, c'est que les deux chefs n'ont pas impressionné. »

Cette mauvaise performance de Justin Trudeau et d'Andrew Scheer a eu pour conséquence d'ouvrir une porte aux plus petits partis et ceux-ci en ont grandement profité. À l'échelle du pays, le Nouveau Parti démocratique (NPD) a gagné quatre points pour se hisser à 18 pour cent des intentions de vote contre 11 pour cent pour le Parti vert du Canada et trois pour cent pour le Parti populaire du Canada.

À la question « Qui ferait le meilleur premier ministre? », Jagmeet Singh a gagné cinq points depuis le précédent coup de sonde et obtient la faveur de 16 pour cent des répondants. Justin Trudeau, premier ministre sortant, reste en tête avec 25 pour cent d'appuis, contre 21 pour cent pour son principal rival Andrew Scheer.

### MONTÉE DU BLOC AU QUÉBEC

Au Québec, la tendance est tout autre puisque le Bloc québécois

continue son ascension. La performance du chef Yves-François Blanchet aux débats semble avoir convaincu de nombreux électeurs: le Bloc a gagné neuf points et se trouve maintenant deuxième dans les intentions de vote au Québec avec 29 pour cent, tout juste derrière les libéraux à 31 pour cent, mais loin devant les conservateurs à 16 pour cent.

Selon le vice-président exécutif de Léger, plusieurs facteurs expliquent la forte progression du Bloc. Il cite d'abord « la liste d'épicerie » du premier ministre du Québec François Legault, « dont Yves-François Blanchet s'est emparé pour en faire sa plateforme », dit-il.

Puis, Christian Bourque estime que la réaction des autres partis fédéraux à la Loi sur la laïcité de l'État au Québec pourrait avoir eu un effet sur les électeurs. Il ajoute à cela la bonne performance du chef bloquiste, notamment lors du débat en français, puis finalement le fait qu'un vote pour le Bloc demeure « relativement facile ».

« Le Bloc a déjà eu 49 pour cent du vote au Québec, donc il y a des gens qui ont été tentés par le NPD ou le Parti libéral et qui, pour eux, voter Bloc demeure un choix assez simple parce qu'ils l'ont déjà fait avant », croit M. Bourque, qui précise qu'il ne faut surtout pas y voir un regain de la cause souverainiste.

« Il y a une forme de nationalisme dans ce vote-là, mais qui n'est pas politisé comme il l'était autrefois », note-t-il.

Les répondants au sondage ont déclaré le bloquiste Yves-François Blanchet vainqueur du débat francophone à TVA (34 pour cent), devant le libéral Justin Trudeau (25 pour cent). Dans le cas du débat anglophone, c'est le néo-démocrate Jagmeet Singh qui serait sorti gagnant d'après 29 pour cent des auditeurs, devant le conservateur Andrew Scheer (22 pour cent) et M. Trudeau (20 pour cent).

De manière générale, un répondant sur quatre soutient que Jagmeet Singh a dépassé ses attentes en tant que débattre. Onze pour cent des répondants ont dit la même chose pour Elizabeth May et neuf pour cent pour Yves-François Blanchet et Andrew Scheer.

### CHANGEMENT DE STRATÉGIE

Les leaders politiques auront une dernière chance d'impressionner les électeurs, lors du débat en français de la Commission des débats des chefs qui sera présenté jeudi.

Par la suite, la dernière ligne droite de la campagne devrait donner lieu à une bataille de porte-à-porte, « comté par comté, rue par rue », d'après Christian Bourque. Il s'attend à voir les chefs être plus présents sur le terrain dans des endroits où ils doivent à tout prix sauver des sièges ou encore

là où des gains seraient encore possibles.

« À 31 pour cent chacun, ça démontre que Justin Trudeau jusqu'à présent n'a pas été capable de convaincre les progressistes de venir à lui parce qu'il ne fait pas de gains depuis le début de la campagne; et du côté des conservateurs, c'est comme si personne au centre de l'échiquier politique ne pense s'en aller vers la droite. Comme si lui non plus n'arrivait pas à convaincre personne. »

Il semble rester une occasion à saisir pour M. Trudeau puisque 65 pour cent des électeurs qui soutiennent le NPD et 50 pour cent de ceux qui appuient le Parti vert craignent davantage un retour des conservateurs au pouvoir que de devoir passer encore quatre ans sous un gouvernement libéral.

De plus, les électeurs disant soutenir le NPD ou le Parti vert reconnaissent être moins convaincus de leur choix. À peine un peu plus de la moitié d'entre eux affirment que leur décision est finale, contre 76 pour cent des conservateurs, 69 pour cent des libéraux et 68 pour cent des bloquistes.

Ce sondage a été mené du 7 au 9 octobre auprès de 2150 électeurs sélectionnés parmi le panel en ligne de Léger. Il n'est pas possible de déterminer une marge d'erreur pour ce type de sondage puisque l'échantillon de répondants n'est pas probabiliste.

## RENCONTRE DU RACEF

# L'art sacré s'invite à Alma

STÉPHANE BOUCHARD  
sbouchard@lequotidien.com

La ville de l'hospitalité, Alma, recevra vendredi et samedi une trentaine de peintres, sculpteurs et poètes qui font de l'art sacré lors de l'événement Chemins de l'art, Chemins de foi.

Cette rencontre ouverte au public regroupe les membres du Réseau d'art chrétien et d'éducation de la foi (RACEF), des créateurs qui ont comme point commun de faire de l'art qui possède une connotation spirituelle. L'organisme est aussi composé d'amoureux de l'art chrétien et de personnes œuvrant dans la pastorale. Il s'agit de la première fois que le RACEF se réunit dans la région.

L'artiste et coordonnatrice régionale du RACEF, Linda-Pierre Bélanger, était bien heureuse d'accueillir tous ces créateurs, chez elle. « Ça nous permet de partager des expériences et d'assister à des conférences. Il y a plusieurs activités au programme le samedi », explique-t-elle.

Si elle convient que toutes les formes d'art comportent une part de sacré, celle que l'on présentera à Alma le week-end prochain aspire à montrer ce qui dépasse l'être humain.

« L'art sacré, comme on l'entend, ça touche un peu plus les sens, l'être. Quand on peint un paysage, par exemple, on témoigne du Créateur, on touche à ce qui est plus grand que nous. On montre

le moment qui nous fait grandir intérieurement. »

## DEUX JOURS

L'événement a lieu au Havre de l'hospitalité, à Alma. Un vernissage est à l'horaire vendredi soir, à partir de 17 h. Le lendemain, il est possible de rencontrer les invités.

« Les artistes qui seront sur place vont nous raconter ce qu'ils vivent à travers l'art », dit Linda-Pierre Bélanger, à propos du déroulement de ces deux jours qui mettent en valeur le potentiel de l'art religieux.

« L'art sacré, comme on l'entend, ça touche un peu plus les sens, l'être. Quand on peint au paysage, on témoigne du Créateur, on touche à ce qui est plus grand que nous. »

— Linda-Pierre Bélanger

En plus des œuvres de M<sup>me</sup> Bélanger, on pourra voir le travail d'Emmanuel Allard, Normand Décary, Anne-Marie Forest, Béatrice François, Jacques Houle, Réal Lauzon, Isabelle Sentilhes et Trinh Ta.

Une contribution libre de 20 dollars est demandée pour assister aux différentes activités de *Chemins de l'art, chemins de foi*.



L'art sacré aspire à montrer ce qui est plus grand que nous, indique l'artiste Linda-Pierre Bélanger. — PHOTO COURTOISIE

## BAROMÈTRE ÉLECTIONS 2019

RECHERCHE  
MAINSTREET  
RESEARCH

GRUPE  
CAPITALES  
MEDIAS

## UN OUTIL POUR SUIVRE LES INTENTIONS DE VOTE EN TEMPS RÉEL

NOUVELLES DONNÉES AJOUTÉES QUOTIDIENNEMENT

barometreelections.ca

Abonnez-vous maintenant pour

89\$

# Pénurie de main-d'œuvre: plus sévère en région ?



VÉRIFICATION  
FAITE



JEAN-FRANÇOIS CLICHE  
jfcliche@lesoleil.com

## L'AFFIRMATION

« C'est un enjeu qui touche le Québec entier, mais particulièrement les régions plus éloignées. Partout, les entreprises ont de la difficulté à embaucher du personnel et sont contraintes de réduire leurs activités, voire à fermer leurs portes. Le fédéral, cet ordre de gouvernement loin des gens et surtout des régions, semble inconscient de l'ampleur du problème et n'apporte aucune solution. Nous proposons donc aujourd'hui toute une série de mesures concrètes pour venir en aide à nos économies régionales », a déclaré le chef du Bloc québécois, Yves-François Blanchet, lors d'un point de presse récent [bit.ly/2ICpL6A].

## LES FAITS

Les économistes ne s'entendent pas tous sur le terme à employer, mais l'idée qu'une « pénurie » ou qu'une « rareté » assez prononcée



En principe, une pénurie de main-d'œuvre entraîne les salaires à la hausse. « Il y a des secteurs où c'est le cas. Par exemple, on voit de plus en plus de restaurateurs afficher des postes pas mal en haut du salaire minimum. Ça, c'est un signe qu'on a affaire à une pénurie », affirme Luc Bissonnette, de l'Université Laval. — PHOTO 123RF, TWINSTERPHOTO

de la main-d'œuvre affecte présentement le Québec rallie une majorité d'observateurs. La question est : est-il vrai que le phénomène affecte davantage les régions que les grandes villes ?

Une mesure classique des pénuries de main-d'œuvre est le « taux de postes vacants » — soit le pourcentage de tous les emplois (occupés ou vacants) qui restent à pourvoir. Statistique Canada en fait d'ailleurs un décompte trimestriel [bit.ly/325FPWg]. Or, si ces chiffres montrent bel et bien une rareté de travailleurs qui s'aggrave, on n'y voit nulle part de signe qu'elle est plus sévère en région qu'en ville. Dans les régions urbaines (Montréal,

Laval, Québec et Outaouais) ou dont la population est nettement dominée par la banlieue d'un grand centre urbain (Lanaudière, par exemple), le taux de postes vacants est passé de 1,8 % en 2015 à 3,5 % pendant la première moitié de 2019. Dans les « régions », ce même indicateur a cru de 1,6 à 3,5 %.

(J'ai aussi fait ce même calcul en classant les endroits qui ont « une fesse en ville et une fesse en campagne » [Laurentides, Lanaudière et Montérégie] dans les « régions », et cela n'a presque pas changé le résultat.)

Il y a bel et bien certaines régions où les employeurs semblent avoir plus de difficultés que le reste

du Québec à embaucher : Chaudière-Appalaches affiche un taux de postes vacants de 4,2 %, par exemple. Mais il y en a aussi d'autres où c'est l'inverse — le Saguenay-Lac-Saint-Jean est à 2,7 % et la Gaspésie, à 3,0 %.

Dans une étude publiée en mars dernier, Desjardins a trouvé essentiellement la même chose [bit.ly/2p3VF58], soit qu'il y a des régions et des secteurs où c'est pire, et d'autres où ça l'est moins. Et les quelques économistes que j'ai sollicités partagent *grosso modo* le même constat : rien n'indique que c'est vraiment pire en régions qu'en ville.

Luc Bissonnette, de l'Université Laval, est du nombre. « Ça ne veut

pas dire que c'est facile en région, souligne-t-il. C'est juste que c'est difficile partout, mais pour des raisons qui peuvent être différentes. Les régions ont des structures démographiques très différentes des villes. C'est très difficile pour elles d'attirer de nouveaux travailleurs. [...] Les villes n'ont pas ce problème-là, mais la croissance est très forte dans plusieurs secteurs. »

En principe, ajoute-t-il, une pénurie de main-d'œuvre entraîne les salaires à la hausse. « Il y a des secteurs où c'est le cas. Par exemple, on voit de plus en plus de restaurateurs afficher des postes pas mal en haut du salaire minimum. Ça, c'est un signe qu'on a affaire à une pénurie. Mais dans plusieurs autres secteurs, ce n'est pas évident. »

C'est la raison pour laquelle M. Bissonnette n'est pas convaincu qu'on ait vraiment affaire à une « pénurie » de main-d'œuvre au sens classique — c'est-à-dire une demande de travail qui serait clairement supérieure à l'offre. « J'aime bien faire la comparaison avec une offre pour acheter une Lamborghini à 15 000 \$, illustre-t-il. Le fait que personne ne veuille me vendre cette voiture à ce prix n'est pas un indicateur d'une pénurie, mais plutôt que mon offre est sous le prix du marché. En ce moment, plusieurs postes vacants offrent tout simplement des conditions qui n'intéressent pas les travailleurs. »

M. Bissonnette admet toutefois d'emblée que sa position est minoritaire et que beaucoup de ses collègues économistes parlent de « pénurie ».

## LE VERDICT

Faux. La « pénurie » ou la « rareté » de main-d'œuvre, peu importe comment on l'appelle, est une réalité indéniable, mais rien n'indique pour l'instant que les régions en souffrent davantage que les principaux centres urbains du Québec.

## MISES EN CHANTIER

# Une première moitié d'année difficile

ANNE-MARIE GRAVEL  
amgravel@lequotidien.com

Les six premiers mois de l'année ont été difficiles en ce qui a trait aux mises en chantier d'habitations au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Contrairement à la province qui connaît son meilleur début d'année depuis 2010, la région enregistre une diminution de 27 % par rapport à la même période l'an dernier.

L'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ) a dévoilé mercredi le bilan des mises en chantier pour le premier semestre de 2019.

Au cours des six premiers mois de l'année, un total de 196 logements ont été mis en chantier. Le ralentissement des activités a touché tous les secteurs. Le secteur de l'unifamiliale enregistre une baisse de 28 % avec un total de

154 logements. Quatre logements en copropriété seulement ont été construits, ce qui représente une baisse de 67 % par rapport à l'an dernier. La situation n'est pas tellement plus rose du côté des logements locatifs où 38 mises en chantier ont été répertoriées, ce qui représente une diminution de 14 %.

Saguenay (-18 %), Alma (-28 %) et Saint-Honoré (-11 %) ont toutes été touchées par ce recul.

La valeur totale des permis de

construction émis par les villes du Saguenay-Lac-Saint-Jean est aussi à la baisse avec 69,6 M \$, ce qui représente une baisse de 12 % comparativement à la même période l'an dernier.

Le nombre de permis a lui aussi chuté. La construction de 311 logements a été autorisée, ce qui représente une diminution de 25 % par rapport à la même période l'an dernier.

Quant aux permis de rénovation,

la valeur de ceux octroyés a connu une hausse de 6 % pour atteindre un total de 42,8 M \$. De ce montant, 7 M \$ concernent des travaux pour des immeubles locatifs, ce qui représente le double de l'an dernier à la même date.

## QUÉBEC

Pour l'ensemble de la province, le nombre de mises en chantier dans les centres de 10 000 habitants et plus pour la première moitié de l'année s'est élevé à 21 081 logements, ce qui représente une augmentation de 9 % par rapport à la même période l'an passé. Il s'agit de la meilleure première moitié d'année pour la construction résidentielle depuis 2010.

## Étienne Jacques agira comme consultant pour la zone ferroviaire

L'ancien patron de Rio Tinto pour l'Amérique du Nord, Étienne Jacques, reçoit le mandat de Saguenay afin de réaliser les démarches de recherche de financement pour le projet de la zone ferroviaire.

La mairesse Josée Néron a confirmé le mandat à la suite d'une résolution unanime du Conseil municipal de Saguenay du 3 septembre.

« M. Jacques aura le mandat de

coordonner les représentations auprès des gouvernements et partenaires du milieu afin d'obtenir le financement nécessaire à la réalisation du projet présenté par le conseil d'arrondissement de Chicoutimi », explique la mairesse dans un communiqué de presse.

Le projet de construction du stationnement à étages de la rue du Havre, d'un amphithéâtre sportif et de trois tours à

logements (125 condominiums) est évalué à 60 millions de dollars. Saguenay vise une participation égale des milieux politiques municipal, provincial et fédéral.

« Étienne Jacques est un leader incontesté de la région et un homme d'affaires ayant évolué dans l'une des plus grandes entreprises du Canada. Son implication dans le développement d'un milieu de vie unique et stimulant, au cœur du

centre-ville de l'arrondissement de Chicoutimi, est significative pour les citoyens de Saguenay », a ajouté M<sup>me</sup> Néron.

En plus des représentations auprès des gouvernements, Étienne Jacques aura le mandat de finaliser le montage financier du projet en respectant les paramètres établis par le conseil d'arrondissement et de mettre sur pied et animer un comité de promoteurs du projet. **STÉPHANE BÉGIN**

# « Insouciance téméraire »

### Le jeune conducteur épileptique qui a happé une femme enceinte sur Laurier coupable de négligence criminelle causant la mort

ISABELLE MATHIEU  
imathieu@lesoleil.com

**Son médecin lui avait interdit de conduire. Ses collègues de travail lui déconseillaient de prendre le volant. Le conducteur épileptique Jonathan Falardeau-Laroche ne les a pas écoutés et s'est rendu coupable de négligence criminelle causant la mort d'une jeune femme enceinte devant le CHUL, le 10 août 2016.**

Dans son jugement rendu mercredi, le juge Pierre-L. Rousseau de la Cour du Québec conclut que le jeune accusé de 25 ans a fait preuve ce matin-là d'une

Le juge note que le jeune accusé « ne se souciait pas que des conséquences arrivent » et « préférerait fermer les yeux ».

insouciance « hautement » déréglée et téméraire à l'égard de la vie d'autrui. Une insouciance qui a coûté la vie à Marie-Pier Gagné, 27 ans et a causé des blessures à son bébé ainsi qu'à une autre automobiliste.

Tout en se montrant empathique à l'égard de la condition de santé du jeune homme, épileptique depuis l'enfance, le juge Rousseau note que l'accusé « ne se souciait pas que des conséquences arrivent » et « préférerait fermer les yeux et se faire croire qu'il pouvait freiner son véhicule ».

Accompagné de ses parents, Jonathan Falardeau-Laroche n'a que peu réagi au prononcé du jugement. Les proches de Marie-Pier Gagné, qui étaient nombreux, assis dans le fond de la salle d'audience, n'ont pas souhaité s'exprimer publiquement sur la décision.

#### PLUSIEURS AVERTISSEMENTS

Au cours du procès qui s'est tenu au printemps dernier, la poursuite a amené en preuve plusieurs éléments démontrant que l'accusé connaissait son état et les risques y étant associés. Le neurologue qui suivait l'accusé depuis une douzaine d'années a longuement témoigné. Jonathan Falardeau-Laroche avait consulté le D<sup>r</sup> Michel Sylvain quelques minutes avant la collision en raison d'une récurrence de ses crises d'épilepsie, redevenues fréquentes depuis quelques mois après des années à être contrôlées par la médication.

Le médecin spécialiste assure qu'il avait alors répété à son jeune patient qu'il ne pouvait pas conduire. La défense soutenait que le sujet de la conduite automobile n'avait pas été abordé lors de la consultation et que le D<sup>r</sup> Sylvain mentait pour se protéger d'une poursuite civile ou disciplinaire.

Le juge Rousseau n'est pas d'accord et retient le témoignage du neurologue comme « crédible et probant ». Il note le souci de ce témoin de toujours

répondre pour être bien compris de l'interlocuteur.

Selon le juge, l'accusé invente quand il prétend, lors de l'interrogatoire policier en octobre 2016, que le D<sup>r</sup> Sylvain l'avait autorisé à conduire aux fins de son travail.

Le juge Rousseau a aussi retenu que durant l'été 2016, plusieurs collègues du garage d'esthétique automobile avaient incité Jonathan Falardeau-Laroche à cesser de conduire après avoir constaté certains moments d'absence chez l'employé. Ces témoins étaient crédibles et cohérents, note le juge.

En décembre 2015, le jeune accusé avait causé un accident sur le pont Pierre-Laporte après avoir eu une absence en raison de son épilepsie, retient le juge, qui avait pu voir une vidéo de l'événement.

Il a été établi lors du procès que le jeune Falardeau-Laroche avait un problème de consommation d'alcool depuis cinq ans. Il avait été prévenu par son père et son neurologue qu'alcool et épilepsie ne font pas bon ménage, souligne le juge Rousseau.

Mis ensemble, tous ces éléments, dit le juge Rousseau, montrent un écart marqué entre la conduite de Falardeau-Laroche et celle d'un citoyen placé dans les mêmes circonstances.

Les parties reviendront devant la cour en décembre pour les représentations sur la peine.

#### RAPPEL DES FAITS

Le 10 août 2016, vers 10 h 15, Marie-Pier Gagné et son conjoint traversaient le boulevard Laurier sur le passage réservé aux piétons après s'être rendus à un rendez-vous de suivi de grossesse. La jeune femme habitant à Saint-Lambert-de-Lauzon était à ce moment enceinte de 40 semaines et deux jours.

Sous les yeux horrifiés de nombreux témoins, la jeune femme a été percutée par la Kia Rio blanche conduite par



Reconnu coupable de négligence criminelle causant la mort d'une jeune femme enceinte devant le CHUL, Jonathan Falardeau-Laroche, n'a que peu réagi au prononcé du jugement, mercredi. — PHOTO LE SOLEIL, YAN DOUBLET

Falardeau-Laroche. Le corps de Marie-Pier Gagné a été projeté dans les airs.

Le jeune conducteur, qui venait d'avoir une absence en raison de son épilepsie, a poursuivi sa route en direction ouest sur encore 330 mètres, jusqu'à l'avenue Germain-des-Prés, où il est entré en collision avec deux voitures.

De nombreux médecins et membres du personnel hospitalier sont sortis du CHUL pour

porter secours à la jeune femme enceinte. Son décès a malheureusement été constaté quelques heures plus tard.

Les médecins ont réussi à accoucher la petite fille de Marie-Pier Gagné avec une césarienne d'urgence. La petite a eu une double fracture au crâne et fait une commotion. Elle a été transférée en avion dans un hôpital de Montréal. Une conductrice percutée par l'accusé a subi des fractures aux côtes.

# affaires

OR  
1516,03  
- 0,57  
\$US/ONCE

PÉTROLE  
58,28  
0,12  
BARIL US\$

ALUMINIUM  
0,7858  
0,11%  
\$US/LIVRE

EURO  
0,6821  
-0,0028  
€EURO

LE DOLLAR  
74,94  
-0,11  
¢US

facebook/  
LeQuotidien  
Progres

@lequotidien\_cyb

PRINCIPAUX INDICES			
Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	979.34 \$	6.52 \$	92565898
S&P/TSX 300	16379.87 \$	85.92 \$	176211823
S&P/TSX VENTURE	0.00 \$	0.00 \$	0
DOW JONES	26346.01 \$	181.97 \$	0
NASDAQ (QQQ)	187.23 \$	1.81 \$	9129974
NASDAQ/Canada	0.00 \$	0.00 \$	0

TORONTO			
Les titres les plus actifs			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
THE GREEN ORGANIC	TGOD	1.43 \$	-0.30 \$
CDN NATURAL RES	CNQ	32.57 \$	-0.20 \$
ENCANA CORP.	ECA	5.55 \$	-0.07 \$
BOMBARDIER INC.	BBD.B	1.58 \$	0.02 \$
TC ENERGY CORP.	TRP	68.46 \$	0.78 \$
ENBRIDGE INC.	ENB	46.88 \$	0.53 \$
B2GOLD CORP.	BTO	4.60 \$	-0.04 \$
MANULIFE FIN	MFC	23.27 \$	0.24 \$
BETAPRO CRUDE OIL	HOU	4.99 \$	0.09 \$
AURORA CANNABIS	ACB	5.47 \$	-0.05 \$

Les plus fortes hausses			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
CONSTELLATION	CSU	1337.95 \$	16.06 \$
E-L FINANCIAL	ELF	744.99 \$	6.37 \$
SHOPFY INC	SHOP	418.65 \$	4.26 \$
CANADIAN PACIFIC	CP	281.21 \$	3.95 \$
BOYD GROUP INCOME	BYD.UN	172.23 \$	2.73 \$
AG GROWTH	AFN	40.41 \$	2.31 \$

Les plus fortes baisses			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
FAIRFAX FINANCIAL	FFH	557.08 \$	-5.26 \$
CNOOC LIMITED	CNU	195.05 \$	-2.34 \$
CALIAN GROUP LTD	CGY	33.18 \$	-1.63 \$
EXCHANGE INCOME	EIF	37.13 \$	-1.40 \$
FIRST TRUST	FTF	29.13 \$	-1.17 \$
MAINSTREET EQ J	MEQ	61.88 \$	-1.12 \$

NEW YORK			
Les titres les plus actifs			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
SPDR S&P 500 ETF	SPY	291.12 \$	2.46 \$
VanEck Vectors ETF	GDX	28.06 \$	-0.31 \$
NIO Inc	NIO	1.63 \$	-0.08 \$
Chesapeake Energy	CHK	1.27 \$	-0.01 \$
United States	X	10.10 \$	-0.93 \$
General Electric	GE	8.35 \$	0.08 \$
iShares Tr -	EEM	40.64 \$	0.30 \$
The Fin Select	XLF	27.04 \$	0.26 \$
Bank of America	BAC	27.89 \$	0.28 \$
AT&T Inc	T	37.05 \$	-0.43 \$

Les plus fortes hausses			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
Berkshire Hathaway	BRKA	310170.00 \$	3160.00 \$
Cable One Inc	CABO	1279.80 \$	21.98 \$
Chipotle Mexican	CMG	828.03 \$	21.58 \$
Mettler-Toledo	MTD	673.03 \$	14.75 \$
Boston Beer Co	SAM	382.98 \$	11.16 \$
Credit Suisse AG	DGAZ	150.20 \$	10.11 \$

Les plus fortes baisses			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
NVR Inc.	NVR	3649.86 \$	-45.36 \$
Biglari Holdings	BHLA	461.00 \$	-12.01 \$
Texas Pacific Land	TPL	605.22 \$	-9.57 \$
Molson Coors	TAPA	57.51 \$	-7.39 \$
Dominos Pizza Inc.	DPZ	248.14 \$	-6.52 \$
Biglari Holdings	BH	89.52 \$	-3.73 \$

NASDAQ			
Les titres les plus actifs			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
Credit Suisse AG	TVIX	15.04 \$	-1.04 \$
Advanced Micro	AMD	28.46 \$	0.23 \$
Naked Brand Group	NAKD	0.04 \$	-0.00 \$
Roku Inc	ROKU	117.79 \$	9.79 \$
Advaxis Inc	ADXS	0.41 \$	0.02 \$
Microsoft Corp	MSFT	138.24 \$	2.57 \$
Zynga Inc	ZNGA	6.13 \$	0.17 \$
Ocugen Inc	OCGN	1.72 \$	0.44 \$
Apple Inc	AAPL	227.03 \$	2.63 \$
Cisco Systems Inc	CSCO	46.84 \$	0.45 \$

Les plus fortes hausses			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
CoStar Group, Inc.	CSPG	600.32 \$	22.43 \$
Amazon.com Inc	AMZN	1721.99 \$	16.48 \$
Alphabet Inc	GOOG	1202.31 \$	13.18 \$
Alphabet Inc	GOOGL	1202.40 \$	12.27 \$
Roku Inc	ROKU	117.79 \$	9.79 \$
Atrion Corp.	ATRI	767.88 \$	9.50 \$

Les plus fortes baisses			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
James River Group	JRVR	37.88 \$	-11.06 \$
Monolithic Power	MPWR	135.15 \$	-6.66 \$
Zebra Technoes	ZBRA	191.83 \$	-6.46 \$
GW Pharmaceuticals	GWPH	110.83 \$	-5.52 \$
Mesa Laboratories,	MLAB	219.78 \$	-5.22 \$
Helen of Troy Ltd.	HELE	149.79 \$	-4.81 \$

TITRES VEDETTES À TORONTO					
Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	5.73 \$	5.52 \$	5.55 \$	-0.07 \$
Barrick Gold Corp	ABX	24.04 \$	23.62 \$	23.81 \$	-0.26 \$
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	40.90 \$	39.98 \$	40.88 \$	0.85 \$
Bombardier CL A	BBD.A	1.82 \$	1.65 \$	1.68 \$	0.01 \$
Bombardier Inc.	BBD.B	1.62 \$	1.57 \$	1.58 \$	0.02 \$
BCE Inc.	BCE	64.84 \$	64.31 \$	64.75 \$	0.20 \$
Bank of Montreal	BMO	95.93 \$	95.01 \$	95.78 \$	0.62 \$
Bank of Nova Scotia	BNS	75.00 \$	74.35 \$	74.82 \$	0.62 \$
CAE Inc	CAE	32.70 \$	32.19 \$	32.53 \$	0.27 \$
Cascades Inc.	CAS	11.34 \$	11.10 \$	11.29 \$	-0.01 \$
Cogeco Cable Inc.	CCA	108.34 \$	106.95 \$	108.08 \$	0.54 \$
Canfor	CFP	15.65 \$	15.40 \$	15.56 \$	0.09 \$
CIBC	CM	108.65 \$	107.35 \$	108.59 \$	1.28 \$
Canadian Natural Res.	CNQ	33.16 \$	32.26 \$	32.57 \$	-0.20 \$
CN Railway Company	CNR	113.38 \$	111.90 \$	112.75 \$	1.14 \$
Canadian Pacific Railway	CP	282.12 \$	278.75 \$	281.21 \$	3.95 \$
Canadian Tire	CTC	208.01 \$	208.01 \$	208.01 \$	0.00 \$
Canadian Western Bank	CWB	32.83 \$	32.50 \$	32.50 \$	-0.05 \$
Domtar	UFS	44.80 \$	43.59 \$	44.47 \$	1.37 \$
Emera	EMA	58.39 \$	57.86 \$	57.94 \$	-0.36 \$
Enerplus	ERF	8.85 \$	8.54 \$	8.62 \$	-0.06 \$
CGI Group Inc.	GIB.A	104.17 \$	102.79 \$	103.77 \$	1.09 \$
Transcontinental Inc.	TCL.A	14.87 \$	14.60 \$	14.73 \$	-0.02 \$
Great-West Lifeco	GWG	30.41 \$	30.16 \$	30.23 \$	0.10 \$
Industrial Alliance	IAG	59.38 \$	58.30 \$	59.03 \$	0.46 \$
Societe financiere IGM	IGM	36.71 \$	36.31 \$	36.57 \$	0.24 \$
Imperial Oil	IMO	32.29 \$	31.53 \$	31.70 \$	-0.34 \$
Quebecor Inc	QBR.B	30.80 \$	30.54 \$	30.74 \$	0.16 \$
Loblaws Cos.	L	74.42 \$	73.91 \$	74.15 \$	0.12 \$
Laurentian Bank	LB	44.90 \$	44.48 \$	44.71 \$	0.12 \$
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	29.68 \$	29.28 \$	29.56 \$	0.18 \$
Magna International	MG	66.75 \$	65.74 \$	66.43 \$	1.12 \$
Metro Inc.	MRU	57.98 \$	57.66 \$	57.74 \$	0.05 \$
National Bank	NA	66.30 \$	65.72 \$	66.08 \$	0.23 \$
Precision Drilling Corp.	PD	1.43 \$	1.33 \$	1.35 \$	-0.02 \$
Power Corp.	POW	30.13 \$	29.66 \$	30.04 \$	0.41 \$
Power Financial	PWF	30.13 \$	29.64 \$	30.05 \$	0.48 \$
Quebecor Inc.	QBR.B	30.80 \$	30.54 \$	30.74 \$	0.16 \$
Rogers Comm. Inc.	RCL.B	64.18 \$	63.46 \$	63.89 \$	-0.07 \$
Royal Bank	RY	105.78 \$	104.51 \$	105.49 \$	1.01 \$
Saputo Inc.	SAP	38.93 \$	38.48 \$	38.85 \$	0.16 \$
Shaw Communications	SJR.B	26.20 \$	25.96 \$	26.08 \$	0.09 \$
Sun Life financial	SLF	57.47 \$	56.79 \$	57.32 \$	0.49 \$
SNC-Lavalin	SNC	17.79 \$	17.18 \$	17.53 \$	0.43 \$
Superior Propane Corp	SPB	12.01 \$	11.93 \$	11.96 \$	0.05 \$
Suncor Energy Inc.	SU	39.16 \$	38.67 \$	38.92 \$	0.17 \$
Telus Corporation	T	47.65 \$	47.16 \$	47.59 \$	0.34 \$
Transalta Corporation	TA	8.40 \$	8.25 \$	8.29 \$	-0.10 \$
TD Bank	TD	73.14 \$	72.27 \$	72.86 \$	-0.30 \$
Transcanada Pipe	TRP	68.83 \$	67.78 \$	68.46 \$	0.78 \$
Torstar Corp.	TS.B	0.84 \$	0.84 \$	0.84 \$	0.02 \$
Weston George Ltd	WN	111.59 \$	110.73 \$	111.50 \$	0.93 \$

## CHRONIQUE JURIDIQUE



Me Guillaume Desautels

### LA CRAINTE FINANCIÈRE EST-ELLE UN MOTIF D'ANNULATION DU CONTRAT?

Dans une décision récente, la Cour d'appel du Québec devait notamment juger de la validité d'une entente conclue entre deux parties alors que l'une des parties alléguait que les conditions du contrat lui avaient été imposées. Plus particulièrement, cette dernière prétendait que sa situation financière extrêmement précaire avait été sciemment utilisée par l'autre partie afin de régler une réclamation éventuelle, se chiffrant à près de 25 millions de dollars, pour la somme de 9,3 millions de dollars à titre d'indemnité globale pour toutes les réclamations actuelles et futures.

De façon plus précise, alors que les parties devaient initialement se rencontrer pour discuter de la finalisation d'un important chantier et de la libération de liquidités nécessaires pour permettre l'exécution des travaux, le donneur d'ouvrage, qui connaissait la situation financière à laquelle l'entrepreneur devait faire face, aurait profité de l'occasion pour lui présenter une toute nouvelle offre. Une offre dérogeant des discussions antérieures fut donc présentée à l'entrepreneur, cette fois en précisant que c'était « à prendre ou à laisser » et que, sans l'acceptation de cette offre, aucune somme ne lui serait versée, sachant très bien qu'un refus signifiait pour l'entrepreneur un passage obligé vers la faillite.

La Cour d'appel du Québec indique d'abord que, règle générale, un contrat ne saurait être annulé au seul motif qu'il aurait été conclu alors que l'un des contractants se trouvait dans une situation de dépendance économique ou de péril financier l'incitant à donner un consentement qu'il n'aurait pas donné dans des circonstances normales. Elle ajoute toutefois qu'un contrat peut être déclaré nul lorsqu'un cocontractant utilise, de mauvaise foi et en toute connaissance de cause, cette faiblesse notamment pour obtenir un avantage indu. Dans ces circonstances, conformément à l'article 1402 du *Code civil du Québec*, la crainte financière d'une partie pourrait vicier le consentement, donnant ouverture à l'annulation du contrat.

Ainsi, jugeant que l'analyse et les conclusions de la Cour supérieure ne comportaient pas d'erreur de droit, la Cour d'appel du Québec a maintenu la décision du tribunal de première instance, confirmant que la crainte financière pouvait constituer un motif d'annulation d'un contrat.

Précisons que cette décision s'inscrit dans un contexte très particulier où les faits et la preuve permettaient l'application des règles relatives à l'annulation d'un contrat pour cause de crainte financière. Cependant, il faut éviter d'appliquer trop rapidement ces principes à une situation donnée. Dans cette optique, n'hésitez pas à consulter un professionnel du droit afin d'obtenir une opinion précise sur le sujet.

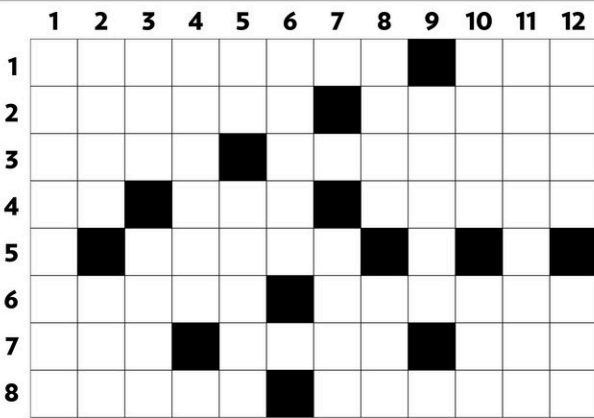
Me Guillaume Desautels  
Bureau de Saguenay  
Téléphone : 418 545-4580

CAIN  
LAMARRE

PRÈS  
POUR ALLER  
LOIN

MONTRÉAL | CAPITALE-NATIONALE | SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN | ESTRIE | CENTRE-DU-QUÉBEC  
BAS-SAINT-LAURENT | ABITIBI-TÉMISCAMINGUE | CÔTE-NORD | CHAUDIÈRE-APPALACHES | MONTRÉÉGIE

### MOTS CROISÉS JUNIOR



#### HORIZONTALLEMENT

- Grand monument qui servait de tombeau aux pharaons. - L'oxygène en est un.
- Groupés. - Micro-organisme capable d'engendrer une maladie.
- Soustraite. - Celui qui prononce un discours.
- Introduit une condition. - Le contraire du bien. - Corde de cow-boy.
- Bécots.
- Individus. - Qui ne brûle plus.
- Il faut le mettre échec et mat. - Empire d'Améri-

que du sud aujourd'hui disparu. - Enlevé.

- Armes faites d'une lame d'acier pointue fixée à une poignée. - Partie du théâtre où jouent les acteurs (pluriel).

#### VERTICALEMENT

- Qui est en plein développement, qui réussit bien.
- L'abominable homme des neiges. - Ce qui existe de mieux dans un domaine.
- Il faut être prudent lorsqu'on la traverse. - Fromage français au lait de vache.

- Diminution du nombre des globules rouges dans le sang.
- Avant le fa, dans la gamme. - Qui est ni debout, ni couché.
- Met à part, sépare des autres.
- Déshydratés.
- Qui est de même quantité. - Exprime un bruit sec.
- Espace compris entre deux planchers successifs d'un édifice.
- Terre glaise mêlée de sable fin dont on fait des poteries. - Atome ou groupe d'atomes.
- Divertissante.
- C'est une TRÈS mauvaise note ! - Qui sont à toi.

#### SOLUTION du dernier numéro



### MOT MYSTÈRE

#### AERIEENNE

AILE  
AIRBUS  
AMERRIR  
ANCRE  
ARMEE  
AVORD

BANDE  
BASTIE  
BOAC

CARENE  
CLERGET  
CRASH

DCA

ELEVON  
EMPORT  
ENVOL  
ESSENCE

FAAA  
FABRE  
FARMAN

GONFLER

HEINKEL  
HILSZ

INTRADOS  
ITAMI

LACET  
LARGAGE  
LEADER  
LESTER  
LIGNE

#### AERONAUTIQUE - Un mot de 10 lettres



Solution du dernier numéro : BROSSER

10-10-2019

- |           |        |           |        |          |
|-----------|--------|-----------|--------|----------|
| MACHMETRE | NARITA | RADAR     | SABENA | TUYERE   |
| MERMOZ    | NOBILE | RAMPE     | SIEGE  |          |
| MORANE    |        | REDRESSER | SON    | YOFF     |
| MOTEUR    | PALE   | ROTOR     | SOS    |          |
| MOULIN    | PNEU   | ROULIS    | STICK  | ZAVENTEM |

### MOTS CROISÉS

#### HORIZONTALLEMENT

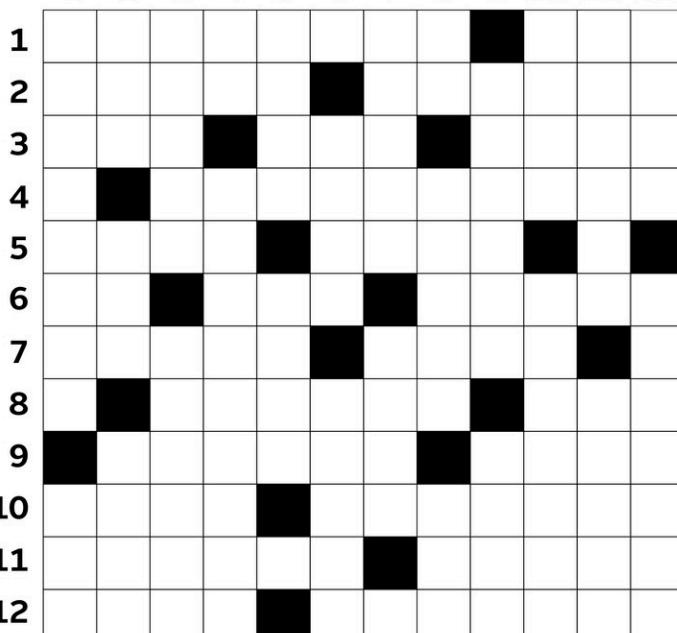
- Imitation du cri du canard - À la croque-au-sel.
- Touffe de plumes - Obligation.
- Défalque - Il se serait arrêté au mont Ararat - C'est un génie.
- Notre-Dame de Paris en est une.
- Equivalent - Soeur et femme d'Osiris.
- A toi - A été fondé à l'instigation de Pierre de Coubertin - Plante grim-pante.
- Homme puissant - Pilastre cor-nier.
- Lieu des rapports amoureux - Écart entre des choses.
- D'un État de l'Europe balka-nique - Camarade.
- Circule à Accra - Mohawks.
- Nouveau - Qui existe dès la naissance.
- Ouvre la porte - Étourdir, en parlant d'une odeur.

#### VERTICALEMENT

- Interjection exprimant la satisfaction - Service d'es-pionnage américain.
- Plus dans le coup - Pompette - Dernier repas de Jésus-Christ.
- Racine utilisée comme vomitif - Se faire attendre.
- Neptunium - La morphine en est un.
- A cours aux États-Unis - Empire aujourd'hui disparu.
- Un des États unis d'Amé-

- rique - Fait mal à l'oreille.
- Reçues, ce sont des préju-gés - Gouffre qui s'ouvre en région calcaire.
- Indique une négation - Estimable - Exprimé.
- Partie de Bible - Partie du corps.
- Fruit d'un arbre originaire d'Afrique - Portion.
- Carabines - Arrivée avant les autres.
- Engrais azoté - Imprégner d'un apprêt à base d'amidon.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



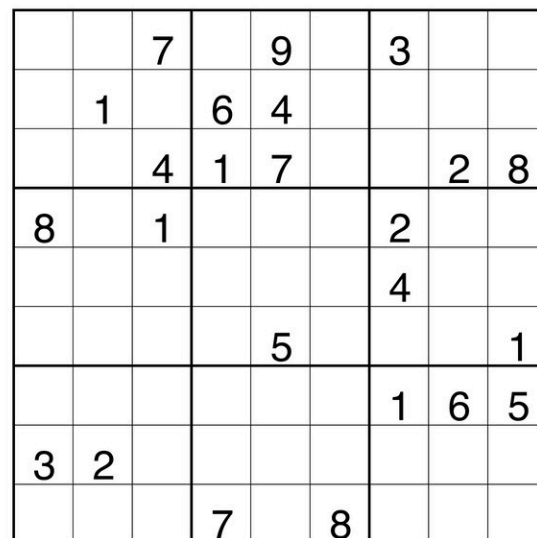
#### SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO



10 octobre 2019

N° 5595

### SUDOKU

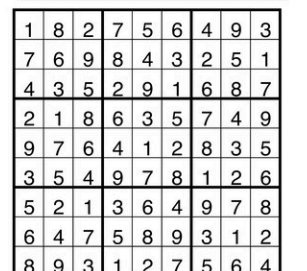


Niveau de difficulté : moyen

4872

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

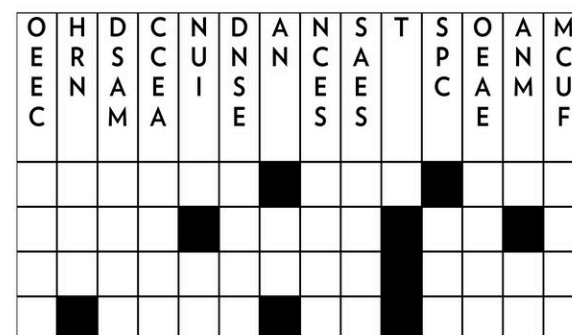
#### SOLUTION DU DERNIER SUDOKU



4871

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations [www.les-mordus.com](http://www.les-mordus.com).

### CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur



#### Thème : Citation d'Arthur Schopenhauer

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

#### Solution du dernier numéro :

Citation de Daniel Pennac: Quand il n'y a plus de solution, reste la vengeance.

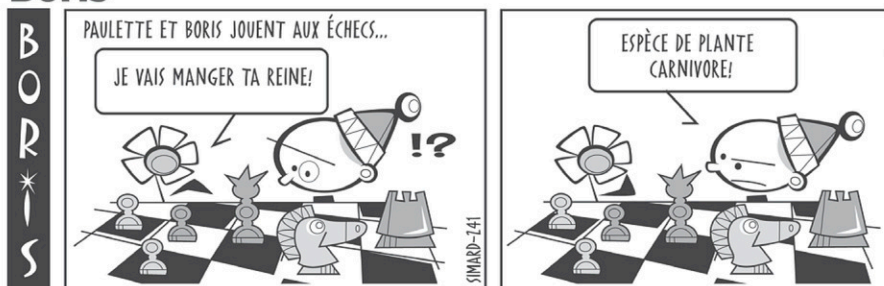
**Peanut**



**Ben**



**Boris**



**HOROSCOPE** 10 octobre 2019

**Bélier du 21 mars au 19 avril** - La Lune en Poissons, « dans les bras » de Neptune, risque de vous sensibiliser davantage. Certes, ce jeudi sera probablement tout sauf ennuyant. Il pourrait même régner un climat passionnel dans l'air. Les gestes spontanés devraient entraîner les conséquences les plus agréables. Alors ne permettez surtout pas aux doutes inutiles de vous empêcher d'agir...

**Taureau du 20 avril au 20 mai** - Il ne faudrait pas que le duo de la Lune avec Neptune en Poissons vous insécurise. Les doutes qui envahissent votre esprit n'ont pas de raison d'être. Grâce à l'influence d'Uranus pour un certain temps en Taureau, des opportunités pourraient surgir de partout et de nulle part. De nouveaux partenariats ne sont pas exclus, tant en affaires que sur le plan affectif... Laissez la porte ouverte...

**Gémeaux du 21 mai au 21 juin** - Les cycles planétaires actuels risquent d'amplifier les événements. Si vous posez un geste, attendez-vous à ce qu'il suscite une réaction d'au moins deux fois son intensité. Évitez donc les actes impulsifs, c'est une suggestion. Car votre journée promet d'être tout sauf monotone. Alors si vous recherchez les émotions fortes, vous devriez envisager une petite sortie en société...

**Cancer du 22 juin au 22 juillet** - En accord avec votre Signe, le cycle actuel de la Lune en Poissons pourrait vous offrir de plus fortes émotions. N'oubliez pas pour autant d'effectuer une petite manœuvre importante. Par contre, si vous savez vous adapter aux fluctuations de la journée, ce jeudi pourrait grandement vous plaire. Mais vous auriez avantage à vous libérer de toutes attentes et de toutes idées préconçues.

**Lion du 23 juillet au 22 août** - Le cycle de la Lune en Poissons pourrait bien vous rendre irrésistible. N'abusez toutefois pas de votre pouvoir de séduction, car vous ferez suffisamment de ravages comme ça! L'atmosphère régnant lors d'une rencontre promet d'être particulièrement intéressante, voire passionnante. Amusez-vous, mais gardez-vous de faire des promesses ou de signer des contrats.

**Vierge du 23 août au 22 septembre** - Le comportement de certaines personnes pourrait vous sembler démesuré avec le duo Lune-Neptune en Poissons, en face de votre Signe. Si vous parvenez à vous tempérer et à vous tenir loin des excès, la fébrilité du jour ne devrait pas vous incommoder. Au contraire, vos sorties dans le monde pourraient s'avérer particulièrement divertissantes.

**Balance du 23 septembre au 23 octobre** - En ce jeudi de Lune en Poissons, vous pourriez recevoir plusieurs propositions à la dernière minute. Vous aurez donc avantage à savoir vous adapter aux circonstances, car les activités qui n'étaient pas planifiées seront celles qui vous rapporteront le maximum de plaisir. Alors ne vous empêchez pas de vous amuser parce que vous espérez des nouvelles de quelqu'un...

**Scorpion du 23 octobre au 21 novembre** - Vénus de passage en Scorpion pourrait accentuer votre désir de plaire et votre quête d'approbation. Rappelez-vous qu'il est inutile de chasser votre nature, car il reviendrait au galop. Les traits que vous souhaiteriez changer en vous seront justement perçus comme des qualités par autrui. Et avec la Lune en Poissons, la passion pourrait même être au rendez-vous...

**Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre** - Un climat de surprise plane dans l'air avec la Lune « dans les bras » de Neptune en Poissons! Certaines personnes de votre entourage pourraient réagir étrangement suite aux annonces que vous pourriez faire. Choisissez judicieusement les termes que vous emploierez. Une approche diplomatique vous permettra de ne pas déclencher la panique...

**Capricorne du 22 décembre au 19 janvier** - Le cycle Lunaire en Poissons pourrait vous faire remettre bien des choses en question. Prises de conscience... Changements dans vos priorités, votre notion des valeurs... Certaines personnes risquent même de vous tester pour savoir sur quel pied danser. Car vous pourriez avoir tendance à exagérer vous-même. Assurez-vous de ne pas dépasser les bornes...

**Verseau du 20 janvier au 18 février** - Le duo de la Lune avec Neptune en Poissons pourrait contribuer à faire éclater un secret au grand jour. Dans de telles circonstances, mieux vaudrait mettre cartes sur table et ne rien cacher aux gens qui vous entourent. Vous pourriez d'ailleurs inciter quelqu'un à faire des aveux publics avant qu'une affaire ne soit exposée aux yeux de tous.

**Poissons du 19 février au 20 mars** - Notre satellite, la Lune, « sur les talons » de Neptune en Poissons, pourrait venir chatouiller plus fortement vos cordes sensibles. Car quelqu'un pourrait justement se décider - enfin - à vous dire ce que vous désirez entendre. Toutefois, gardez les pieds sur terre et n'interprétez pas ces paroles de travers. Vivez pleinement l'instant présent au lieu de trop vous projeter dans l'avenir.

**JEUDI À LA TÉLÉ**

\* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

10 OCTOBRE	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Salmigondis	Motel Monstre	RDI matin	On va se le dire		Ricardo	Silence, on joue!	Téléjournal Midi	L'Épicerie	Heartland / Éblouï!	Virginie	Virginie	Les mystères de Laura	On va se le dire		Silence, on joue!				
V	Moment V		Moment V		Infopublicité	Infopublicité	Chicago Med / L'alternative	Occupation D	ÉRUPTION L.A. (2018) avec Lexi Johnson, Matthew Atkinson.		QUAND LE PIÈGE SE REFERME... (2017) avec Haley Webb, Shawn Christian.		Les Simpson	Les Simpson	Guerre des clans					
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				Ça finit la semaine, Michèle Richard.		Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles		CHERCHE HOMME PARFAIT (2007) avec Mandy Moore, Diane Keaton.		Nouvelles / Publicité	Les feux de l'amour	Top modèles		TVA nouvelles			
TQc	TopWing / Robocar	Pat'Patrouille	(55) Chuggington	(35) Simon / Monchh.	Merveilleux	Frères Kratt	Dernier passager	Génial!	Cette année-là		Les francs-tireurs	Otages	Format familial	RoJulian	Chipmunks	(35) Chuggington	Pat'Patrouille	Merveilleux		

10 OCTOBRE	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00	
ICI RC Télé	Le Téléjournal	RDI économie	District 31	Infoman	Élections Canada 2019 / Le débat des chefs 2019 - En direct, les chefs se débattent sur les questions importantes.			Le Téléjournal		Sports ex / (:05) En bref ICI / (:10) On va se le dire				
V	Un souper parfait	Occupation Double	À table avec mon ex	Rire et délire	Le grand débat des chefs 2019			L'Open Mic de...	Occupation Double	Un souper parfait	NVL	Moment V		
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	Les Gags	La poule aux oeufs d'or	Le bon docteur / La vie, c'est une vacherie	J.E.	Face à la rue	TVA nouvelles		(35) Denis Lévesque		(35) ESCOUADE GANGSTER (2013) Sean Penn.		
TQc	Passe-Partout	Cochon dingue	Génial!	L'indice Mc\$ween	180 jours	Dans les médias		House of Cards (v.f.) / Situations d'urgence		Un chef à la cabane		Génial!		
TV5	(17h50) Je suis belge	Le Journal de France 2	Devoir d'enquête / L'homme qui ne voulait pas être coupable		Viols sur mineurs: mon combat contre l'oubli		Paranormal sur le vif / Le monstre de Montauk et plus		NASA: 60 ans de découvertes		TV5 le journal / (:20) C à dire?!	Journal Afrique	C à vous	
CANAL D	Comédie Club / Dominic et Martin		Un trésor vu de l'espace		Catastrophes en mer / L'épave du Rocknes		Paranormal sur le vif / Le monstre de Montauk et plus		NASA: 60 ans de découvertes		La double vie		Tour de Force	
ICI RDI	RDI économie	24/60 / Avant le débat des chefs			Élections Canada 2019 / Le débat des chefs 2019 - En direct, les chefs se débattent sur les questions importantes.			24/60 / Analyse du débat des chefs 2019		Le National		Le National		
RDS	(:15) Hockey 360° (D)		LNH Hockey / Red Wings de Détroit c. Canadiens de Montréal (D)					L'antichambre (D)		Sports 30	LNH Canadiens express / Détroit vs Montréal		L'antichambre	
VIE	Mini-maisons recherchées	Mini-maisons recherchées	3 garçons et des sextuplés / Une course perpétuelle		Stage à la maternité		Sylvie à l'école		Design V.I.P.	Design V.I.P.	Hung (v.f.)		BENNY ET JOON (1993)	
SERIES+	NCIS: Nouvelle-Orléans / La boîte de Pandore		Élémentaire / La femelle de l'espèce		Madame la Secrétaire d'État / Le jardin de la paix		Quantico / Projet loup-garou		Bull (v.f.) / La fille qui n'aimait personne		Solitaire / La brouette		Blue Bloods	
Z	Remorquage à South Beach	Maripier! à South Beach	Le must du ridicule	En rodage / Maxim Martin	Galas ComediHa! 2017 / Gala P-A Méthot		Ceci n'est pas un talk show	Comédie sur mesure	Tosh.0	T'es pas game	Dexter / L'appel du large		South Park	
HISTORIA	Chevaliers: l'ultime tournoi / La guerre de Cent Ans		De l'acier et du feu / Le rhomphaia		FantomWorks / Corvette 1968 et Chevrolet 1958		Transmission impossible	Rapides et dangereuses	Hors route: défi extrême / Chaussettes glacées		Détroit: bêtes d'acier / Un paquet de problèmes		Cash Cowboys	
ÉVASION	Direction la mer: De Old Orchard à Cape Cod / York B		Benoît le villageois	5 étoiles	Hôtel Inspector / Mountain View		Traqueur de mystères / Les nazis cachés en Argentine		Vivre sous zéro / Plante miraculeuse		Le Voyageur assoiffé / Le couronne du peuple		Mordu de la pêche	
ICI ARTV	(17h30) Downton Abbey	Downton Abbey / Plus de peur que de mal		Moi et l'autre	Amour du country / Chantal Massé, Dani Daraïche.		Génie: Einstein / Einstein chapitre neuf		Génie: Einstein / Einstein chapitre dix		GERRY (2010) avec Capucine Delaby, Marc-François Blondin, Mario Saint-Amand.			

# Petites Annonces

1051, boulevard Talbot, Chicoutimi  
Courriel: [classees@lequotidien.com](mailto:classees@lequotidien.com)

**418 549-4444**  
Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires :  
Du lundi au vendredi  
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30  
Par téléphone: 8 h à 17 h 30

## IMMOBILIER VENTE

### 6684 Chalets à vendre



Beau chalet habitable à l'année, à quelques min. ville de La Baie, faut voir! 581 222-2750

### 6687 Terrains, terres et fermes à vendre

2 LOTS À VENDRE VILLE DALMA; 1 million pied<sup>2</sup> dans quartier des Fleurs, 1 million pied<sup>2</sup> coin Route du Lac et boul. St-Jude prêt à construire : 2,50\$/pied<sup>2</sup> toute offre raisonnable sera soumise à la famille 1 418-872-5777

Terrain à vendre à quelques kms de La Baie (Saguenay), accès au lac. 581 222-2750

## IMMOBILIER LOCATION

### 6737 Logements à louer

1.1/2, 3 pièces, 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2, semi-meublés ou meublés, près UQAC. Tél.: 418-815-3383, 581-306-4503.

3 1/2, 650 LAPOINTE, Chicoutimi, ch. non écl., disp. le 1<sup>er</sup> nov., 500\$, rénové à neuf, 418-290-6370

**ALEXIS (Place) JONQUIÈRE**  
Rues Nadeau et Truchon  
\*1 mois gratuit\*  
3 1/2 à partir de 550\$/mois  
5 1/2, à partir de 750\$/mois  
rénovés, chauffés, éclairés, porte patio  
Près de Canadian Tire, CFP et du CÉGEP.  
Tél.: 581-234-6128

CHICOUTIMI 2 x 4 1/2, coin Dubuc et Taché, 1 entièrement refait, chauffé/éclairé, 640\$/mois. L'autre 41/2 meublé, 675\$/mois. Libres immédiatement. 418-540-2002.

### 6737 Logements à louer

JONQUIÈRE, 5 1/2, rez- de ch., 610\$ non ch., non écl. pas d'animaux, personnes sérieuses seulement. (418) 547-2127 / 557-2434.

JONQUIÈRE grand 3 1/2 ch./écl., semi-meublé, près des services 495\$, libre maintenant. 418 678-2830 / 418 540-2755

### 6762 Maisons à louer

LATERRIÈRE, chemin Saint-Paul, haut de maison, 51/2, chauffé, éclairé, câble et déneigé, 1,100\$/mois. Tél.: 418-693-0259, 418-820-9244.

## SERVICES ET EXPERTS

### 6787 Argent à prêter

**PRÊTS DE 500\$**  
sans enquête de crédit.  
[www.creditcourtage.ca](http://www.creditcourtage.ca)  
1-866-482-0454

## SERVICES PERSONNELS

### 6819 Messages personnels

418-542-2060 BIANCÉ, jolie perle noire, légèrement grassette, ouverte d'esprit, reçoit privé.

**A FLEUR de peau, Eric et Billy**  
Tél.: 418 550-0632

AMALENA, Diams, pulpeuses, reçoivent et se déplacent. Engage. Tél.: 418-376-7149.

**APPELLE-MOI POUR UNE RENCONTRE**  
418 376-3352

AU MENU pour vous monsieur la jolie Julie dès 8 h. 418 376-1274.

**AURÉLY**, du Saguenay, 27 ans, très belle, douce et délicieuse! Qualité garantie 100 % ou argent remis. Tél.: 581-668-1085.

CHICOUTIMI, massage pour homme, Marc reçoit endroit propre et discret, 581-683-8733

**MARIA**, 30 ans, jeune espagnole, reçoit en privé, 514 213-8606.

**PATTY**: belle madame, reçoit et, endroit propre et discret. Chicoutimi 418-812-9699.

POUR les hommes, c'est le temps de vous offrir un petit caprice. Je vous offre un massage de détente en douceur. Je peux vous recevoir. Pierre. Tél.: 418-944-2568.

**SOPHIA, FEMME MATURE,**  
581-235-1231.

## EMPLOIS

### 6834 Offres d'emploi

CHAUFFEUR de déneigement avec tracteur, quartier résidentiel, secteur Chicoutimi 418-820-3000

**CONCIERGE** recherché(e), 17 h/sem. (les samedis et dimanches) Info : 418 548-3681 ou courriel : [entretien.jes@videotron.ca](mailto:entretien.jes@videotron.ca)

### Les entreprises René Gauthier recherche journalier fiable

pour le déneigement manuel à la prison de Roberval, saison 2019-2020, 40h/sem garanties, salaire au dessus de la moyenne 20\$ et plus avec avantages. Vêtements de travail fournis, véhicule obligatoire. Aucun dossier criminel. 418 690-7431.

**LIVREUR(EUSE) pour livraison au Saguenay, aucune exp. requise, 3h/nuit, 7 jours/7, 418 540-3553.**

PERSONNE pour accompagner ma fille handicapée quelques heures par semaine, secteur IGA St-Hubert, Jonquière, 418-590-9330

### Recherche

camelot avec voiture pour distribuer Le Quotidien

Secteur la Baie (route motorisée)

Revenu d'appoint très intéressant

Contactez Denis Fortin  
418-544-8394



**PAPIER INTERNET TABLETTE MOBILE**

### 6834 Offres d'emploi

Recherche camelots avec voiture

pour distribuer  
★ Le Quotidien ★

Secteur  
Rivière-du-Moulin

Revenu d'appoint très intéressant pour adultes responsables

Contactez Denis Fortin  
418-544-8394

### URGENT!

Recherche camelot avec voiture

pour distribuer  
LE QUOTIDIEN

**SAINT-COEUR-DE-MARIE**

Excellent revenu d'appoint!

Contactez Sylvain Roy  
418-590-1439

## VÉHICULES

### 6851 Automobiles

**ACHAT ET VENTE DE**

PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs. Garage René Girard. Tél.: 418-548-3306.

**ADIEU BAZOU 150\$ à 1,000\$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.: 418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.**

OLDSMOBILE Cutlass 1982, V8, automatique, 2 portes, évaluation faite par un spécialiste. A voir. Tél.: 581-306-4219.

### 6856 Véhicules demandés

**1000\$ ET MOINS**

ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél.: 418-543-8361.

### 6859 Motos, VTT et motoneiges

BOMBARDIER Traxter Max 2004, 4X4, 1,300 km, comme neuf, gratte et remorque incluses, 4,900\$ négociable. Tél.: 418-679-5339.

## MARCHANDISES

### 6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

POELE AU GRANULE Whitfield modèle Cascade 45000 BTU. 400\$. 418-542-0485.

**Jamais trop d'info**

leQuotidien  
le Progrès

PAPIER/INTERNET/TABLETTE/MOBILE

Ville de  
**Saguenay**

Appel d'offres

**Appel d'offres 2019-458**  
OSP en ingénierie - MODÉLISATION NUMÉRIQUE ET PLAN DE MESURES COMPENSATOIRES POUR LE RÉSEAU D'ÉGOUT

La Ville de Saguenay demande des soumissions pour la fourniture de services professionnels en ingénierie afin de produire le plan de mesures compensatoires en lien avec les normes pancanadiennes de gestion des débordements des eaux usées.

Ceux qui le désirent peuvent se procurer les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres SÉAO à l'adresse [www.seao.ca](http://www.seao.ca) ou au numéro sans frais 1-866-669-7326 (numéro d'avis 1311190), et ce, en conformité des dispositions de l'article 573, de la *Loi sur les cités et villes*.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissions doivent être reçues le 11 novembre 2019 au plus tard à 14 h au secrétariat de la division de l'approvisionnement de la Ville de Saguenay, 3501, rue du Roi-Georges, Jonquière (Québec) G7X 1V6 (tél.: 418 698-3055 / téléc.: 418 546-2114) et seront ouvertes à 14 h le même jour en présence des soumissionnaires intéressés.

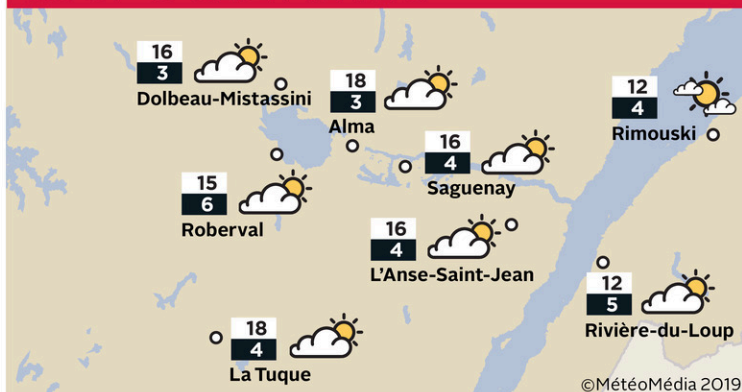
La Ville de Saguenay ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourage aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saguenay, ce dixième jour du mois d'octobre deux mille dix-neuf.

L'assistante-trésorière comptabilité et approvisionnement  
Service des finances  
Division de l'approvisionnement  
CAROLINE BOULIANNE, CPA, CA

5422775

## COUP D'ŒIL MÉTÉO



**Demain**  
Max. 17  
Min. 7  
Ciel variable  
Précipitations: 30 %  
Vents de l'est 15 km/h

**Dimanche**  
Max. 12  
Min. 4  
Nuageux avec averses  
Précipitations: 60 %  
Vents légers

**Samedi**  
Max. 13  
Min. 8  
Ciel variable  
Précipitations: 30 %  
Vents de l'est 19 km/h

**Lundi**  
Max. 15  
Min. 7  
Ensoleillé  
Précipitations: 10 %  
Vents de l'est 18 km/h

### AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Ensoleillé	12	6
Chibougamau	Soleil	16	4
Gaspé	Soleil	15	4
Gatineau	Beau	17	7
Îles-de-la-Mad.	Soleil	12	9
Maniwaki	Ensoleillé	18	4
Montréal	Variable	17	9
Mont-Tremblant	Variable	18	7
Québec	Variable	16	9
Rimouski	Beau	12	4
Sept-Îles	Soleil	13	4
Sherbrooke	Variable	18	8
Tadoussac	Variable	13	5
Thetford Mines	Variable	15	6
Trois-Rivières	Variable	16	9
Val-d'Or	Soleil	16	5

### LE SOLEIL



### LA LUNE

Coucher: 3h15 Lever: 17h26

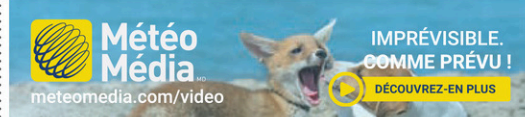


### LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
1h35	4,4	1h44	3,8
8h03	1,1	9h06	0,7
14h02	4,2	14h20	3,5
20h11	1,1	20h59	0,7

### LE VENT

Vents légers



## AVIS DE DÉCÈS

## BILODEAU (M. BENOÎT)



Est décédé paisiblement, entouré de l'amour des siens, à la Maison Le Havre du Lac-Saint-Jean, le 6 octobre 2019, à l'âge de 78 ans et 4 mois, M. Benoît Bilodeau, époux de Mme Denise Lachance, demeurant à Roberval et autrefois de Saint-François-de-Sales. Il était le fils de feu M. Armand Bilodeau et de feu Mme Éva Girard. La dépouille mortelle a été confiée au

**Complexe funéraire Marc Leclerc**  
100, rue Paré  
Roberval

La famille recevra les condoléances le vendredi 11 octobre 2019 à compter de 13 h 30 à l'église de Saint-François-de-Sales où auront lieu les funérailles à 14 h 30.

Les cendres seront déposées au cimetière de Saint-François-de-Sales.

Outre son épouse, Mme Denise Lachance, il laisse le fils de son épouse, Robin Lachance (Andrée-Ann Simard); ses beaux-parents: M. Paul Lachance (Mme Alice Brassard).

Il était le frère de: feu Aimée-Rose (Jacques Beauseigle), feu Lormay, feu Charles-Eugène, Lucie (Hervé Veer), Thérèse (feu Jacob Joncas) et Georges-Aimée (Christiane St-Pierre); le beau-frère de: Alain Lachance (Marlène Tremblay) et Réal Lachance (Linda Lafrance).

Également, il laisse plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923, rue McNicoll, Roberval, Québec, G8H 1X2, (418) 275-8121, <http://www.havredulacstjean.com/>

**Maison Marc**  
**Leclerc** Ltée

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188  
Courriel: [mml@maison-marc-leclerc.com](mailto:mml@maison-marc-leclerc.com)  
Site web: [www.maison-marc-leclerc.com](http://www.maison-marc-leclerc.com)  
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

## AVIS DE DÉCÈS - MODIFICATION

## GIRARD (M. JEAN-LOUIS)



Le 5 octobre 2019, est décédé au Jardin de MesAnge, à l'âge de 83 ans et 3 mois, M. Jean-Louis Girard, époux de feu Mme Thérèse Boily, demeurant à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix. Les membres de la famille recevront les parents et amis au

**Funérarium Hébert & Desbiens**  
9, rue de la Gare

**Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, secteur Métabetchouan**

le vendredi 11 octobre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h et le samedi 12 octobre 2019, jour des funérailles, de 8 h 30 à 10 h 30. Les funérailles de M. Jean-Louis Girard seront célébrées le samedi 12 octobre 2019 à 10 h 30 à l'église de Métabetchouan. Les cendres seront déposées au columbarium Hébert & Desbiens de Métabetchouan.

Il était le fils de feu M. Louis-Gonzague Girard et de feu Mme Lucille Boivin.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Guy (Manon Clapin), Normand (Martine Dufour) et Nathalie; ses petits-enfants: Vincent, Félix, Catherine, Maude, Olivier et Guillaume; ses frères et sœurs: feu Jacques (Cécile Bilodeau), feu Léonce (Jacqueline Boudreault), Jacqueline (feu Richard Hamel), feu Rolande (feu Gilles Levasseur), Noël (Marcelle Tremblay), Noëlla (Rosaire Tremblay), feu Jean-Charles (feu Moïsette Lachance), Yvon, Louise (Denis Cholette), Jocelyne (Pierre Bourdeau), Pierrette (Claude Julien), Pauline (Normand Bilodeau), Carol et Réal (Fernande Veilleux); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Boily: feu Georgette (Julien Gagné), Bertrand (Ruth Doyle), feu Alfred (Céline Duchesne), feu Marcel (Esther Doyle), Jean-Marie et Robert (Lisette Lajoie); ses neveux et nièces ainsi que plusieurs parents et ami(e)s.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à Soli-Can Lac-St-Jean Est.

**MAISON FUNÉRAIRE**  
**Hébert & Desbiens**

Pour informations: Téléphone bureau: (418) 349-2894, sans frais: 1-888-349-2894, télécopieur: (418) 349-2896, courriel: [hebertdesbiens@bellnet.ca](mailto:hebertdesbiens@bellnet.ca), site internet: [www.hebertdesbiens.com](http://www.hebertdesbiens.com)  
Direction funéraire: Maison funéraire Hébert & Desbiens de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix  
(Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

## AVIS DE DÉCÈS

## BRASSARD (M. FERNAND)



Le 6 octobre 2019, est décédé à la Maison de soins palliatifs du Saguenay, à l'âge de 89 ans et 11 mois, M. Fernand Brassard, époux de Mme Laurette Gauthier, demeurant à Chicoutimi. Il était le fils de feu Mme Marie-Blanche Gobeil et de feu M. Thomas-Louis Brassard. La famille accueillera les parents et ami(e)s le dimanche 13 octobre 2019 de 12 h à 16 h, à

**L'Alliance funéraire du Royaume**  
**Complexe funéraire Chicoutimi**  
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi, G7H 1L2

Une célébration de la Parole aura lieu le dimanche 13 octobre 2019 à 16 h à la chapelle de la 5e Saison, Complexe funéraire Chicoutimi. Il a été incinéré au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume.

Outre son épouse Mme Laurette Gauthier, M. Brassard laisse dans le deuil ses enfants: Hélène (Camil Martel), Claude, Édith (Daniel Brouillette), Michel (Jocelyne Croteau), Serge (Claude Morrier); ses petits-enfants: Martin, Alexandre, Émilie et Virginie; ses arrière-petits-fils: Nicolas et Maxim.

Il était le frère de: feu Rita Brassard (feu Léo Bernard), feu Rolande (feu Paul Boily), feu Jacques (feu Jacqueline Chiodo), feu Adrien (Nicole Murdock) et Adrienne (Antoine Bergeron), feu André. Il était le beau-frère de: feu Reine Gauthier (feu Xavier Morin), Dolores Fortin (Ghislain Harvey), Yolande Fortin (feu Réal Maltais), feu Rosanna Fortin (Robert Gagné), feu Robert Fortin (feu Louise Rinfret, Manon Goyette) et Francine Fortin (Claude Armstrong). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel du département de médecine D2 de l'Hôpital de Chicoutimi et de la Maison de soins palliatifs du Saguenay pour les bons soins prodigués à M. Brassard. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Maison de soins palliatifs du Saguenay sera présente au salon afin de les recueillir.

**ALLIANCE FUNÉRAIRE**  
**DU ROYAUME**

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: [ange@afdr.coop](mailto:ange@afdr.coop) - Site internet: [www.afdr.coop](http://www.afdr.coop)  
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

## AVIS DE DÉCÈS

## JALBERT (MME SUZANNE BEAULIEU)



Est décédée paisiblement, entourée de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Dolbeau-Mistassini, le 7 octobre 2019, à l'âge de 76 ans et 3 mois, Mme Suzanne Beaulieu, épouse de M. Jean-Guy Jalbert, demeurant à Dolbeau-Mistassini. Elle était la fille de feu M. Trefflé Beaulieu et de feu Mme Juliette Forcier. La famille accueillera les parents et amis au

**Complexe funéraire Marc Leclerc**  
150, avenue de la Fabrique  
Dolbeau-Mistassini

le samedi 12 octobre 2019 à compter de 13 h. Le service funéraire aura lieu le même jour à 15 h à la chapelle Saint-Jean-de-la-Croix du Complexe funéraire et les cendres seront déposées au cimetière de Dolbeau-Mistassini

Outre son époux M. Jean-Guy Jalbert, elle laisse ses enfants: Serge, Guylaine (Clément Bonneau), Julie (Mathieu Lachapelle) et Sylvie (Stéphane Patry); ses petits-enfants: Keven Perron (Claudie Laurendeau), Mélissa Perron (Jonathan Beaulieu), Robin Jalbert (Cynthia Blais-Villeneuve), Yannick Jalbert (Kim Clément), Ariane Patry (Christopher Lavoie), Gabriel Patry (Justine Paquet), Jade Patry, Alexis Lachapelle et Lou Lachapelle ainsi que ses arrière-petits-enfants: Zoé Perron, Inaya Beaulieu, Dylan Beaulieu et Derek Perron. Elle était la sœur de: feu Huguette (feu Roger Bernier) et feu Rachel (feu Yvon Lindsay); la belle-sœur de: feu Camilla Jalbert, feu Julieanne Jalbert (feu Jean-Paul Michaud), feu Julien Jalbert (feu Olivette Colin), Rose-Anne Jalbert (feu Maurice Harbour), Rose-Aimée Jalbert (feu Raoul April), feu Colette Jalbert, feu Colette Jalbert, feu Jean-Léon Jalbert (Micheline Bérubé), Jean-Paul Jalbert, Andrée Jalbert (feu Claude Létourneau), Rose-Ange Jalbert (Gaston Gilbert), Jeanne-d'Arc Jalbert (feu Gilles Sirois, Lionel Thibodeau), Suzanne Jalbert (Ghislain Théberge) et Léonard Jalbert. Également, elle laisse ses neveux et nièces, ses cousins et cousines et autres parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Centre Maria-Chapdelaine, 2000, boulevard Sacré-Coeur, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 2K5, (418) 276-1234, poste 4254.

**Maison Marc**  
**Leclerc** Ltée

Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436  
Courriel: [mml@maison-marc-leclerc.com](mailto:mml@maison-marc-leclerc.com)  
Site web: [www.maison-marc-leclerc.com](http://www.maison-marc-leclerc.com)  
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

## AVIS DE DÉCÈS

## DOUCET (MME NOËLLA)



Le 7 septembre 2019, est décédée au Centre d'accueil Saint-Joseph de Lévis, à l'âge de 82 ans et 2 mois, Mme Noëlla Doucet, épouse en premières noces de feu M. Réal Roy et en secondes noces de feu M. André Lessard, demeurant à Lévis. Elle était la fille de feu M. Denis Doucet et de feu Mme Maria Villeneuve. Les membres de la famille recevront les parents et amis au

**Complexe funéraire Hébert et fils**  
2355, boul. Wallberg  
Dolbeau-Mistassini

le dimanche 13 octobre 2019 de 10 h à 15 h, suivi d'une célébration de la Parole à 15 h à la chapelle du Complexe funéraire. Mme Noëlla Doucet a été confiée au crématorium Hébert et fils de Roberval.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Pierre Roy (Christine Dubé) et Nathalie Roy (François Côté); ses petits-enfants: Jonathan Roy (Caroline Dubreuil) et Cathy Roy (Dane Sénéchal); ses arrière-petits-enfants: Ethan Sénéchal et Emma Sénéchal; ses frères et sœurs: feu Alma-Rose (feu Jean-Marie Bussière), feu Angéla (feu Alphonse Gosselin), feu Idola (feu Fernande Bussière), feu Lydiane (feu Laurent Gosselin), feu Marielle (feu Robert Girard), Thérèse (André Bussière), Lucie (Reynald Bolduc), Jean-Paul (Diane Rousseau), feu Armandine (feu Jean-Guy Tremblay) et Jean-Yves (Louissette Taillon); ses beaux-frères et belles-sœurs: Jean-Charles (Noëlla Gagné), Lucien (Estelle Bussières), feu Louis-René, feu Roger (feu Candide Murray), Thérèse et feu Lucie ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

La famille désire remercier tout le personnel du Centre d'accueil Saint-Joseph, particulièrement celui du quatrième étage, pavillon d'Youville, et d'autres personnes connexes qui sauront se reconnaître pour tous les bons soins prodigués à notre mère Mme Noëlla Doucet durant sa maladie. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Fondation du Centre d'accueil Saint-Joseph, 5445, rue Saint-Joseph, Lévis, G6V 4G9.

**MAISON FUNÉRAIRE**  
**Hébert & fils**

Pour informations, bureau: (418) 276-1411, salon funéraire: (418) 276-8026, télécopieur: 418-276-1447, courriel: [hebertetfils@bellnet.ca](mailto:hebertetfils@bellnet.ca) - Site internet: [www.hebertetfils.com](http://www.hebertetfils.com)  
Direction funéraire: Maison funéraire Hébert & Fils, Dolbeau-Mistassini.  
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

## AVIS DE DÉCÈS

## LABRIE MME LORRAINE (LAROCHE)



Entourée de l'amour des siens, le 8 octobre 2019, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de La Baie, à l'âge de 92 ans, dame Lorraine Labrie, épouse de feu M. Lucien Larouche, demeurant à la Villa Saint-Alexis à La Baie. Elle était la fille de feu dame Annie Carrier et de feu M. Adjutor Labrie. La famille accueillera les parents et ami(e)s en présence des cendres le vendredi 11 octobre 2019 de 19 h à 22 h à la

**Coopérative funéraire du Fjord**  
1091, avenue Mathieu (coin 2e Rue)  
La Baie

Samedi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 9 h.

Les funérailles auront lieu le samedi 12 octobre 2019 à 11 h à l'église Saint-Alexis.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants: Pierre (Andrée Gaudreault) et leurs enfants Simon (Vicky) et Véronique (Jean-Philippe), Alain (Micheline Simard) et sa fille Noémie (Régis), Isabelle (Jean-Pierre Pesant); ses arrière-petits-enfants: Étienne, Dylan et Adam; ses belles-sœurs: Estelle Larouche et Gabrielle Ruel.

La famille tient à remercier chaleureusement tout le personnel du 3e étage de l'Hôpital de La Baie pour les soins exceptionnels, leur empathie et leur dévouement. Un merci spécial au personnel de la Villa Saint-Alexis.

Traduire les offrandes de fleurs par des dons au profit de la Fondation de l'Hôpital de La Baie, une personne bénévole sera présente au salon afin de les recueillir.

Pour rendre hommage à Mme Labrie, visitez notre site internet: [www.fjord.coop](http://www.fjord.coop)

**COOPÉRATIVE**  
**FUNÉRAIRE**  
**FJORD**

Pour information: bureau (418) 697-1285, télécopieur: (418) 697-7875  
Courriel: [coopdufjord@bellnet.ca](mailto:coopdufjord@bellnet.ca)  
Direction funéraire: Coopérative funéraire du Fjord  
(Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec).



### AVIS DE DÉCÈS

## LAROUCHE (MME BRIGITTE TREMBLAY)

Le 8 octobre 2019, est décédée à la Maison de soins palliatifs du Saguenay, à l'âge de 81 ans, Mme Brigitte Tremblay (Larouche), épouse de feu M. Victorien Larouche, demeurant rue de l'Anjou, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

**Résidence funéraire du Saguenay**  
2580, rue St-Dominique  
Jonquière

le vendredi 11 octobre 2019 de 19 h à 22 h et le samedi 12 octobre 2019 à compter de 10 h. Les funérailles auront lieu le samedi 12 octobre 2019 à 12 h 30 à l'église St-Dominique. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Brigitte Tremblay et les cendres seront déposées au columbarium St-Dominique.

Elle était la fille de feu Mme Régina Bouchard et de feu M. Joseph-Louis Tremblay.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Carolle Larouche (Yves St-Arneault), Pierre (Karine Fortin); ses petits-enfants: Laurie-Anne (Nicolas), William, Emma, Catherine, Rosalie. Elle était la soeur de: Marthe Tremblay (feu Raymond Girard), feu Thérèse (feu Georges Gilbert), feu Céline (feu Maurice Gilbert), Maurice (Reine Lalancette), Nicole (feu Gabriel Gagnon); la belle-soeur de: feu Marie-Joseph Larouche (feu Omer Brassard), feu Raoul (Colette Boudreault), feu Louis, feu André (Claudette Boudreault), Castul (Françoise Perron), Céline (feu Dickie Michaud), feu Clément (Denise Brassard), Madeleine (feu Ulysse Roy), feu Michel (feu Ghislaine Fournier), feu Esther (feu Gérard Tremblay), feu Georges-Henri (feu Marie-Ange Brassard). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Maison de soins palliatifs du Saguenay. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128  
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).  
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



### AVIS DE DÉCÈS

## LAVOIE (MME HENRIETTE)

Le 1er octobre 2019, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 67 ans et 6 mois, Mme Henriette Lavoie, conjointe de feu M. Frédeau Lévesque, demeurant à Laterrière. Elle était la fille de feu Mme Jeanne-Yvette Munger et de feu M. Marcel Lavoie. La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 12 octobre 2019 de 10 h à 15 h 30, à

**'Alliance funéraire du Royaume**  
Résidence funéraire Laterrière  
1000, rue du Boulevard, Laterrière, G7N 1J4

Les funérailles auront lieu le samedi 12 octobre 2019 à 15 h 30 à l'église Notre-Dame de Laterrière.

Elle sera incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière de Laterrière.

Elle était la soeur de: feu Raoul Lavoie (Henriette Pedneault), Raymonde (feu Daniel Ouellette), Nicol, Yvan, Laurier (Claire Lavoie), Roger (Chantal Brassard), feu Réal, Dominic et Réjeanne (Dany Auclair).

Elle laisse également dans le deuil la fille de M. Frédeau Lévesque, Cathy Lévesque (Jean Lebrun); sa filleule Chantale Lavoie; ses neveux et nièces: Danielle, Jimmy, Audrey, Éric, Sarah Dave et Sabrina, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel de l'Hôpital de Chicoutimi pour les bons soins prodigués à Mme Lavoie.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Société canadienne du cancer sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop  
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).



### AVIS DE DÉCÈS

## LAROUCHE (MME RÉJEANNE)

Le 1er octobre 2019, est décédée à Alma, à l'âge de 87 ans et 11 mois, Mme Réjeanne Larouche, épouse de feu M. J.-Ludger Néron, demeurant à Alma. Elle était la fille de feu M. Philippe Larouche et de feu dame Louisa Simard. La famille recevra les condoléances le vendredi 11 octobre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 12 octobre 2019 à compter de 9 h à la

**Résidence Funéraire Lac St-Jean**  
611, chemin du Pont Taché Nord  
Alma

Les funérailles auront lieu le samedi 12 octobre 2019 à 10 h 30 à l'église St-Sacrement d'Alma. Mme Larouche a été confiée au crématorium et ses cendres seront déposées au columbarium Lac St-Jean.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Pâquerette (André Maltais), Laval (Diane Charest), Réjean (Rose-Aimée Goulet), Chantale (Serge Vézina), feu Luc et France (Guylaine St-Gelais); ses petits-enfants: Isabelle, Frédéric, Barbara, Josianne, Valérie, Josée, Nancy, Katy, Christian, Alex, Sébastien, Claudie, Marie-Hélène, Vicky et Tommy ainsi que ses arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de: feu Raymond Larouche (Agathe Simard), Réal (Gisèle Tremblay), feu Rita, Rose-Ange (Claude Jauvin), feu Rachel, feu Roger (feu Dina Émond), Rolande (feu Jean-Joseph Simard), Robert, Rosaire (Gaby Tremblay), Carole (Rosaire Fortin) et Christiane (Fernand Gagnon). Elle était la belle-soeur de: feu Yvonne Néron (feu Zotique Gaudreault), feu Rose-Hélène (feu Ernest Roy), feu Cécile, feu Victor (feu Angèle Lefebvre) et feu Marguerite (feu Armand Tremblay). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. La famille tient à remercier le personnel du 5e étage de l'Hôpital d'Alma ainsi que le Dr Bruno Lamothe pour les bons soins prodigués à Mme Larouche. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Société Alzheimer, 690, rue St-Sacrement Ouest, Alma, G8B 4N9. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à Mme Réjeanne Larouche, visitez le site [www.residencefuneraireracstjean.com](http://www.residencefuneraireracstjean.com)



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.  
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200  
Courriel: refulsj@cgocable.ca



### AVIS DE DÉCÈS

## MARTIN (M. RÉJEAN)

Le 5 octobre 2019, est décédé au Jardin de MesAnges, à l'âge de 66 ans et 11 mois, M. Réjean Martin, fils de feu M. Joseph-Eugène Martin et de feu dame Alberta Fortin, demeurant à St-Ambroise. La famille recevra les condoléances le vendredi 11 octobre 2019 de 19 h à 22 h et le samedi 12 octobre 2019 à compter de 9 h à la

**Résidence Funéraire Lac St-Jean**  
611, chemin du Pont Taché Nord  
Alma

La célébration du dernier adieu aura lieu le samedi 12 octobre 2019 à 10 h 30 à la chapelle Marc Richard de la Résidence Funéraire Lac St-Jean. M. Martin a été confié au crématorium et ses cendres seront déposées au cimetière St-Jérôme de Métabetchouan.

Il était le frère de: feu Évariste Martin (Viviane Girard), feu Bernard (Murielle Tremblay), Lise (feu Lucien Chenard, Laval Laberge) et Ghislain (Line Audy).

Il laisse également dans le deuil ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis.

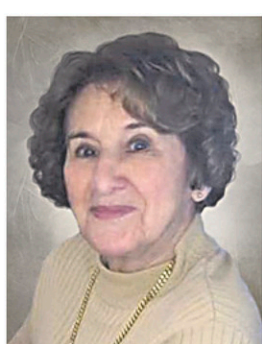
La famille désire remercier les médecins et le personnel de l'unité d'oncologie de l'Hôpital de Chicoutimi ainsi que celui de la Maison Soli-Can d'Alma.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à Soli-Can Lac-St-Jean Est, 1540, boulevard Auger Ouest, Alma, G8C 1H8. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Pour rendre hommage à M. Réjean Martin, visitez le site [www.residencefuneraireracstjean.com](http://www.residencefuneraireracstjean.com)



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.  
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200  
Courriel: refulsj@cgocable.ca



### AVIS DE DÉCÈS

## LAVOIE (MME GISÈLE)

Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de La Baie, le 5 octobre 2019, à l'âge de 92 ans, Mme Gisèle Lavoie, épouse de feu M. Gaston Dufour, demeurant à La Baie. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

**Gravel & Fils, Réseau Dignité**  
873, rue de la Fabrique  
La Baie

Les heures d'accueil sont: le vendredi 11 octobre 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h 30. Le samedi 12 octobre 2019, le salon sera ouvert à compter de 11 h. Suivront les funérailles à 14 h 30 à l'église St-Alphonse.

Elle était la fille de feu M. Alexandre Lavoie et de feu Mme Bertha Simard.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Marlène Dufour et Roger (Hélène Guimond); ses petits-enfants: Alexandre Dufour (Nathalie Larouche et sa fille Laurie-Ann Tremblay), Louis (Ann Martel Roseberry) et Marc-Olivier Fortin (Catherine Imbeau). Elle était la soeur de: feu Léopoldine Lavoie (feu Raymond Chantal), Géraldine (feu Ambroise Bouchard), Léo (feu Rose Godin), feu Colette (James Henderson), Janine, feu Bertrand (Carole Fleury). Elle était la belle-soeur de: feu Annette Dufour (feu Georges-Henri Guay) et Doris. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, tout particulièrement Marc et Sylvie Lapointe, parents et amis. La famille remercie Mme Hélène Guimond, celle qu'elle considérait comme sa fille, pour l'avoir accompagnée d'une façon remarquable tout au long de sa maladie.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de l'Hôpital de La Baie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Lavoie et partager un souvenir, visitez notre site [www.graveletfilsalabaie.ca](http://www.graveletfilsalabaie.ca)



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162  
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241  
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: [www.graveletfils.com](http://www.graveletfils.com)  
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



### AVIS DE DÉCÈS

## RATHÉ (M. GILBERT)

Le 6 octobre 2019, est décédé paisiblement et doucement, entouré de l'amour de sa famille, à l'âge de 81 ans et 6 mois, M. Gilbert Rathé, époux de Mme Ghislaine Cormier, demeurant à Jonquière. La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

**Nault et Caron, Réseau Dignité**  
2295, rue Saint-Jean-Baptiste  
Jonquière

Les heures d'accueil sont: le dimanche 13 octobre 2019 de 13 h à 17 h. Lundi, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le lundi 14 octobre 2019 à 11 h à l'église Sainte-Famille de Kénogami.

Il était le fils de feu M. Ulysse Rathé et de feu Mme Marie-Isabelle Gagnon.

Outre son épouse Mme Ghislaine Cormier, il laisse dans le deuil ses enfants: Jean, Louise (Roger Landry), Stéphane (Caroline Landry), Annie (Martin Bouchard) et Nicolas; ses petits-enfants adorés: Simon, Olivier, Gabriel, Louanne, Thomas et Samuel. Il était le frère de: feu Germain (feu Jacqueline Gagné), feu Guy (Candide Lévesque), feu Claire, feu Laval (Pierrette Angers), feu Philippe (Pierrette Girard), feu Marius, Lorraine (Yves Lévesque), Régine (feu Robert Langevin), Raoul (Monique Larouche) et Suzanne; le gendre de feu M. William Cormier et de feu Mme Zélda Montigny; le beau-frère de: feu Lucile (feu Cyrice Jomphe), feu Raymond (feu Yola Gagnon), feu Janine, Guy (Marthe Levasseur), feu Denise (feu Marcel Lessard), Gérald (Louise Desgagné), feu André (feu Micheline Villeneuve), Nicole (feu Marcel Bradet), Jean-Yves (Suzanne Lévesque), Lise (Jacques Desgagné), Maude (Carol Laberge), Diane (Danyel Tremblay) et Jacques (Victoria Ramirez). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Nous tenons à remercier de tout cœur le personnel de la Maison de soins palliatifs du Saguenay "Maison Le Chêne" qui ont été aux petits soins autant pour notre père que pour la famille et ce, jusqu'à la fin. Les dons recueillis seront remis à cette fantastique maison! Une personne bénévole sera présente au salon afin de les recueillir. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Rathé et partager un souvenir, visitez notre site au [www.naultetcaronstjeanbaptiste.ca](http://www.naultetcaronstjeanbaptiste.ca)



Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051  
Courriel: info@naultetcaron.com  
Site internet: [www.naultetcaron.com](http://www.naultetcaron.com)  
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

**MARTEL (M. MICHEL)**

1938 - 2019



À l'IUCPQ (Hôpital Laval), Québec, le 5 octobre 2019, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Michel Martel, époux de dame Huguette Lavoie. Né à Alma, le 18 août 1938, il était le fils de feu dame Ophélia Fortin et de feu M. Henri Martel. Il demeurait à Québec, arr. Val Béclair, autrefois de Alma. Les funérailles seront célébrées

le samedi 12 octobre 2019 à 14 h  
en l'église de St-Rodrigue  
4760, 1<sup>re</sup> Avenue, Québec, G1H 2T4

où les membres de la famille vont accueillir à compter de 13 h. Outre son épouse Huguette, M. Martel laisse dans le deuil ses filles: Sylvie et Dominique (François Laferrière); ses petits-enfants: Raphaël, Pier (Jean-Renaud Labrecque); les enfants de François Laferrière: Régis (Jonathan Côté-Lepage), Christophe (Marie-Sophie Roy); ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Céline (Yvan Pelletier), Lucette (Laurien Mailloux), Raynald (Lina Turgeon), Claude (Diane Larouche), André (feu Claire Fontaine), Jean-Roch (Claudine Tremblay), Gérard Larouche (feu Huguette); de la famille Lavoie: Solange (Lucien Gagnon), Jean-Marc, Yvon (Monique Duchesnes), Lisette, Carol (feu Gabrielle Girard, Francine Milette), Germain (Gisèle Villeneuve) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amie(e)s. Michel était également le frère de: Ghislaine (Laurent Bergeron), Rodrigue, Benoit, Laurent-Paul et le gendre de Philippe Lavoie (Alma Lavoie) tous décédés. La famille remercie tout le personnel de de l'Hôpital Laval pour l'attention portée et leur humanité.

AVIS DE DÉCÈS

**PERREAULT (ANN-ÉLYSE)**



Est décédée accidentellement, à Chicoutimi-Nord, le 1<sup>er</sup> octobre 2019, à l'âge de 21 ans et 9 mois, Ann-Élyse Perreault, fille adorée de Mme Katia Duchesne et de feu M. Claude Perreault, demeurant à La Doré. La famille accueillera les parents et amis au

salon funéraire de La Doré  
sous la direction de la  
Maison Marc Leclerc Ltée

le vendredi 11 octobre 2019 à compter de 12 h. Les funérailles auront lieu le même jour à 15 h à l'église de La Doré. Par la suite, elle sera confiée au crématorium Leclerc. Outre sa mère Mme Katia Duchesne (feu M. Claude Perreault), elle laisse son frère Louis-Charles Perreault; ses grands-parents: M. Jacquelin Duchesne et Mme Katharina Ditrach; feu M. Yves Perreault et feu Mme Rose-Hélène Martin; ses oncles et tantes: Yan Duchesne (Marie-Claude Tremblay); Andrée Perreault (Maurice Marchand) et Daniel Perreault; ses cousins et cousines: Dominic, José et Manuel Beauchamp, Marielou Perreault, Joël Perreault et Markus Duchesne. Également, elle laisse plusieurs autres parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation pour enfants diabétiques - Camp Carowanis, C.P. 280, Sainte-Agathe-des-Monts, Québec, J8C 3A3, téléphone: (819) 326-2456.



Pour information : (418) 679-3333, télécopieur : (418) 679-1688  
Courriel : mml@maison-marc-leclerc.com  
Site web : www.maison-marc-leclerc.com  
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

MESSE ANNIVERSAIRE

**ELLEFSEN (M. ROGER DIT "YVON")**



Il y a aura bientôt un an, le 31 octobre, que tu fermas les yeux. Ta sagesse est ancrée dans la mémoire de ceux qui te côtoyaient. Tu nous manques à tous, mais nous savons qu'il y a une étoile dans le ciel qui veille sur nous.

Dans nos coeurs, tu seras à jamais un père merveilleux, un grand-père attentionné, un arrière-grand-père fier, un époux aimant et le complice secret de tous nos charins.

La messe anniversaire de M. Roger dit «Yvon» Ellefsen, époux de Mme Georgette Lalancette, demeurant à la Villa Jonquière, autrefois de la rue Leblanc, Jonquière, sera célébrée

le samedi 12 octobre 2019 à 16 h  
à l'église St-Dominique  
Jonquière

Parents et amis sont invités à y assister.



Direction funéraire:  
La Résidence funéraire du Saguenay.

MESSE ANNIVERSAIRE - FORTIN (M. Bruno)



La messe anniversaire de M. Bruno Fortin, époux de feu dame Jocelyne Tremblay, demeurant à St-Bruno, sera célébrée

le dimanche 13 octobre 2019 à 9 h  
à l'église de St-Bruno

Parents et amis sont invités à y assister.

MESSE ANNIVERSAIRE - GAGNON (M. Robert)



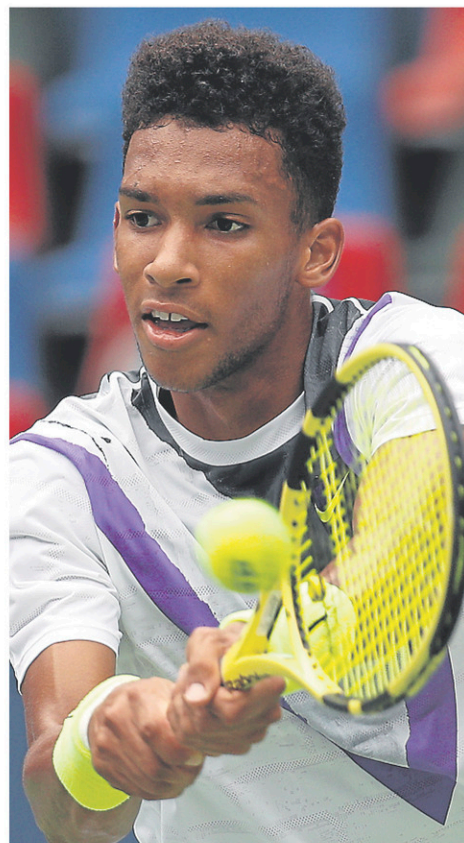
La messe anniversaire de M. Robert Gagnon, époux de Mme Thérèse Pearson, demeurant à St-Bruno, sera célébrée

le dimanche 13 octobre 2019 à 9 h  
à l'église de St-Bruno

Parents et amis sont invités à y assister.



Direction funéraire:  
Complexe funéraire Berubé & Fils, Réseau Dignité.



Félix Auger-Aliassime — PHOTO AP, ANDY WONG



Denis Shapovalov — PHOTO AFP, NOEL CELIS

MASTERS DE TENNIS DE SHANGHAI

# Auger-Aliassime et Shapovalov éliminés

Presse canadienne

**SHANGHAI — Félix Auger-Aliassime et Denis Shapovalov ont été éliminés au deuxième tour du Masters de tennis de Shanghai, mercredi.**

Auger-Aliassime s'est incliné en deux manches identiques de bris d'égalité, 7-6 (3), devant la sixième tête de série, le Grec Stefanos Tsitsipas, septième raquette mondiale.

Le Québécois, qui pointe au 19<sup>e</sup> rang du classement de l'ATP, avait vaincu Tsitsipas deux fois plus tôt cette année, sur le ciment à Indian Wells, aux États-Unis, et sur le gazon au Queen's Club de Londres. Il a également défait Tsitsipas dans chacun de leurs trois matchs dans les rangs juniors.

« C'est merveilleux. Très agréable, a décrit Tsitsipas, lorsqu'on lui a demandé comment il se sentait après avoir finalement battu la 19<sup>e</sup> raquette mondiale. J'ai fait les choses de manière très différente, cette fois-ci, mais je préfère ne pas en parler. »

Mercredi, il a réalisé onze as contre seulement cinq pour son adversaire, qui a toutefois eu le meilleur au pourcentage de points gagnés sur le premier service.

Plus tard mercredi, Denis Shapovalov, de Richmond Hill en Ontario, a été vaincu en deux manches de 6-3 par le favori du tournoi et premier joueur mondial, le Serbe Novak Djokovic. Au pourcentage de points gagnés sur le premier service, Shapovalov a été

largement dominé par son illustre adversaire âgé de 32 ans.

« La surface est très rapide, et je crois que ça convient parfaitement à son style de jeu, a commenté Djokovic à propos de Shapovalov. Il a un bon service, de gros coups droits, mais j'étais constamment là en retour. Le bris à 3-2 au premier set a été crucial, car il m'a ensuite permis d'appliquer mon plan de match plus librement. »

Un autre Canadien, Vasek Pospisil, de Vancouver, a atteint le troisième tour du Masters de Shanghai. Il jouera contre la troisième tête de série, Daniil Medvedev, de la Russie.

Par ailleurs, la cinquième tête de série Alexander Zverev a aussi poursuivi sa route en huitièmes de finale après avoir défait le Français Jérémy Chardy 7-6 (13), 7-6 (3).

Zverev, qui a décoché 21 as, a préservé trois balles de manches au bris d'égalité de la première manche. Il a gagné le bris d'égalité avec sa sixième balle de manche.

« C'était un bris d'égalité très serré, a commenté Zverev. Nous avons été très dominants au service, et n'avons pas eu à frapper beaucoup de deuxièmes balles... Je savais que ce serait difficile sur cette surface contre Jérémy, qui est ultrarapide. Je crois que c'est la surface la plus rapide du circuit. »

D'autre part, la 16<sup>e</sup> tête de série John Isner a disposé du Français Lucas Pouille 7-5, 6-3.

En fin de journée, la quatrième tête de série Dominic Thiem a pris la mesure de Pablo Carreno Busta 7-6 (3), 6-3. **AVEC ASSOCIATED PRESS**

# LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

## ASSOCIATION DE L'EST

### SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Buffalo	3	2	0	1	0	2	13	7	5	1-0-0-0	1-0-1-0	2-0-1-0	P-1
Toronto	4	2	1	0	1	2	16	13	5	1-1-0-1	1-0-0-0	2-1-0-1	P-2
Boston	2	2	0	0	0	2	3	1	4	0-0-0-0	2-0-0-0	2-0-0-0	G-2

### SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Caroline	4	4	0	0	0	2	17	11	8	2-0-0-0	2-0-0-0	4-0-0-0	G-4
Washington	4	2	0	2	0	2	10	10	6	0-0-2-0	2-0-0-0	2-0-2-0	P-2
N.Y. Rangers	2	2	0	0	0	2	10	5	4	1-0-0-0	1-0-0-0	2-0-0-0	G-2

### QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Detroit	3	2	1	0	0	2	10	9	4	1-1-0-0	1-0-0-0	2-1-0-0	P-1
Montréal	2	1	0	0	1	0	9	9	3	0-0-0-0	1-0-0-1	1-0-0-1	G-1
Tampa Bay	3	1	1	1	0	1	11	10	3	1-0-0-0	0-1-1-0	1-1-1-0	P-2

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Philadelphie	1	1	0	0	0	1	4	3	2	1-0-0-0	0-0-0-0	1-0-0-0	G-1
Pittsburgh	3	1	2	0	0	1	9	9	2	1-2-0-0	0-0-0-0	1-2-0-0	P-1
N.Y. Islanders	3	1	2	0	0	1	7	8	2	1-2-0-0	0-0-0-0	1-2-0-0	P-1
Florida	3	1	2	0	0	1	9	14	2	1-1-0-0	0-1-0-0	1-2-0-0	P-1
Columbus	3	1	2	0	0	1	7	14	2	1-1-0-0	0-1-0-0	1-2-0-0	G-1
New Jersey	2	0	1	0	1	0	6	12	1	0-0-0-1	0-1-0-0	0-1-0-1	P-2
Ottawa	2	0	2	0	0	0	4	9	0	0-1-0-0	0-1-0-0	0-2-0-0	P-2

## ASSOCIATION DE L'OUEST

### SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
St. Louis	3	2	0	1	0	2	8	7	5	1-0-1-0	1-0-0-0	2-0-1-0	G-2
Colorado	2	2	0	0	0	2	9	5	4	2-0-0-0	0-0-0-0	2-0-0-0	G-2
Nashville	3	2	1	0	0	2	13	9	4	2-1-0-0	0-0-0-0	2-1-0-0	G-1

### SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Edmonton	3	3	0	0	0	3	14	9	6	2-0-0-0	1-0-0-0	3-0-0-0	G-3
Anaheim	3	3	0	0	0	3	8	3	6	2-0-0-0	1-0-0-0	3-0-0-0	G-3
Vegas	2	2	0	0	0	2	9	2	4	1-0-0-0	1-0-0-0	2-0-0-0	G-2

### QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Winnipeg	4	2	2	0	0	1	14	15	4	0-0-0-0	2-2-0-0	2-2-0-0	G-1
Calgary	2	1	1	0	0	1	6	5	2	1-0-0-0	0-1-0-0	1-1-0-0	G-1
Dallas	4	1	3	0	0	1	10	12	2	0-1-0-0	1-2-0-0	1-3-0-0	G-1
Los Angeles	1	0	1	0	0	0	5	6	0	0-0-0-0	0-1-0-0	0-1-0-0	P-1
Chicago	1	0	1	0	0	0	3	4	0	0-0-0-0	0-1-0-0	0-1-0-0	P-1
Arizona	2	0	2	0	0	0	1	3	0	0-1-0-0	0-1-0-0	0-2-0-0	P-2
Vancouver	2	0	2	0	0	0	2	6	0	0-0-0-0	0-2-0-0	0-2-0-0	P-2
Minnesota	2	0	2	0	0	0	4	9	0	0-0-0-0	0-2-0-0	0-2-0-0	P-2
San Jose	4	0	4	0	0	0	5	17	0	0-1-0-0	0-3-0-0	0-4-0-0	P-4

## LNH

### Lundi 7 octobre

St. Louis 3 Toronto 2  
Buffalo 3 Columbus 4 (P)  
**Mardi 8 octobre**  
Edmonton 5 N.Y. Islanders 2  
Winnipeg 4 Pittsburgh 1  
Dallas 4 Washington 3 (P)  
Caroline 6 Floride 3  
Anaheim 3 Detroit 1  
San Jose 2 Nashville 5  
Los Angeles à Calgary, 21h.  
Boston Vegas, 22h.

### Mercredi 9 octobre

Montréal à Buffalo, 19h.  
N. Jersey à Philadelphie, 19h30.  
Los Angeles à Vancouver, 22h.  
**Jeudi 10 octobre**  
Edmonton au New Jersey, 19h.  
Anaheim à Pittsburgh, 19h.  
Detroit à Montréal, 19h.  
Tampa Bay à Toronto, 19h.  
St. Louis à Ottawa, 19h30.  
Washington à Nashville, 20h.  
Minnesota à Winnipeg, 20h.  
San Jose à Chicago, 20h30.  
Calgary à Dallas, 20h30.  
Boston au Colorado, 21h.  
Vegas en Arizona, 22h.

### Vendredi 11 octobre

Anaheim à Columbus, 19h.  
Floride à Buffalo, 19h.  
Islanders en Caroline, 19h30.  
**Samedi 12 octobre**  
Edmonton à N.Y. Rangers, 13h.  
Tampa Bay à Ottawa, 16h.  
Nashville à Los Angeles, 18h.  
St. Louis à Montréal, 19h.  
New Jersey à Boston, 19h.  
Floride à N.Y. Islanders, 19h.  
Toronto à Detroit, 19h.  
Columbus en Caroline, 19h.  
Winnipeg à Chicago, 19h.  
Washington à Dallas, 20h.  
Pittsburgh au Minnesota, 20h.  
Arizona au Colorado, 21h.  
Philadelphie à Vancouver, 22h.  
Calgary Vegas, 22h.

## MARQUEURS

### NOTE: en date du 9 octobre.

	B	A	Pts
Zibanejad, NYR	4	4	8
McDavid, Edm	2	6	8
Mantha, Det	5	2	7
Draisaitl, Edm	1	6	7
Neal, Edm	6	0	6
Hoffman, Flo	4	2	6
Gaudreau, Cal	2	4	6
Stone, Vegas	2	4	6
Laine, Win	1	5	6
Scheifele, Win	1	5	6
Duchene, Nas	0	6	6
Svechnikov, Car	0	6	6
Matthews, Tor	5	0	5
Marnier, Tor	2	3	5
Hamilton, Car	2	3	5
Bertuzzi, Det	2	3	5
Teravainen, Car	1	4	5
Dahlin, Buf	1	4	5
Larkin, Det	1	4	5
Carlson, Was	1	4	5
Ehlers, Win	1	4	5
Rielly, Tor	0	5	5

## RENDEMENT - CANADIEN

### NOTE: en date du 9 octobre.

	MJ	B	A	Pts
Gallagher	2	1	2	3
Tatar	2	1	1	2
Drouin	2	1	1	2
Domi	2	1	1	2
Lehkonen	2	0	2	2
Weber	2	0	2	2
Danault	2	1	0	1
Kotkaniemi	2	1	0	1
Petry	2	1	0	1
Weal	2	1	0	1
Thompson	2	0	1	1
Byron	2	0	1	1
Fleury	2	0	0	0
Suzuki	2	0	0	0
Mele	2	0	0	0
Kulak	2	0	0	0
Chiariot	2	0	0	0
Armia	2	0	0	0
Price	2	0	0	0
Kinkaid	0	0	0	0
Folin	0	0	0	0
Reilly	0	0	0	0
Cousins	0	0	0	0

## GARDIENS

	V	DDPFBa	JB	Moy	%Arr.	
Price	1	0	1	8	0,369	,900
Kinkaid	0	0	0	0	0,000	,000

# HOCKEY

## JUNIOR AAA

### Division 91.9 Sports

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Princeville	10	8	1	0	1	50	32	17
Longueuil	7	6	1	0	0	37	24	12
Granby	9	5	3	1	0	44	40	11
Côte du Sud	9	5	4	0	0	36	33	10
Chambly	11	4	6	1	0	39	54	9
St-Gabriel	10	2	7	1	0	38	57	5

### Division Trevi

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Valleyfield	8	7	1	0	0	44	17	14
St-Jérôme	10	7	3	0	0	47	31	14
Terrebonne	10	5	4	0	1	39	35	11
Lac St-Louis	10	3	7	0	0	38	46	6
Gatineau	11	3	8	0	0	37	62	6
Montréal-Est	9	2	7	0	0	30	48	4

### Jeudi 10 octobre

Granby à Valleyfield, 19h30.  
**Vendredi 11 octobre**  
Lac St-Louis à Longueuil, 19h30.  
St-Jérôme à Terrebonne, 19h30.  
Montréal-Est à Granby, 19h45.  
Côte du Sud à St-Gabriel, 20h.  
Valleyfield à Princeville, 20h.  
Chambly à Gatineau, 20h.  
**Dimanche 13 octobre**  
St-Gabriel à Princeville, 14h.  
Granby à Gatineau, 14h.  
Valleyfield à St-Jérôme, 14h30.  
Terrebonne à Lac St-Louis, 14h30.  
Longueuil à Chambly, 16h.  
Côte du Sud à Montréal-Est, 16h.

## RENDEMENT - SÉNATEURS

### NOTE: en date du 9 octobre.

	MJ	B	A	Pts
Tkachuk	2	2	0	2
Pageau	2	0	2	2
Sabourin	2	1	0	1
Ryan	2	1	0	1
White	2	0	1	1
Borowiecki	2	0	1	1
Chabot	2	0	1	1
Tierney	2	0	1	1
Brown	2	0	1	1
Namestnikov	2	0	0	0
Brannstrom	2	0	0	0
Zaitsev	2	0	0	0
Hainsey	2	0	0	0
Ennis	2	0	0	0
Anderson	2	0	0	0
Demelo	2	0	0	0
Duclair	2	0	0	0
Anisimov	2	0	0	0
Boedker	1	0	0	0
Goloubov	0	0	0	0
Abramov	0	0	0	0
Nilsson	0	0	0	0

## GARDIENS

	V	DDPFBa	JB	Moy	%Arr.	
Anderson	0	2	0	9	0,458	,875
Nilsson	0	0	0	0	0,000	,000

## COLLÉGIAL

### Nord-Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thetford	9	7	2	0	0	36	27	14
Alma	10	6	4	0	0	39	32	12
Ste-Foy	10	5	4	0	1	26	36	14
St. Lawrence	8	3	4	1	0	28	26	7

### Centre-du-Québec</

## MANNING CLOUÉ AU BANC

## Les Patriots prêts pour Jones

KYLE HIGHTOWER

Associated Press

**FOXBOROUGH, Mass. — Peu de quarts-arrière ont eu le dessus sur Tom Brady et les Patriots de la Nouvelle-Angleterre de la façon dont Eli Manning l'a fait au cours de sa carrière.**

Par deux fois, Manning a orchestré une remontée au quatrième quart du Super Bowl pour permettre aux Giants de New York de vaincre les Pats.

En 2007, Manning a mis fin aux espoirs de saison parfaite des Patriots dans les dernières deux minutes du match remporté 17-14 par les Giants. Il a brisé le cœur des partisans de la Nouvelle-Angleterre une nouvelle fois en 2011, alors qu'il a mené les Giants à une victoire de 21-17 après une poussée de 88 verges.

« Il a eu une grande carrière et d'excellents matchs contre nous, a déclaré l'entraîneur des Pats, Bill Belichick. J'ai énormément de respect pour Eli et tout ce qu'il a accompli. J'aurais aimé qu'il en fasse un peu moins lors de certains matchs contre nous. »

Ça n'empêchera pas les Giants de se tourner vers la recrue

Daniel Jones pour leur duel de jeudi.

Après avoir été confiné au banc après des défaites lors des deux premiers matchs de la saison, Manning agira de nouveau comme substitut à Daniel, qui effectuera un quatrième départ consécutif.

Les Giants (2-3) ont une fiche de 2-1 avec Jones, mais le quart de 22 ans devra affronter la meilleure défense de la NFL sans trois éléments clés. Le demi à l'attaque Saquon Barkley ratera une troisième rencontre d'affilée en raison d'une entorse à la cheville; l'ailier rapproché et meilleur receveur du club Evan Engram est touché au genou; tandis que le receveur Sterling Shepard est soumis au protocole de commotion cérébrale de la NFL.

Jones est prêt à relever le défi, peu importe qui sera en uniforme pour les Giants.

« Nous avons confiance en nos joueurs, a-t-il dit. Regardez de la façon dont certains d'entre eux ont élevé leur jeu d'un cran. Nous avons des joueurs prêts à exécuter notre cahier de jeux. »

L'histoire ne joue pas du côté de Jones: les Patriots (5-0) ont remporté 18 matchs consécutifs contre des quarts à leur première ou deuxième saison, plus longue

séquence du genre dans la NFL.

Bien qu'ils se préparent à affronter Jones, le demi de sûreté Devin McCourty souligne que l'équipe sera prête si jamais Manning s'amène dans le match.

« Nous savons qu'ils comptent probablement sur le meilleur substitut de la ligue, a-t-il rappelé. J'ai eu l'occasion d'affronter plusieurs légendes ou de jouer à leurs côtés. (...) Nous devons être en mesure de nous ajuster si jamais il devait jouer, car il sera prêt pour nous. »

La plus grosse différence entre ces deux clubs — hormis le talent — est le nombre de revirements. Les Patriots mènent le circuit Goodell à plus-7. Ils ont intercepté 11 passes et recouvré un échappé, tandis que leur attaque a lancé trois interceptions — deux par Brady — et perdu deux échappés.

Les Giants viennent près du dernier rang à moins-5. Ils ont vu cinq de leurs passes être interceptées et perdu six échappés. La défense a réussi cinq interceptions et recouvré un premier échappé dimanche.

La défense des Pats est la première de la NFL contre la passe avec une moyenne de 160 verges de gains aériens accordés. Aucune équipe n'a réussi à inscrire un touché par la passe jusqu'ici contre eux.



Le quart des Giants, Eli Manning (photo), sera une nouvelle fois cloué au banc, lors de l'affrontement prévu contre les Patriots jeudi, tandis que la recrue Daniel Jones agira comme quart partant. — ARCHIVES AP, CHRIS O'MEARA

## FOOTBALL

## Hill jouerait dimanche face aux Texans

**KANSAS CITY, Kan. —** Les Chiefs de Kansas City pourraient compter sur leur ailier espacé étoile Tyreek Hill dimanche contre les Texans de Houston, mais ce sera peut-être la seule bonne nouvelle en provenance de l'infirmerie. Les Chiefs ont inscrit le nom du plaqueur Xavier Williams sur la liste des blessés à long terme après qu'il se soit étiré une cheville dans une défaite de 19-13 contre les Colts d'Indianapolis la semaine dernière. Il fait partie des nombreux piliers de l'équipe qui ont été affectés par les blessures pendant la rencontre, et la plupart d'entre eux pourraient rater la sixième semaine d'activités de la NFL. Le bloqueur du côté gauche Eric Fisher est toujours sur la touche en raison d'une blessure au torse. Le plaqueur Chris Jones, l'ailier espacé Sammy Watkins et le joueur de ligne offensive Andrew Wylie ont tous raté la séance d'entraînement mercredi après s'être blessés contre les Colts. Les Chiefs ont

conclu des ententes avec le vétéran plaqueur Terrell McClain et le joueur de ligne offensive Stefan Wisniewski afin d'ajouter de la profondeur à leur formation.

## Ramsey bientôt à l'entraînement

**JACKSONVILLE, Fla. —** Le demi de coin étoile des Jaguars de Jacksonville Jalen Ramsey devrait reprendre l'entraînement mercredi, deux jours après avoir consulté un spécialiste du dos à Houston. L'entraîneur-chef, Doug Marrone, a déclaré que l'équipe allait prendre le potentiel retour de Ramsey étape par étape. Les Jaguars (2-3) accueilleront les Saints de La Nouvelle-Orléans (4-1) dimanche. Ramsey a raté sept entraînements consécutifs en raison d'un virus, de raideurs au dos et de la naissance de sa deuxième fille. Son dos l'a empêché de prendre part aux deux dernières rencontres. Marrone a ajouté que le spécialiste du Texas avait « confirmé ce que nos médecins avaient dit ». Ramsey a exigé une transaction le mois dernier à la suite d'une

discussion houleuse avec Marrone sur les lignes de côté, à Houston, et un échange beaucoup moins publicisé avec le directeur du personnel des joueurs, Tom Coughlin. Le propriétaire, Shad Khan, a affirmé à l'Associated Press la semaine dernière n'avoir aucune intention d'échanger Ramsey.

## Rudolph toujours soumis au protocole de commotion

**PITTSBURGH —** L'entraîneur-chef des Steelers de Pittsburgh, Mike Tomlin, a indiqué que le quart Mason Rudolph « semble bien aller », mais qu'il est toujours soumis au protocole de commotion cérébrale de la NFL à la suite du plaqué illégal du demi de sûreté des Ravens de Baltimore Earl Thomas à son endroit. Rudolph a quitté le match du week-end dernier au troisième quart après avoir été frappé au menton par Thomas, qui s'est servi de son casque pour effectuer le plaqué. Rudolph a perdu conscience

sur le jeu, mais il a lentement repris ses esprits pour quitter le terrain par ses propres moyens. Tomlin a tenu à préciser que le personnel médical avait donné le feu vert à Mason afin qu'il quitte lui-même le terrain et que les ennuis mécaniques du cart n'avaient rien à voir avec cela. Le quart s'est rendu à l'hôpital pour y être évalué avant d'obtenir son congé. Rudolph s'est rendu au site d'entraînement des Steelers lundi, mais Tomlin a refusé d'établir un échancier quant à son éventuel retour, encore moins sur sa disponibilité face aux Chargers de Los Angeles dimanche. La recrue Devlin Hodges amorcera la rencontre si Rudolph n'est pas disponible. Par ailleurs, les Steelers seront privés des services du demi à l'attaque Jaylen Samuels pour environ un mois. Samuels a subi une arthroscopie au genou gauche.

## Darnold affrontera les Cowboys

**NEW YORK —** Le quart-arrière des Jets de New York Sam Darnold a obtenu le feu vert des médecins

afin d'effectuer son retour au jeu cette semaine, après s'être absenté pendant trois semaines afin de combattre une mononucléose. Darnold a reçu les résultats de ses tests médicaux mardi afin de déterminer si l'inflammation de sa rate — un symptôme commun à cette maladie — s'était résorbée suffisamment pour lui permettre de jouer. Les Jets ont annoncé sur Twitter que Darnold sera à son poste dimanche à domicile contre les Cowboys de Dallas. L'équipe était optimiste quant au retour au jeu de Darnold contre les Eagles de Philadelphie la semaine dernière, et il a même effectué quelques répétitions au sein de la première équipe mercredi et jeudi derniers. Les résultats de ses tests médicaux de jeudi soir ont cependant révélé que Darnold n'était pas encore guéri, et Luke Falk a obtenu un deuxième départ de suite pour les Jets. Darnold a reçu un diagnostic de mononucléose le 11 septembre, soit trois jours après une défaite en lever de rideau de la saison de la NFL contre les Bills de Buffalo. ASSOCIATED PRESS



Le président de Curling Saguenay inc., Robert Desjardins, promet une ambiance festive du 3 au 9 novembre, au Foyer des loisirs, pour le Championnat canadien de curling mixte.

— ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

## Une expertise à retrouver

La dernière fois que la région a été l'hôte d'une compétition aussi prestigieuse que le Championnat canadien de curling mixte, c'était en 1988. Pour l'occasion, le Brier, qui couronne les champions canadiens masculins, avait été présenté à Chicoutimi.

«On apprend à la dure», convient Robert Desjardins, au sujet de l'expertise qui s'est perdue, au cours des 30 dernières années, ce qui a compliqué l'organisation, dont les nombreuses demandes à formuler.

«J'ai bien de l'expérience dans le curling, dans l'organisation de toutes sortes de choses, mais pour un Championnat canadien, on s'est rendu compte qu'il y a bien des éléments où on s'est trouvé très novice. On apprend, on prend des notes et quand on va faire le

prochain, ça va être beaucoup moins difficile», promet le président de Curling Saguenay, qui a déjà quelques compétitions dans la mire dans un avenir rapproché, notant du même souffle l'efficacité de la quinzaine de personnes au sein du comité organisateur. Pour les bénévoles, les 120 postes ont pratiquement été tous comblés.

Pour s'assurer que les matchs se dérouleront sur une glace de condition optimale, les organisateurs ont fait appel au réputé Frédéric Joanette, qui n'a plus besoin de présentation dans la province. Il sera assisté de Yannick Martel, responsable des glaces au Club de Kénogami. Raymond Cabana d'Alma et Jacques Simard de Dolbeau-Mistassini feront quant à eux partie du groupe d'officiels. **DAVE AINSLEY**

# CHAMPIONNAT CANADIEN DE CURLING MIXTE

## Un événement festif au Foyer des loisirs

**DAVE AINSLEY**  
dainsley@lequotidien.com

**Dans moins d'un mois, l'élite canadienne de curling croisera le fer sur la patinoire du Foyer des loisirs d'Arvida et l'événement s'annonce pour le moins festif, du 3 au 9 novembre.**

La compétition est sous la responsabilité de Curling Saguenay inc., un organisme créé à l'époque de la Coupe Saguenay, une épreuve du Circuit mondial de curling au début des années 2000 qui se déroulait simultanément à Kénogami, Chicoutimi et La Baie, afin de faire la promotion du sport et développer le curling.

«La première mission de Curling Saguenay est de développer le curling au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Après la Coupe Saguenay, on n'a pas tenu beaucoup d'activités. Là, on a eu une opportunité quand on a été approchés par Promotion Saguenay pour organiser des événements d'envergure», fait valoir son président, Robert Desjardins, soulignant l'importance de l'aide financière et logistique.

«Ça va très bien, mais très vite par contre», reconnaît Robert Desjardins, qui est épaulé par les coprésidents du comité organisateur, Jean-François Charest et Véronique Bouchard.

«On voulait faire quelque chose avec beaucoup d'envergure, mais on n'avait pas le budget pour faire un championnat comme on voulait. Il y a un mois, on a reçu des

confirmations pour des montants importants, ce qui nous permettait d'aller vers le type de championnat qu'on voulait faire. Après, il faut se virer de bord et le faire», mentionne Robert Desjardins, précisant l'importance du volet spectacle.

En effet, tous les soirs, dès que les derniers matchs prendront fin, au sous-sol, le mini-aréna sera en zone de spectacle pour l'ensemble de la semaine avec plusieurs thématiques, ainsi que la présence du réputé Jello Musique du dimanche au vendredi. Un banquet viendra conclure l'événement, samedi soir, à l'hôtel Le Montagnais, à la suite des derniers matchs éliminatoires.

«Tout le monde est éliminé et les gagnants sont connus. Ça ne dormira pas de la nuit. Le lendemain, il leur restera juste à prendre l'avion», d'affirmer en riant Robert Desjardins, précisant que le mixte quatre contre quatre se prête mieux à ce genre d'activités qu'au curling traditionnel où les équipes mettent des efforts pendant une année complète pour participer au Championnat canadien. Plusieurs jeunes équipes ainsi que des vétérans prendront part à cette 57<sup>e</sup> édition. Cette camaraderie ne veut pas dire que l'enjeu ne sera pas important. Les champions seront qualifiés pour les Championnats du monde.

«Malgré la compétition et le désir de vaincre de tout le monde, l'aspect

social reste plus présent, ce qui en fait une compétition vraiment agréable à organiser», réitère Robert Desjardins au sujet de la compétition qui regroupera 14 équipes, soit une pour chaque province et territoire. La formation du Québec aura des couleurs régionales alors que le capitaine, Jean-Sébastien Roy, qui demeure maintenant à Gatineau, est originaire de Jonquière.

### COÛTS

Le passeport pour la semaine, au coût de 100\$, donnera accès aux 16 rondes, aux six spectacles ainsi qu'au banquet de fermeture. Les organisateurs misent toutefois beaucoup sur les laissez-passer en soirée, qui seront à 10\$, ce qui inclura l'entrée pour la session ainsi que l'accès pour la zone de spectacles. Ils espèrent ainsi attirer des curieux qui découvriront du même coup le sport qui est de plus en plus populaire à la télévision. Les billets journaliers pour trois sessions seront en vente au prix de 25\$. Lors de chaque séance, cinq surfaces seront disponibles. De plus, les bandes et les baies vitrées de l'aréna seront retirées.

«Tu ne peux pas avoir juste des mauvais matchs. C'est sûr que tu vas avoir au moins deux ou trois bons duels. Les gens sont assurés d'avoir un bon spectacle», d'insister Robert Desjardins.

## 16<sup>e</sup> ÉDITION DU SENIOR PROVINCIAL

# Une quarantaine de quatuors au Club Riverbend

Le Tournoi provincial senior de curling sera de retour pour une 16<sup>e</sup> édition au Club Riverbend d'Alma, du 21 au 27 octobre. Une quarantaine d'équipes sont attendues dans les classes compétition et participation.

Déjà une vingtaine d'équipes ont confirmé leur présence dans la division la plus relevée et huit dans en participation. De ce nombre, une dizaine proviennent de l'extérieur de la région. Le président Maurice Simard précise

que la date limite d'inscription a été fixée au 17 octobre.

Toute l'information nécessaire est disponible sur le site Internet du Club de curling Riverbend d'Alma ([curlingriverbend.com](http://curlingriverbend.com), onglet Senior provincial) et celui de Curling Québec ([curling-quebec.qc.ca](http://curling-quebec.qc.ca)).

«Venez nous voir, lance Maurice Simard dans un communiqué de presse. Vous serez à même de constater la qualité de notre organisation et le caractère

hospitalier de notre belle région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.»

Un nouveau partenaire se joint à l'événement, Les Toiles TCI d'Alma, ce qui complète maintenant un quatuor avec la Caisse populaire Desjardins d'Alma, le Groupe Autocar Jean-nois et la Résidence funéraire Lac-Saint-Jean.

Le propriétaire de Toiles TCI, Jean-René Desbiens, assumera d'ailleurs la présidence d'honneur. **DAVE AINSLEY**



Le président d'honneur de la 16<sup>e</sup> édition du Tournoi provincial senior de curling, Jean-René Desbiens, de l'entreprise Toiles TCI, est entouré du président du comité organisateur, Maurice Simard, de Marc Richard, de la Résidence funéraire Lac-Saint-Jean, de Marcel Simard, de la Caisse populaire Desjardins d'Alma, et de Stéphane Lefebvre, de Groupe Autocar Jeannois. — PHOTO COURTOISIE

CLASSIQUE MILAN-TURIN

# Le canadien Michael Woods l'emporte

Presse canadienne

**TURIN, Italie — Le Canadien Michael Woods a remporté contre toute attente la Classique cycliste Milan-Turin, mercredi, s'octroyant du même coup l'une des plus importantes victoires de sa carrière.**

Woods, d'Ottawa, a complété l'épreuve de 179 kilomètres en quatre heures, trois minutes et 48 secondes. Il s'agissait de la première victoire dans une épreuve d'un jour du cycliste âgé de 32 ans, et de sa quatrième au total en carrière.

« J'hésitais à me lancer à l'attaque, à cause des conditions météorologiques et du fait que le Tour de Lombardie commence samedi et qu'il est très important pour moi, d'abord confié Woods en conférence de presse d'après-course. En même temps, c'a été si bien pendant le sprint final que je ne pouvais laisser passer cette chance de l'emporter. »

Woods est devenu le premier représentant de l'unifolié à gagner cette course fondée en 1876, et il succède au Français Thibaut Pinot, vainqueur l'an dernier.

**LONGUE ATTAQUE**

Le cycliste de l'équipe EF Education-First a fait craquer l'Espagnol Alejandro Valverde dans les derniers mètres sur une longue attaque. Le Britannique Adam Yates a complété le podium.

« Je savais que j'étais dans une très bonne journée, car ce parcours favorise ceux qui attaquent et qui adoptent une approche très agressive, a-t-il noté. C'était la meilleure façon d'appliquer de la pression sur le peloton et d'essayer de le décourager. Et je crois que ça vraiment bien fonctionné. »

« Michael Woods est un vrai gagnant, a ajouté Valverde, de l'équipe Movistar. J'aurais aimé gagner, mais je vais me contenter de la deuxième place. Il me manquait un peu de confiance aujourd'hui. »

Pour sa part, Hugo Houle, qui représente l'équipe Astana, se sentait mieux après avoir été ennuyé par des problèmes d'estomac au cours des derniers jours. Il a fini 39<sup>e</sup>, à 3:06 de Woods.

La Classique Milan-Turin sert d'étape préparatoire en prévision du prestigieux Tour de Lombardie, qui se mettra en branle à compter du 12 octobre. Woods n'a d'ailleurs pas hésité à dire que ses attentes étaient très élevées pour cette compétition.



Michael Woods, d'Ottawa, vainqueur de la Classique cycliste Milan-Turin, mercredi, a complété l'épreuve de 179 kilomètres en quatre heures, trois minutes et 48 secondes. Il s'agissait de la première victoire dans une épreuve d'un jour du cycliste âgé de 32 ans, et de sa quatrième au total en carrière. — PHOTO AFP, MARCO BERTORELLO

« Après ce que je viens d'accomplir ici, je sais que je serai parmi les favoris au Tour de Lombardie, mais je n'ai jamais

réussi de top-10 dans cette course, donc mon plan sera d'atteindre le podium cette fois-ci et

de convoiter la victoire un peu plus tard pendant ma carrière », a expliqué le Canadien.

**RÉSULTATS DU : MARDI 8 OCTOBRE 2019**

**LOTO QUÉBEC**

**Lotto MAX** 18 24 31 38 44 46 50 (40) COMPL. (C)

**Québec MAX** 16 18 22 25 27 44 46 (33) 2499381

14 LOTS ADDITIONNELS DE 1 000 000 \$ (PARTAGEABLE)

12	22	25	39	45	46	49	06	07	08	11	22	39	45
06	19	23	35	38	43	47	08	09	11	19	36	44	48
01	03	13	22	29	47	49	06	12	21	31	35	41	44
12	14	15	28	30	45	50	01	10	17	20	34	48	50
21	23	25	29	32	40	41	01	02	13	23	24	29	49
01	14	19	23	27	32	39	15	18	20	26	40	41	48
01	11	18	32	34	42	45	03	09	16	35	36	40	47

(SÉLECTIONS NON DÉCOMPOSABLES)

**Quotidienne** 2 30 3 155 4 4543

**Ebanco** 01 06 10 13 14 24 26 27 30 33  
34 50 52 54 57 58 60 61 63 66

**Turbo x 1**

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

**62 MILLIONNAIRES GRÂCE À LA LOTERIE**

**DAVE AINSLEY**  
CHRONIQUE NFL

**CHAQUE JEUDI SUR L'APPLICATION ET LE SITE WEB**

**YOKOHAMA**

**JUSQU'À 90% DE RABAIS SUR CERTAINS PNEUS YOKOHAMA**

Du 15 septembre au 15 décembre 2019, quand vous achetez un ensemble de quatre pneus Yokohama sélectionnés, vous êtes admissible à recevoir une carte Visa prépayée Yokohama. Plus de détails sur [YokohamaRebate.ca](http://YokohamaRebate.ca)

Le rabais est offert par la carte Visa\* prépayée Yokohama. Cette carte est émise par la Compagnie de fiducie Peoples en vertu d'une licence octroyée par Visa Int.

\* Marque de commerce de Visa International Service Association utilisée sous licence par la Compagnie de fiducie Peoples. La carte ne peut pas être utilisée pour faire des paiements périodiques. Carte valide pour une période maximale de 6 mois; les fonds inutilisés seront annulés après la date d'expiration. Des conditions d'utilisation s'appliquent.

**LABRECQUE & VILLENEUVE PNEUS & MÉCANIQUE**

**PNEU SELECT** 976, boul. Sainte-Geneviève  
418 543-4457

À CHACUN SON PNEU

## LE CANADIEN PERD EN PROLONGATION

# Johansson gâche la soirée de Kinkaid



Marcus Johansson (90), des Sabres, célèbre avec ses coéquipiers Sam Reinhart (23) et Jack Eichel (9) le but qu'il a compté en prolongation, donnant ainsi la victoire aux siens face au Canadien. — PHOTO AP, JEFFREY T. BARNES

Associated Press

**BUFFALO, N.Y. — Marcus Johansson a trouvé le fond du filet à 1:30 de la période de prolongation pour procurer aux Sabres de Buffalo une victoire de 5-4 contre le Canadien de Montréal, mercredi soir, au Key-Bank Center.**

Pour le Canadien, il s'agit d'une deuxième défaite en prolongation à ses trois premières sorties de la saison, toutes jouées à l'étranger. D'ailleurs, selon ce qu'a annoncé le département des relations publiques de l'équipe, c'est la première fois de son histoire que le Canadien doit disputer une période supplémentaire lors de chacun de ses trois premiers matchs du calendrier régulier.

La formation montréalaise a donc récolté quatre points sur une possibilité de six alors qu'il inaugurerait sa saison locale, jeudi soir, au Centre Bell, face aux Red Wings de Detroit.

Le but de Johansson, son deuxième de la saison, a été inscrit tout

juste après le retour sur la patinoire de Phillip Danault, lui qui avait été pris en défaut pour coup de bâton à 19:25 de la troisième période.

Jack Eichel a d'abord tenté un tir vers le filet de Keith Kinkaid, mais la rondelle a frappé la jambe du défenseur Ben Chiarot. La rondelle a rebondi vers la gauche de Kinkaid, jusqu'à Colin Miller, qui a aussitôt effectué une passe en parallèle vers Johansson, laissé seul dans le cercle droit de mise en jeu. Son tir sur réception n'a donné aucune chance au gardien du Canadien.

Le but de Johansson est venu gâcher la première sortie de Kinkaid dans les filets du Canadien. Le gardien de 30 ans a fait face à 39 tirs pendant que le Tricolore en obtenait 27 en direction de Carter Hutton. Il a aussi gâché une belle remontée des hommes de Claude Julien, qui ont effacé un recul de deux buts en troisième période grâce à Jesperi Kotkaniemi, son 2<sup>e</sup> de la saison, et au défenseur Ben Chiarot, son premier dans l'uniforme du Tricolore.

Joel Armia, le premier en désavantage numérique et le second, avec

l'avantage numérique, a inscrit les deux autres filets du Canadien, tous deux en première période.

Si Armia a été le meilleur joueur du Canadien, il a cependant été éclipsé par Eichel. Le capitaine des Sabres a lui aussi marqué deux buts, tous deux en deuxième période, et ajouté deux aides. L'une d'elles est venue sur le premier but du match, inscrit par la recrue Victor Olofsson, lors d'un avantage numérique au premier vingt.

Du coup, Olofsson a égalé un record de la Ligue nationale de hockey en devenant le quatrième joueur à marquer chacun de ses six premiers buts en carrière en avantage numérique.

La séquence remonte à la fin de la saison dernière, lorsqu'il avait touché la cible deux fois en autant de matchs.

Craig Norwich, en 1979-80 avec les Jets de Winnipeg, Sylvain Turgeon, en 1983-84 avec les Whalers de Hartford, et Jeff Norton, entre les saisons 1987-88 à 1989-90 avec les Islanders de New York, ont également réussi le tour de force.

POUR VOS TRAVAUX D'AUTOMNE

**Série 1 avec cabine**

À partir de 23 500 \$ ou  
**175 \$ /mois<sup>A</sup>** location-bail  
2.9 % sur 60 mois

**6 ANS<sup>B</sup>**  
GARANTIE

**Chargeur**  
À partir de 4 690 \$ ou  
**44 \$ /mois<sup>A</sup>**

**Lame avant**  
À partir de 1 990 \$ ou  
**25 \$ /mois<sup>A</sup>**  
2.9 % sur 60 mois

EMBARQUEZ-VOUS ?

**X739 avec cabine et souffleuse frontale**

À partir de 29 100 \$ ou  
**449 \$ /mois<sup>C</sup>** location-bail  
0 % sur 60 mois

► **SOUFFLEUSE INCLUSE**

**4 ANS<sup>D</sup>**  
GARANTIE



maltaisouellet.com  
418 668-5254

16 SUCCURSALES POUR VOUS SERVIR

OUVERT LE SAMEDI JUSQU'À MIDI

1480, boul. St-Paul • Chicoutimi  
1000, route 169 • Saint-Bruno

En vigueur jusqu'au 28 octobre 2019. Sujet à changement sans préavis, détails en succursale. Sujet à approbation de crédit de John Deere Financial. Les taxes, les frais de montage, de transport, de préparation et de documentation de 295\$ s'appliquent. Basée sur une utilisation résidentielle de 100 h/année (25\$/heure excédentaire). Sujet à changement sans préavis. Certaines conditions s'appliquent, détails en succursale. Taxes applicables non incluses. A. Location-bail personnel au taux de 2,9 % / 60 mois sur les équipements sélectionnés. Obtenez un 1025R avec cabine à 175\$ par mois, 2 650\$ comptant requis à la signature, valeur résiduelle de 13 407\$. Obtenez une lame avant à partir de 25\$/mois, 200\$ comptant requis à la signature, valeur résiduelle de 500\$. Obtenez un chargeur pour série 1000 à partir de 44\$/mois, 470\$ comptant requis à la signature, valeur résiduelle de 2100\$. B. À compter du 1er janvier 2016, tous les tracteurs utilitaires compacts neufs achetés auprès d'un concessionnaire John Deere autorisé sont accompagnés de série d'une garantie de 6 ans ou 2000 heures (selon la première éventualité) sur le groupe motopropulseur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la garantie limitée pour les équipements utilitaires et d'entretien des gazons John Deere neufs chez votre concessionnaire. C. Obtenez un X739 avec cabine et souffleuse avant à 449\$ par mois, location-bail personnel au taux de 0% / 60 mois, 2 950\$ comptant requis à la signature, valeur résiduelle de 1\$. D. Garantie 4 ans/700 h selon la première éventualité. Certaines conditions s'appliquent, détails en succursale.



## Pointes de plume

• Après l'entraînement des siens, à la veille de l'affrontement face aux Cataractes de Shawinigan au Centre Georges-Vézina, Yanick Jean a cru bon d'avoir une bonne discussion avec ses troupiers sur la patinoire. Insatisfait du niveau de concentration durant la séance, il a cru bon de faire une petite mise au point. «Les intérêts de l'équipe vont toujours passer avant les intérêts personnels. Une équipe qui a du succès, tout le monde en retire des bénéfices», de faire valoir Yanick Jean.

• Adversaires des Sags, jeudi soir, au Centre Georges-Vézina, les Cataractes de Shawinigan font partie des surprises, en ce début de saison dans la LHJMQ. Après leur victoire de mercredi à Baie-Comeau, ils montrent un dossier de six victoires en sept matchs. «C'est un club un peu comme nous l'an passé qui ne sera jamais battu d'avance», de noter le pilote des Bleus. Il pointe le désavantage numérique comme l'une des raisons de ces succès avec un taux d'efficacité de 87,5% comparativement à 68,9% la saison dernière. Le gardien Antoine Coulombe est également un important facteur, lui qui montre un dossier parfait de 5-0 avec une moyenne de 0,75 et deux blanchissages. «Il faut que tu travailles si tu veux être capables de marquer des buts, te diriger au filet pour battre leur gardien», d'insister Yanick Jean.

• Malgré leur première défaite de la saison samedi dernier face aux Eagles, les Sags sont demeurés au 2<sup>e</sup> rang du classement hebdomadaire du top-10 de la Ligue canadienne de hockey. Ils sont immédiatement suivis par le Phoenix et les Eagles ainsi que les Islanders de Charlottetown en 7<sup>e</sup> position. Le classement est dominé par les Generals d'Oshawa.

RETOUR PRÉVU LA SEMAINE PROCHAINE

# Kniazev piaffe d'impatience



DAVE AINSLEY  
dainsley@lequotidien.com

« Je suis vraiment près d'un retour. C'est une question de jours », a dévoilé Kniazev après l'entraînement quotidien de l'équipe, mercredi midi. Il a précisé être maintenant capable de prendre des tirs sans être incommodé. Il est déjà assuré qu'il ratera les trois rencontres de la prochaine fin de semaine, mais devrait effectuer ses débuts la semaine prochaine, si tout se déroule comme prévu.

« J'ai vraiment hâte de me retrouver dans l'action. Je vois que nous avons vraiment une très bonne équipe, d'insister Artemi Kniazev. Tout le monde doit travailler fort et on va se rendre loin cette saison. »

Le défenseur de 18 ans est également conscient que ses responsabilités seront

grandes, à sa deuxième saison dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ). « Je veux être meilleur. Je vais tenter de montrer l'exemple aux plus jeunes. Je vais faire ce que les entraîneurs veulent de moi », de raconter le numéro 8 qui a grandement amélioré son anglais, durant la dernière année, au point d'être maintenant capable de réaliser une entrevue sans problème.

### CAMP DES SHARKS

Sa blessure, survenue le mois dernier lors d'un match préparatoire à Roberval, a au moins eu un élément positif pour Kniazev, car il a pu demeurer plus longtemps dans l'entourage des Sharks, qui l'ont sélectionné en deuxième ronde au dernier repêchage. Il a pu en profiter pour recevoir des conseils, dont ceux de son joueur préféré, le vétéran défenseur Erik Karlsson.

« J'ai patiné avec les autres joueurs de l'équipe, mais je ne pouvais pas avoir aucun contact. Malgré tout, c'était une très belle expérience de se retrouver autour de joueurs de la Ligue nationale. C'était vraiment incroyable », d'exprimer Artemi Kniazev.

Finalement, grâce à ses trois buts de la semaine dernière, son compatriote Vladislav Kotkov a été nommé espoir de la semaine dans l'organisation des Sharks.

L'échéancier est parfaitement respecté, jusqu'à maintenant, pour Artemi Kniazev. Arrivé au Saguenay dimanche après un séjour qui s'est prolongé avec les Sharks de San Jose en raison de sa blessure à l'épaule, le défenseur russe piaffe d'impatience de disputer un premier match à sa deuxième saison avec les Saguenéens.

CHAMPIONNAT  
CANADIEN  
DE CURLING  
MIXTE  
UN  
ÉVÈNEMENT  
FESTIF AU  
FOYER DES  
LOISIRS  
32

facebook/  
LeQuotidien  
Progrès

@lequotidien\_cyb

ÉTUDIANT 18 ANS ET PLUS <b>10 \$</b> BILLET + 1 PRODUIT VM	ÉTUDIANT 17 ANS ET MOINS <b>5 \$</b> BILLET	 <b>VISITENT</b>  <b>FIER D'ÊTRE SAGS</b>
<b>AUJOURD'HUI 19 h 30 CENTRE GEORGES-VÉZINA</b>		

Coca-Cola

ENERGIE  
94.5

AMEUBLEMENTS  
TANGUAY



LA VOIE MALTÉE

leQuotidien  
leProgrès

AMEUBLEMENTS

TANGUAY

TOUT POUR LA MAISON

♥ Choisissez vos coups de coeur parmi notre vaste sélection!

Nous payons les **2 TAXES**  
et payez jusqu'à **36 VERSEMENTS\***  
sur les téléviseurs QLED 2019 de Samsung sélectionnés

SAMSUNG QLED



SAMSUNG  
SÉRIE 7

65 PO

ÉPARGNEZ  
300\$

QLED

♥ Téléviseur intelligent  
QLED, QHDR, 4K

PTR-714864

NOUS PAYONS LES 2 TAXES

**2 523<sup>99</sup>**

2 499,99 + écofrais 24,00  
Courant: 2 823,99



SAMSUNG  
SÉRIE 8

75 PO

ÉPARGNEZ  
200\$

QLED

♥ Téléviseur intelligent  
QLED, 4K, HDR ELITE

PTR-714857

NOUS PAYONS LES 2 TAXES

**4 823<sup>99</sup>**

4 799,99 + écofrais 24,00  
Courant: 5 023,99



SAMSUNG  
SÉRIE 6

55 PO

ÉPARGNEZ  
200\$

QLED

♥ Téléviseur intelligent  
QLED, QHDR, 4K

PTR-715615

NOUS PAYONS LES 2 TAXES

**1 423<sup>99</sup>**

1 399,99 + écofrais 24,00  
Courant: 1 623,99

Modèle  
EXCLUSIF  
À TANGUAY

**CONCOURS PROFIL À GAGNER**  
Une centrifugeuse à jus  
**Panasonic**  
Une valeur de 369<sup>99</sup>\$

POUR PARTICIPER:  
Allez au [tanguay.ca](http://tanguay.ca) ou textez \*PANASONIC\*  
au 1 800-TANGUAY (826-4829)

PTR-684357

**1990, BOUL. TALBOT CHICOUTIMI**  
**LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)**

[tanguay.ca](http://tanguay.ca)

**LIVRAISON GRATUITE  
AU QUÉBEC\***



\*Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100\$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63\$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Détails en magasin. Cette annonce est en vigueur jusqu'au 13 octobre 2019. \* Livraison gratuite au Québec, certaines restrictions s'appliquent.

SOLDE QUOTIDIEN MOYEN	EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT		
	Taux d'intérêt annuel	Coût pour cycle de facturation de 30 jrs	Coût annuel
ACHAT COURANT	19,90%	1,64\$ 8,18\$	19,90\$ 90,50\$
ACHAT PAR VERSEMENT ÉGAUX ET ACHAT À PAIEMENT REPORTÉ	19,90%	1,64\$ 8,18\$	19,90\$ 90,50\$